

# ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

## BORDEAUX

Daxap joue sa part  
dans la transition

## CHRONIQUE DES NOTAIRES DE LA GIRONDE

Construire sur un terrain  
dépendant d'un lotissement

HERVÉ  
MAUDET



**Abatilles**  
De source  
girondine

# 10



# 16



# 24

**ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS** Édités par la Société ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS - SAS au capital de 45 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex • SIRET 456 200 476 00038 • 05 56 52 32 13 • Réunion des cinq journaux d'informations judiciaires : **AFFICHES BORDELAISES** (fondées en 1904) **ANNALES DÉPARTEMENTALES** (fondées en 1933) **ANNONCES DU SUD-OUEST** (fondées en 1924) **INFORMATEUR JURIDIQUE** (fondé en 1948) **PETITES AFFICHES DE LA GIRONDE** (fondées en 1848) • Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** • Directeur adjoint : Nicolas **THOMASSET** • Directeur des rédactions : Vincent **ROUSSET** • Rédactrice en chef : Astrid **GOUZIK** • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Sarah **ALBERT**, Noëlle **SANZ**, Raphaëlle **MOURET** & Cyrielle **MICHAUD** • Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE** • Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH** & Marie-Amélie **HUSSON** • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie **BROUTTIER** • Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle **MORFEA** • Assistante Communication Digitale : Magalie **RICCETTI** • Responsable Annonces Légales : Emmanuelle **GESLAIN** • Service Annonces légales : Nicolas **KARNAY**, Adèle **BROCHARD** & Sandrine **CARCENAC** • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Responsable comptabilité : Florence **MANOEUVRIER** • Service abonnement : Catherine **DEPETRIS** • Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU** • Service commercial annonces légales : Anthony **BLUTEAU**, Christophe **CLERTEAU** & Franck **DUPERIÉ** • **PUBLICITÉ** : Guillaume **LALAU** & Christine **SABOURIN** • Tél. 05 56 52 32 13 • [publicite@echos-judiciaires.com](mailto:publicite@echos-judiciaires.com) • Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Parution le vendredi • Impression : **ROTIMPRES Carrer del Pla de l'Estany**, sn, 17181 Aiguaviva, Girona, Espagne • Routage **IGS (SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS)** • Commission paritaire n° 0228 I 82797 ISSN 0420-4360 • Prix unitaire : 2,20 € • Abonnement 1 an papier + web : 79 € au 05 57 14 07 55







## Dans l'actu

GIRONDE

4 En bref Gironde

**10 À la une**  
Abatilles, de source girondine

16 Bordeaux

Daxap joue sa part dans la transition

EN RÉGION

18 En bref Nouvelle-Aquitaine

20 Landes

Maisadour : transformer les défis en opportunités

22 Lot-et-Garonne

Agrolab, un projet collectif inédit

## Le cercle des experts

24 Chronique des  
Notaires de la Gironde

Construire sur un terrain dépendant d'un lotissement

## Tendances Business

28 Conjoncture

Crise du logement et difficulté de recrutement

30 Économie

Le secteur du cuir boosté par l'export

32 Entreprises

Réduire les trajets quotidiens

34 Consommation

Les supermarchés coopératifs, modèle en devenir

## Vini & Culture

36 En bref Sortir en Gironde

38 Un mois, une œuvre

Espiègle divinité

40 Cinéma

Une affaire d'honneur

44 Annonces légales

# 36



# Sommaire

# En bref

Gironde



© D. R.

Pessac

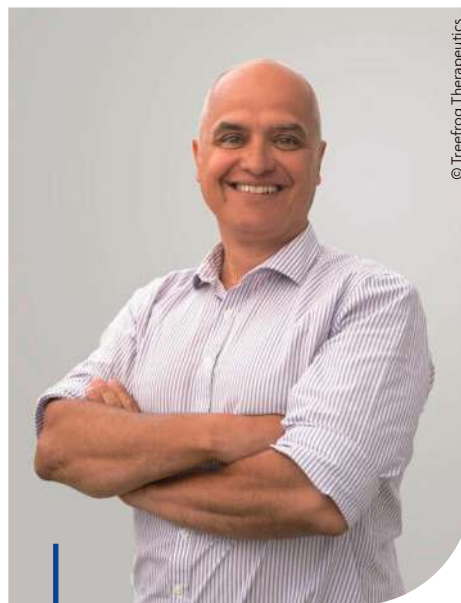
## TREEFROG THERAPEUTICS, LAURÉATE DE FRANCE 2030

En déplacement à Toulouse en décembre à l'occasion des deux ans du plan France 2030, le président de la République a plaidé en faveur d'une accélération des investissements dédiés à l'innovation. D'ici à 2030, Emmanuel Macron entend faire émerger les champions tricolores de demain qui accompagneront les transitions dans des secteurs d'excellence.

À cette occasion, une liste de lauréats a été dévoilée.

Cinq entreprises de Nouvelle-Aquitaine en font partie : Shark Robotics (La Rochelle), Elixir Aircraft (La Rochelle), Lynxter, (Bayonne), Elicit Plan (Moulins-sur-Tardoire en Charente) et Treefrog Therapeutics (Pessac). « Nous nous félicitons que, parmi les dix objectifs retenus dans le programme France 2030, figure celui de produire, dans notre pays, au moins 20 biomédicaments innovants.

Toute l'équipe Treefrog est bien entendu ravie d'avoir été sélectionnée dans cette première promotion et de contribuer, avec ses projets de thérapie cellulaire, à ouvrir de nouveaux espoirs, en particulier dans les indications médicales définies comme prioritaires par France 2030, le cancer et les maladies chroniques », a réagi Frédéric Desdouits, CEO de Treefrog Therapeutics. France 2030, c'est un investissement de 54 milliards, dont 25 milliards déjà engagés dans plus de 3 200 projets portés par 3 500 bénéficiaires, parmi lesquels près de 50 % de petites et moyennes entreprises.



© Treefrog Therapeutics

FRÉDÉRIC  
DESDOITS

CEO de Treefrog Therapeutics





Le Pacte d'ambition pour l'agriculture biologique 2023/2027 a été cosigné au Sivu de Bordeaux-Mérignac.

## Saint-Médard-en-Jalles **HÉLÈNE HUBY** **(THE EXPLORATION COMPANY)** **ÉLUE PRÉSIDENTE DE WAY4SPACE**

Le Centre d'innovation et d'inspiration spatiales Way4Space, créé en 2021 à Saint-Médard-en-Jalles, renouvelle les membres de son bureau. Hélène Huby, fondatrice et présidente de la start-up girondine The Exploration Company qui conçoit des véhicules spatiaux réutilisables, a été élue à l'unanimité présidente de l'association. Elle succède au président du Conseil régional, Alain Rousset, qui en reste président d'honneur. Le conseil d'administration de Way4space, composé des représentants d'ArianeGroup, de Dassault Aviation, de la Région Nouvelle-Aquitaine, de Bordeaux Métropole et de la Ville de Saint-Médard-en-Jalles, avait intégré en juillet 2023 trois nouveaux administrateurs, dont The Exploration Company, mais aussi Stellar Communications et Telespazio France.

« Les membres fondateurs publics et privés s'inscrivent ainsi dans l'esprit d'ouverture et de collaboration qui les ont conduits à créer Way4Space (...). », précise l'association dans un communiqué.



La fondatrice de The Exploration Company, Hélène Huby, est la nouvelle présidente de Way4Space.

© D.R.

## Nouvelle-Aquitaine **18 % DE SURFACE BIO EN 2027**

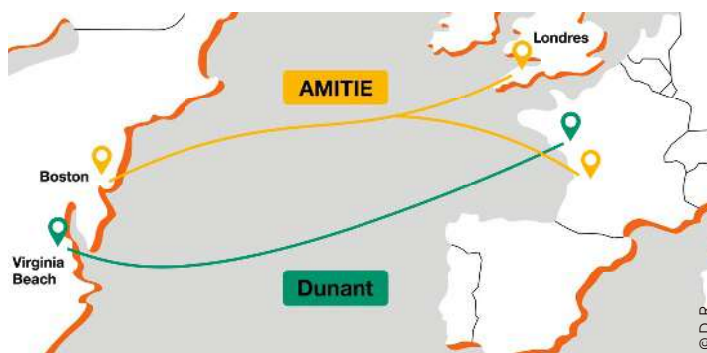
Les objectifs ont été fixés. À l'horizon 2027, le nouveau Pacte d'ambition pour l'agriculture biologique en Nouvelle-Aquitaine vise 18 % de la surface agricole utile en bio (contre 9,6 % aujourd'hui), 25 % d'exploitations bios (contre 13,8 % en 2023), 30 % de nouvelles installations en bio et 2,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Adopté par les conseillers régionaux en juin 2023, il a été cosigné le 15 décembre par la profession agricole, l'aval de la filière et les financeurs que sont l'État, la Région et les Agences de l'eau Adour-Garonne et Loire-Bretagne. Pour l'occasion, les différents acteurs étaient réunis dans les locaux du Syndicat d'initiative à vocation unique de Bordeaux-Mérignac (Sivu), un établissement exemplaire en matière de consommation bio puisque 57 % de ses produits sont labellisés AB. « La commande publique va prendre une part de plus en plus significative », a souligné Alain Rousset, président de la Région Nouvelle-Aquitaine. Reste que le premier axe stratégique de ce plan repose sur le développement de la consommation et la promotion de l'agriculture biologique auprès du grand public. Il a également pour objectif de structurer les filières biologiques et de former, expérimenter et diffuser. Au total, près de 70 millions d'euros par an ont été mobilisés par les pouvoirs publics de 2017 à 2022 dans le cadre du premier Pacte bio.

## 1<sup>RE</sup> ÉDITION RÉUSSIE POUR LE BOOSTER CAMP DU RÉSEAU ENTREPRENDRE AQUITAINE

Organisé les 13 et 14 décembre au domaine de Fompeyre, à Bazas, le premier Booster Camp du Réseau Entreprendre Aquitaine a réuni les dirigeants de 6 entreprises (les « boostées ») pour une expérience de 24 heures, durant lesquelles elles ont été entourées par une équipe de 80 experts et chefs d'entreprise (les « boosters »). Ce programme d'accompagnement inédit et collectif, visant à accélérer la croissance d'entreprises avec l'aide d'entrepreneurs bénévoles, a consisté à établir en seulement quelques heures une véritable stratégie de développement. « Le Booster Camp est une aventure humaine avec 10 personnes qui nous donnent de leur temps, un temps précieux, on le sait, de leur expérience. Ça a été vraiment enrichissant et rassurant de pouvoir se reposer sur ses pairs et d'avoir toute cette diversité d'expérience », commente dans un communiqué Julie Cutillas, dirigeante de Coven, boostée. « Ce qui nous a le plus marqués, c'est le temps offert par les participants. Un peu plus de 24 heures assez intenses, partagées avec un chahutage de points de vue et une confrontation », complètent Xavier de la Borderie et Nicolas Zisswiller, fondateurs d'Aktea, également boostés.

### Bruges AMITIÉ, LE CÂBLE SOUS-MARIN QUI FAIT DE BORDEAUX UN HUB DE CONNECTIVITÉ MONDIAL

Inauguré le 19 décembre, au sein du centre de données BX1 d'Equinix, à Bruges, le câble sous-marin Amitié est entré en service. Après 4 ans de travaux entre les continents américain et européen, le câble de 6 800 km relie désormais Lynn, aux États-Unis, Le Porge, dans le Médoc et Bude, en Grande-Bretagne. « Il vient renforcer les capacités de connectivité sur la route numérique la plus dense au monde », assurent dans un communiqué Orange, responsable du bon fonctionnement du câble pour la France et de la maintenance de la station d'atterrissement, fournissant les infrastructures terrestres jusqu'au centre de données BX1 ; et Equinix, hub de connectivité du câble pour la France, le reliant avec tous les centres névralgiques d'échanges de données européens depuis Bordeaux. Il confirme « la place grandissante de Bordeaux en tant que hub numérique français », concluent-ils.





## Bègles VALOREM ET LA BANQUE DES TERRITOIRES LANCENT CALYPSO

L'opérateur indépendant en énergies vertes Valorem, installé à Bègles, a conclu un accord de partenariat de long terme avec la Banque des Territoires en vue d'accompagner son développement. La plateforme d'investissement Calypso a ainsi été créée afin de soutenir la construction de 500 MW de centrales solaires et éoliennes à l'horizon 2027, correspondant à la consommation d'une agglomération de plus de 485 000 habitants. Les projets financés par Calypso seront détenus à hauteur de 49 % par la Banque des territoires et à 51 % par Valorem. « L'approche territoriale est au cœur du développement des projets en énergie renouvelable (ENR) portés par Valorem. Nous souhaitons rester acteur de ces territoires dans la durée et faire des ENR un levier d'activité pour ces derniers. Le partenariat avec la Banque des Territoires nous permettra de développer davantage de capacité de production en énergie verte tout en nous associant avec un acteur, public, qui partage cette approche de création de valeur dans les territoires », commente dans un communiqué Jean-Yves Grandidier, président fondateur du groupe Valorem, qui vient par ailleurs d'annoncer un accord de coopération avec T&T Proenergy pour développer plus de 300 MW de projets solaires photovoltaïques en Pologne.



Le fondateur et président du groupe Valorem, Jean-Yves Grandidier

## Eysines / Biganos CMP COMPOSITES ACQUIERT CUVELIER POLYMECA INDUSTRIE

Le spécialiste girondin du développement, du prototypage et de la réalisation de pièces innovantes en matériaux composites, notamment destinées aux secteurs de l'aéronautique et du spatial, annonce la finalisation du rachat de l'usiner industriel Cuvelier Polymeca Industrie (CPI), basé à Biganos. Un rapprochement qui donne naissance au groupe CMPi, désormais composé d'une soixantaine de salariés répartis entre Eysines et Biganos. « Ce rapprochement a été favorisé par une collaboration existante depuis plusieurs années entre les deux sociétés et par la volonté délibérée des deux dirigeants d'unir nos forces. CMP Composites et CPI ont en commun de nombreux clients dans le secteur de l'aéronautique, du spatial et de la défense. Ensemble, nous poursuivrons l'accompagnement de ces industriels par une offre toujours basée sur l'agilité, l'innovation et l'excellence technologique », souligne dans un communiqué Jérôme Bénabès, président de CMP Composites.

## Gironde **UNE CONVENTION POUR ACCOMPAGNER LES BURALISTES EN MUTATION**

La CCI Bordeaux Gironde et la Fédération des Buralistes de la Gironde ont signé une nouvelle convention de collaboration, le 20 décembre à Bordeaux, pour accompagner les 500 buralistes du département dans leur transformation. Il s'agit de les aider à proposer de nouveaux services pour pallier la baisse des ventes de tabac et de journaux, mais aussi à réussir leurs transitions numérique et écologique. La transformation du métier de buraliste fait déjà l'objet d'une convention cadre au niveau national qui a conduit la CCI Bordeaux Gironde à réaliser 133 audits dans le département.

Les buralistes peuvent ensuite bénéficier d'une prise en charge à hauteur de 30 % des dépenses nécessaires aux travaux d'aménagement, avec un montant maximum de 33 000 euros. Cette aide est financée par l'État via le Fonds de Transformation des Buralistes.



## Talence **LES BONS CLASSEMENTS DE KEDGE BUSINESS SCHOOL**

L'école de commerce, créée en 2013 de la fusion de Bordeaux École de Management et Euromed, assoit sa bonne dynamique à travers plusieurs classements. Le palmarès du *Figaro Étudiant*, publié le 25 novembre, maintient le programme Grande École de Kedge à la 8<sup>e</sup> place de son classement. Il confirme la qualité de ce programme parmi 23 écoles de management françaises recrutant sur concours après une classe préparatoire, conférant le grade de master. Un succès étroitement associé à l'intégration du Grow by doing® construit autour d'une logique de l'apprentissage par l'action. Les étudiants bénéficient ainsi de nouveaux enseignements tels que l'art oratoire ou la montée en puissance des cours engageant les étudiants dans des actions concrètes à impact. Kedge grimpe également de 10 places dans le palmarès des 90 meilleures institutions européennes édité par le *Financial Times* le 4 décembre, se hissant ainsi à la 29<sup>e</sup> place européenne. L'école se maintient à la 7<sup>e</sup> place des Grandes Écoles de management françaises. Celui-ci se base sur des critères tels que le niveau de salaire 3 ans après l'obtention du diplôme et la progression de carrière. Il prend aussi en compte l'aspect international de l'école et l'excellence du corps professoral.



## Arcachon

**L'ASSOCIATION DU GOLF RECONDUITE POUR QUATRE ANS**

L'association du Golf d'Arcachon a été reconduite pour les 4 prochaines années d'exploitation du golf. Cette association, riche de 833 membres, exploite le golf depuis 70 ans. Elle a répondu à un appel d'offres lancé par la ville d'Arcachon en juillet dernier visant à un nouveau plan d'exploitation et de développement du golf en cohérence avec les enjeux du territoire.

Les membres de l'association et son président, Serge Vigier, ont présenté un dossier faisant état de leurs réalisations (Open d'Arcachon, baisse de consommation d'eau, implication des bénévoles), des projets à venir (poursuite des actions de solidarité et développement de l'école de golf) ainsi que des points d'attention tels que le respect des enjeux environnementaux et l'accueil des nouveaux arrivants. Le Golf d'Arcachon va pouvoir ainsi lancer son nouveau programme de travaux d'amélioration du parcours et de son environnement.



Yves Foulon (maire d'Arcachon) et Serge Vigier (président du Golf d'Arcachon) entourés des membres du bureau.

## Saucats

**LE RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG SE PRÉCISE**

Pitch Immo et le Crédit Mutuel Aménagement Foncier ont été retenus dans le cadre d'un appel à projets pour la conception et la réalisation du réaménagement du centre bourg de la ville de Saucats. Le programme prévoit une nouvelle offre de 55 logements répartis dans 4 constructions distinctes en pierre blonde et bardage de bois grisé ainsi qu'un espace de 860 m<sup>2</sup> sur lequel seront installés des commerces. Le projet prévoit également deux placettes végétalisées et multifonctionnelles ainsi que des chemins et venelles connectés au réseau cyclable pour favoriser les mobilités douces. Le groupement a fait appel aux concepteurs MICASASUCASA architectes et à l'atelier de paysage Arcadie.



# LA UNE



HERVÉ  
MAUDET



# Abatilles

## De source

# girondine

**ARCACHON** · La source des Abatilles aura bientôt 100 ans. Après avoir appartenu à Vittel et Nestlé, ses propriétaires depuis 10 ans, Hervé Maudet associé à Jean Merlaut, l'ont considérablement transformée en tablant sur la communication, les partenariats et la modernisation de l'outil industriel. Avec la réussite à la clé : 50 millions de bouteilles sortent chaque année du site arcachonnais et l'entreprise a atteint 16 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Par Nathalie VALLEZ

**L**e petit kiosque dessiné sur les bouteilles d'Abatilles existe toujours. La fontaine, où venaient s'abreuver les curistes au début XX<sup>e</sup> siècle, est ceinte d'un joli bâtiment art déco avec des

vitraux orange et bleu. Il jouxte les bureaux, bel édifice dans le pur esprit arcachonnais et l'usine de production de 900 m<sup>2</sup>. Bienvenue à la Source des Abatilles, abritée par des pins parasols, dans les beaux quartiers d'Arcachon. À sa tête depuis 10 ans, Hervé Maudet, associé à Jean Merlaut,

deux hommes également investis dans le négoce du vin qui ont su apporter de nouveaux codes. Une belle réussite pour cette entreprise girondine qui fêtera bientôt ses 100 ans.

### DES CLIENTS NOMMÉS FAURE, ARTHUR MARTIN OU BRANDT

Les premiers clients d'Hervé Maudet, lorsqu'il a lancé son activité de négoce, s'appelaient Faure, Arthur Martin ou Brandt ! Normal, ce Girondin avait commencé sa carrière dans l'électroménager. Mais en 1999, il décide de créer sa maison de négoce M.Vins, qu'il continue de diriger en parallèle des Abatilles. « À l'époque, il y avait de grosses opérations qui correspondaient à plusieurs milliers de bouteilles pour l'animation des réseaux. C'était de gros marchés. J'ai continué à développer M.Vins mais au bout d'un moment, j'avais beaucoup plus de clients





Le kiosque  
des Abatilles

© Source des Abatilles



Les Abatilles  
dans les années 30

© Source des Abatilles

que de stock ! » Pour rééquilibrer, il sollicite le négociant girondin Jean Merlaut en 2007 pour approvisionner ses stocks.

### QUELLE BONNE IDÉE !

Très vite, celui-ci lui propose une association : « Il me dit toujours qu'il a été bien plus visionnaire que moi », s'amuse Hervé Maudet qui n'accepte que 8 jours plus tard. « Tout le monde m'a dit que j'étais fou de réfléchir. Pour moi, c'était avant tout une rencontre humaine. » L'association se passe si bien qu'ils décident de lancer un autre projet. Au hasard d'un déjeuner à Arcachon, fin 2012, Hervé Maudet se retrouve assis à table à côté de Roger Padois, PDG de la Source. Sur un coup de tête, les deux hommes vont visiter le site. Les Abatilles sont à vendre : « Je ne sais pas pourquoi j'ai su que c'était pour nous, j'ai appelé Jean Merlaut en sortant pour le lui dire, il m'a répondu : « C'est génial. Quelle bonne idée ! » ».

### OPÉRATION CHR

Mais le site est économiquement faible : l'entreprise comptait 20 salariés (contre 53 aujourd'hui) et l'outil industriel était vétuste. « On n'avait pas de compétence dans l'eau mais on connaissait les lignes d'emouteillage dans le vin. » Et surtout, Hervé Maudet compte un gros réseau en CHR (Cafés, hôtels et restaurants) et décide d'emblée de développer cette partie. Qui n'est pas gagnée pour autant : « Plusieurs personnes nous ont dit qu'on ne serait pas rentable ». Ils décident d'emblée de trouver un positionnement et de développer la communication : « Dans l'eau, c'est primordial », remarque-t-il. Ils investissent la partie design, accompagnés de l'agence Hello, à l'époque dirigée par son épouse et qui assure toujours toute la communication. « On a utilisé les codes du vin avec une



## ABATILLES, UNE HISTOIRE CENTENAIRE

La source des Abatilles a été découverte en 1923 lors un forage destiné à extraire du pétrole. L'or noir est devenu transparent !

Mais sur l'étiquette c'est 1925 qui est marqué, date des premières bouteilles. Entre 1925 et 1930, la Société Thermale des

Abatilles est constituée avec une chaîne d'embouteillage, un établissement thermal, un restaurant, un kiosque et un parc paysager.

En 1961, le site est racheté par Vittel, puis en 1991 par Nestlé. En 2008, la source est

reprise par deux investisseurs Messieurs Bertrand et Padois qui la revendent en 2013 à Jean Merlaut et Hervé Maudet. « On va essayer de fêter dignement nos 100 ans », s'amuse ce dernier.

Les bouteilles  
La Bordelaise destinées  
aux hôtels  
et restaurants.



étiquette épurée et une contre-étiquette plus technique », souligne Hervé Maudet.

### GIRONDINS, UBB...

« Au démarrage, on l'a vraiment joué local avec un développement clair : monter des partenariats avec des acteurs locaux dans deux secteurs d'activité principaux : le sport et la gastronomie », annonce Hervé Maudet. Ils deviennent partenaires de plusieurs clubs sportifs et événements liés à la gastronomie et au vin : Girondins, UBB, boxeurs, Burdis (volley), hand et ils sont présents sur les salons officiels comme Vinexpo, Exp'Hôtel, ainsi que des expositions parisiennes de dégustation des vins (ils sont partenaires du CIVB). « On a construit notre image comme ça », se satisfait-il.

### LA BORDELAISE

Le gros investissement concerne la partie industrielle : l'embouteillage, les préformes. Les futures bouteilles plastiques arrivent sous forme d'éprouvette, elles sont

ensuite soufflées, puis remplies et conditionnées : « On a 2 lignes de production : une « l'eau tous les jours » par packs de 6 x 1,5 l qu'on trouve en grande distribution qui représente un volume important de 20 000 bouteilles/heure et une ligne qui fait les formats La Bordelaise, en plate ou en pétillante, verre ou plastique, qui représente 8 à 10 000 bouteilles/heure. La Bordelaise, la jolie bouteille en forme de bouteille de vin qui est devenue leur signature : « Elle est très différenciante ». »

« On a utilisé  
les codes du  
vin avec une  
étiquette épurée  
et une contre-  
étiquette plus  
technique »



## TROIS-HUIT

L'équipe de 53 personnes est structurée comme « une entreprise classique » : 4 équipes de production de 5 personnes qui assurent les trois-huit (la chaîne de production tourne en continu), une équipe de maintenance de 4, une équipe d'encadrement technique, le service qualité, la logistique, les services support, puis 3 commerciaux en grande distribution (seulement régionale, comptant la Nouvelle-Aquitaine et Toulouse) et 8 commerciaux pour les CHR (comprenant la côte atlantique, le Pays basque, Bordeaux, La Rochelle, Nantes et Paris.)

## RÉFÉRENCE LOCALE

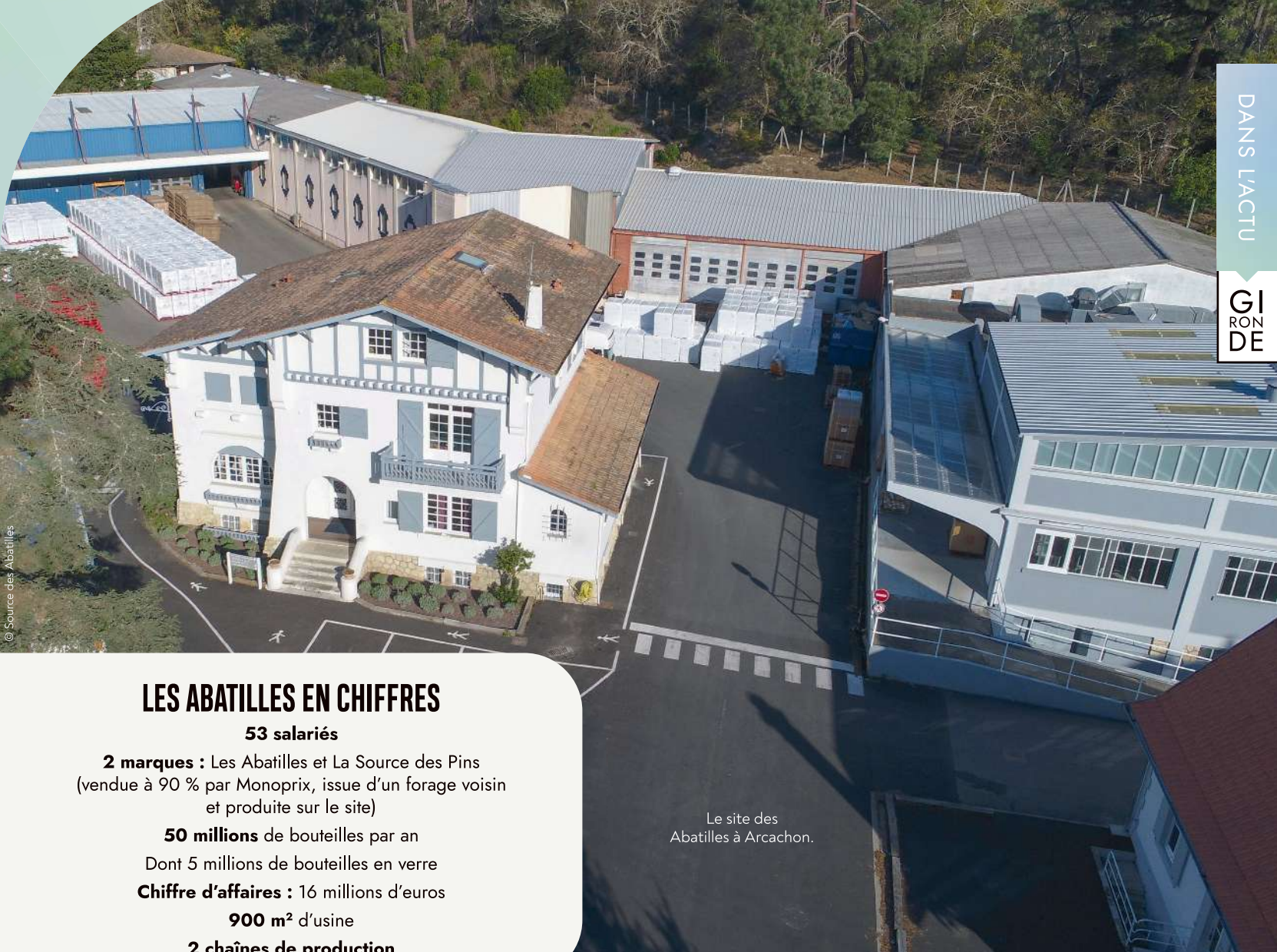
Tous ces investissements ont été payants ! Aujourd'hui, l'eau des Abatilles est très présente sur les tables des restaurants en Gironde, Landes, Pays basque, La Rochelle et Toulouse (où ils sont partenaires du Stade toulousain et du TFC) : « Humblement, c'est devenu une référence locale », reconnaît Hervé Maudet, « pour les consommateurs et les restaurateurs ». Mais la marque continue de faire son trou et se développe maintenant à Paris. Pour ces marchés-là, ils ont tablé sur la Bordelaise en verre : « Sauf à Bordeaux, on l'accepte en plastique parce qu'elle est jolie et que c'est du local. »

## L'EAU DE SAISON

Aujourd'hui ils produisent environ 50 millions de bouteilles par an (dont 5 millions de bouteilles en verre) : « Mais il y a un élément qu'on ne maîtrise pas, c'est la température », explique Hervé Maudet. Car la consommation d'eau est très liée à la saisonnalité : « Entre les mois d'été et d'hiver, on est à un rapport de 1 à 2,5 ! ». L'eau







Le site des Abatilles à Arcachon.

## LES ABATILLES EN CHIFFRES

**53 salariés**

**2 marques :** Les Abatilles et La Source des Pins (vendue à 90 % par Monoprix, issue d'un forage voisin et produite sur le site)

**50 millions** de bouteilles par an

Dont 5 millions de bouteilles en verre

**Chiffre d'affaires :** 16 millions d'euros

**900 m<sup>2</sup>** d'usine

**2 chaînes de production**

provient d'une nappe phréatique très profonde à 472 mètres de profondeur, protégée par d'autres nappes au-dessus et donc non soumise aux épisodes de sécheresse. L'eau est analysée chaque jour par le contrôle qualité doté sur place d'un laboratoire d'analyse en microbiologie et deux fois par mois par l'ARS.

### PLASTIQUE RECYCLÉ

Toutes les matières premières utilisées (bouteilles en verre et préformes) sont françaises et les étiquettes sont fabriquées en Charente. L'équipe a aussi développé une bouteille en plastique recyclé. Lancée il y a 2 ans, elle commence à bien fonctionner selon son directeur qui ajoute : « Toutes nos bouteilles sont recyclables à 100 %. Et celle-ci est en matière recyclée à 100 % ». Une orientation

« C'est devenu une référence locale pour les consommateurs et les restaurateurs »

importante car le plastique garde son intérêt : « En termes de bilan carbone, quand un camion arrive avec les préformes en plastique, il en a 700 000, quand c'est du verre, on est à 20 000. » Ils ont aussi rajouté les bouchons solidaires sur les bouteilles et investi dans la réduction des déchets. Le site a ainsi atteint sa vitesse de croisière et s'impose comme une référence girondine reconnue. ■







# Daxap joue sa part dans la transition

**BORDEAUX** · La filiale transport du groupe Daxap franchit une nouvelle étape vers la transition énergétique avec l'acquisition d'un premier camion 100 % électrique destiné aux travaux publics. Parallèlement, le groupe travaille sur un projet de la valorisation des déblais de chantier de la métropole bordelaise.

Par Hélène LERIVRAIN

**C'**est une nouvelle étape vers la transition énergétique pour Daxap, entreprise de location de camion et engin de travaux publics avec chauffeur, qui emploie une vingtaine de personnes à Bordeaux.

Après avoir fait modifier sa flotte de camions qui roule désormais au carburant alternatif B100 (huile de colza française), permettant de réduire de 60 % les émissions de CO<sub>2</sub>, la filiale transport du groupe a fait l'acquisition début décembre d'un premier camion 100 % électrique. « Il va permettre de nous rendre compte en situation des réelles contraintes de l'électrique et de voir comment il est possible de l'adapter au mieux pour que cela n'impacte pas nos clients », explique Matthieu Alarcon, directeur général de Daxap Transport.

Le basculement de la totalité de la flotte de camions ne sera engagé que dans un second temps. À ce stade, les clients de Daxap semblent jouer le jeu. « S'il n'y a pas

encore de restriction de circulation au niveau de Bordeaux Métropole, il leur est de plus en plus demandé de réduire leurs émissions dans le cadre des marchés publics », confie Matthieu Alarcon.

## UN PROJET DE VALORISATION À 100 %

Parallèlement, le groupe qui dispose d'une plateforme de vente de granulats travaille sur un projet de la valorisation des déblais de chantiers de la métropole bordelaise. « Actuellement, les entreprises de travaux publics vident les terres de chantier, considérées comme un déchet, sur la plateforme et rechargent des granulats pour leurs chantiers », décrit Guillaume Pascal, gérant associé chez Daxap. Et pour alimenter la plateforme en cailloux, des semis remorques arrivent directement des carrières d'extraction de Charente. « Ils les vident et rechargent les déblais de terre qu'ils remontent dans les carrières. C'est une hérésie », commente Guillaume Pascal.







Le camion grue  
100 % électrique de Daxap

« Daxap a mis au point un process qui nécessitera un investissement de 15 à 20 millions d'euros »

Aujourd'hui, Daxap valorise déjà 30 à 40 % des terres de chantier par criblage et concassage. Mais demain l'entreprise a un objectif de revalorisation des terres à 100 %. Pour cela, Daxap a mis au point un process qui nécessitera un investissement de 15 à 20 millions d'euros. Une sorte de tamis et d'installation de lavage à grande échelle permettra de séparer cinq types de matériaux différents présents dans les terres évacuées de chantier, de les normer et les réutiliser. « L'argile servira à produire du béton prêt à l'emploi », ajoute Guillaume Pascal.

#### UN PARTENARIAT AVEC MATERRUP

Dans ce cadre, Daxap a signé sur la métropole un partenariat d'exclusivité avec l'entreprise Materrup qui pro-

duit dans les Landes un ciment bas carbone à base d'argile non calciné. « En supprimant les camions sur la route entre la carrière et la plateforme, nous passerions de 7 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> rejetées à 571 000 tonnes. » Dans une logique de cohérence, Daxap prévoit également d'équiper son bâtiment en panneaux photovoltaïques et de mettre en place un circuit d'eau fermé pour le lavage. « Il n'y a pas de secteur qui ne soit pas concerné par la transition. Alors que le TP véhicule une image rustique, nous prouvons que le réchauffement climatique nous concerne également », conclut Matthieu Alarcon. ■



# Nouvelle-Aquitaine En bref



## Dordogne IMEPSA INTÉGRÉE DANS LE PROGRAMME ETINCELLES

Imepsa, entreprise familiale de conception et fabrication d'accessoires plastiques et produits industriels à Montrem, est la seule entreprise de Dordogne, parmi les 50 PME choisies à l'échelle nationale, à intégrer le dispositif national ETIncelles. L'objectif ? Faire de certaines PME à potentiel des ETI, car l'État considère que le nombre d'entreprises de taille intermédiaire en France est encore trop faible par rapport à nos voisins allemands, britanniques ou encore italiens. Ce dispositif vise à accélérer la transition énergétique et écologique des ETI en lien avec France 2030, à favoriser l'accès des ETI aux compétences et développer leur attractivité, à renforcer l'accompagnement des ETI par les pouvoirs publics et à améliorer la compétitivité des ETI. Les PME ciblées par ce programme seront accompagnées dans cette transition. Le programme a été lancé en novembre.



ÉRIC  
FRÉTILLÈRE

## Dordogne ÉRIC FRÉTILLÈRE RÉÉLU PRÉSIDENT D'IRRIGANTS DE FRANCE

Lors du conseil d'administration d'Irrigants de France, mercredi 13 décembre à Paris, les administrateurs ont réélu Éric Frétilière, président de l'organisation depuis 2016. L'agriculteur-irrigant de 62 ans, installé depuis 20 ans à Saint-Rémy-sur-Lidoire sur une exploitation de 100 hectares, est aussi membre du Bureau de l'Association générale des producteurs de maïs (AGPM) depuis 2015, cofondateur et vice-président d'Irrigants d'Europe depuis 2018. Les enjeux majeurs pour une irrigation durable consistent à ses yeux à garantir la cohérence des politiques publiques et une gestion locale du partage de l'eau, assurer à tous un accès à la ressource et développer le stockage pour les usages agricoles, investir dans les nouvelles technologies pour améliorer cet usage. « Les récents événements météorologiques partout en France nous le confirment : le changement climatique nous impose de nous adapter. »

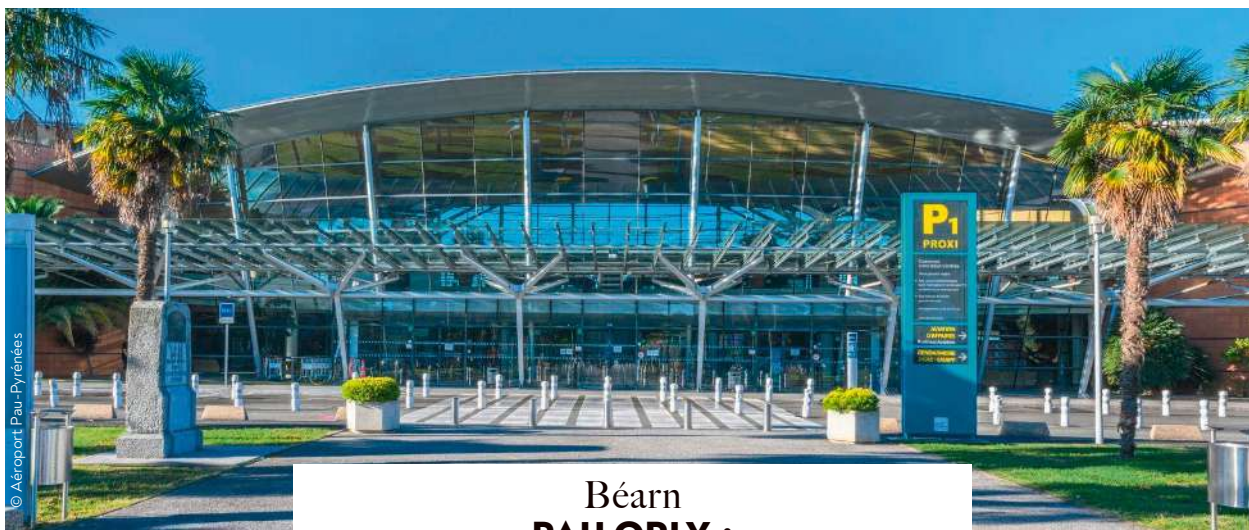




© AGPM

# Carnet

Le conseil d'administration de l'Association générale des producteurs de maïs (AGPM), réuni le 12 décembre à Paris, a réélu le Béarnais **Franck LABORDE** à la présidence de l'organisation pour un second mandat d'un an. Âgé de 54 ans, Franck Laborde est agriculteur à Préchacq-Navarrenx, installé sur une exploitation irriguée de 100 hectares en maïs semence, maïs grain et maïs doux. Il possède également un atelier de canards prêts à engraisser. Franck Laborde est entré au conseil d'administration de l'AGPM en 2006, puis au bureau en tant que secrétaire général en 2017, avant d'être élu président en février 2023. En parallèle, il est également membre du bureau et président de la Commission gestion des risques de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA).



© Aéroport Pau-Pyrénées

## Béarn PAU-ORLY : « UNE CONCURRENCE DÉLOYALE »

Ce mercredi 20 décembre, Nicolas Patriarche, président du syndicat mixte de l'aéroport Pau-Pyrénées (SMAPP), avait réuni plusieurs décideurs du monde économique béarnais avec l'intention de hausser le ton de manière collective. La raison : la liaison Pau-Orly en péril. Avant le Covid, 36 vols hebdomadaires étaient programmés à destination de l'aéroport parisien, contre 7 aujourd'hui : 120 000 passagers ont emprunté la ligne cette année, alors qu'ils étaient encore 300 000 il y a 4 ans. Pour Nicolas Patriarche, ces chiffres alarmants qui se répercutent sur la fréquentation globale de l'aéroport, quasiment divisée par deux, sont la résultante de « la concurrence déloyale avec l'aéroport de Tarbes », dont la liaison jusqu'à Orly est sous OSP (Obligation de Service Public) : « Il y a deux poids, deux mesures. 4,75 millions d'euros sont injectés par les collectivités locales dans cette ligne et l'État rajoute 1,2 million d'euros. Les règles du jeu ne sont pas les mêmes. » Le SMAPP en appelle à l'État pour trouver une solution qui permettrait une entente entre les deux plateformes, n'excluant pas un recours à la justice si nécessaire.

# Maisadour Transformer les défis en opportunités

**LANDES** • Face à l'urgence climatique, Maisadour dégage une nouvelle feuille de route. Avec « Ambition 2030 », la coopérative veut réinventer et déployer une agriculture régénératrice à forte valeur ajoutée.

Par Cécile AGUSTI

**D**evenir une référence du développement durable, telle est l'ambition de Maisadour. « Ambition 2030 », c'est d'ailleurs le nom qui a été choisi pour la nouvelle feuille de route du groupe coopératif pour ces prochaines années.

« Nourrir les populations tout en préservant la planète n'est plus une option. L'agriculture fait partie de la solution. Nous devons faire preuve de créativité et de courage pour proposer des solutions pour le monde de demain », assure le président Daniel Peyraube. « Chez Maisadour, nous faisons le choix de considérer ces défis comme des opportunités », renchérit le directeur général, Christophe Bonno. Jeudi 7 décembre, les deux hommes ont présenté les grandes lignes du nouveau plan aux adhérents de la coopérative, réunis à Saint-Pierre-du-Mont pour l'assemblée générale annuelle.

## RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

La démarche n'est pas nouvelle. En février 2022, la coopérative a obtenu le label Engagé RSE au niveau « confirmé » en récompense de son action et de son organisation en matière de développement durable. Elle ambitionne de décrocher le niveau « exemplaire » dès 2025. Pour y parvenir, quatre axes de travail ont été définis. Il s'agira tout d'abord de déployer une agriculture régénératrice et responsable.

Cela passera par une diminution de l'utilisation des énergies fossiles. Après avoir économisé 18 % sur ses consommations, le groupe souhaite que 50 % de l'énergie qu'il utilise soit renouvelable d'ici 2025. Le déploiement de panneaux photovoltaïques sur ses sites industriels et sur tous les nouveaux projets de bâtiments d'élevage est déjà lancé.



En 2025, 100 000 hectares seront conduits en agriculture régénératrice, c'est-à-dire que les pratiques agricoles renforceront naturellement la qualité et la fertilité des sols.



Également en 2025, 100 000 hectares seront en agriculture régénératrice, c'est-à-dire que les pratiques agricoles renforceront naturellement la qualité et la fertilité des sols. Baisse de 30 % de l'utilisation des engrais azotés, préservation de la ressource en eau et actions en faveur de la biodiversité sont inscrites sur la feuille de route. 100 % des parcours d'élevage seront notamment arborés d'ici 2026. Enfin, une stratégie de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> est lancée pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2045.

## RENTABILITÉ

Pour que le modèle soit viable, encore faut-il que la production soit rentable. Afin d'assurer une durabilité économique, tant au groupe qu'aux agriculteurs, Maïsadour souhaite plus que jamais s'appuyer sur des filières à haute valeur ajoutée.

Le déploiement de productions 100 % françaises et locales permet de garder la valeur ajoutée sur le territoire, tout en répondant aux attentes sociétales. Nés, élevés et préparés régionalement, les poulets des marques Poulet d'ici et St Sever bénéficient même d'une alimentation locale. Outre le maïs, le soja est cultivé et trituré dans le Sud-Ouest, grâce à la nouvelle unité installée à Saint-Sever l'an dernier.

Par ailleurs, pour aller chercher des économies et des gains de productivité, des plans de performance sont déployés dans l'ensemble des activités : le plan « Boost 2 » au niveau du groupe, « Turbo » pour la filière saumon, « Canard 360 » en palmipède et « Ginger 2 » pour la volaille.

## DELPEYRAT ACADEMIE

Pour accompagner ses 5 000 agriculteurs adhérents, Maïsadour doit s'appuyer sur des équipes performantes. Premier employeur privé des Landes avec 2 100 salariés dans le département (sur les 4 300 que compte le groupe), la coopérative a besoin de « retenir et attirer les talents », insiste Daniel Peyraube.



© Maïsadour

## L'EXERCICE 2022-2023 EN CHIFFRES

Malgré un contexte difficile (sécheresse estivale ayant entraîné une perte de 25 % des rendements en céréales, poursuite du conflit russo-ukrainien, inflation persistante et nouvel épisode d'influenza aviaire), Maïsadour enregistre « une croissance de son chiffre d'affaires (1,475 milliard d'euros) et un résultat en hausse de 35 % par rapport à l'année précédente », se réjouit le président Daniel Peyraube. Les bons résultats sont dus, selon lui, aux choix du groupe coopératif : reprise à 100 % des actifs de Fermiers du Sud-Ouest, création de l'usine de trituration de soja Graines d'Alliance à Saint-Sever ou encore reconquête commerciale de la marque Delpeyrat. Cette dernière est redevenue deuxième sur le marché du foie gras en grande surface, lors de la saison festive 2022 (et même première sur le marché du canard gras et maigre depuis septembre dernier). L'exercice 2023-2024, pour sa part, s'annonce sous de bons augures avec une bonne récolte « qui vient apaiser toute la filière ». Avec 515 000 tonnes, Maïsadour s'impose comme le premier collecteur de maïs du grand Sud-Ouest et le premier exportateur depuis les ports de Bayonne et Bordeaux.

Pour « les soutenir dans le développement de leurs compétences et de leur bien-être », « Ambition 2030 » comporte plusieurs actions. Lancée en septembre dernier, la « Delpeyrat Académie » propose des parcours de formation et d'évolution aux équipes commerciales de la marque. En 2024, une plateforme d'e-learning sera accessible à tous les salariés du groupe avec une formation carbone notamment. Le premier baromètre social sera lancé la même année. Enfin, pour développer l'attractivité des métiers agricoles, la coopérative travaille avec les écoles et les acteurs de l'emploi.

## TRANSMISSION DES EXPLOITATIONS

Ce chemin vers la transition agroécologique, Maïsadour sait qu'elle ne peut s'y engager seule. « Pour réussir, nous avons besoin de fédérer autour de notre projet, martèle le président. Nous devons mener cette action de manière collective. »

Aux côtés de toutes les composantes de la société (habitants, collectivités, acteurs économiques, institutions...), elle souhaite être actrice du développement des territoires sur lesquels elle est présente. Pour maintenir la vie sociale en milieu rural, elle a nommé deux experts pour travailler sur la transmission des exploitations. « Le renouvellement des générations et la pérennité des exploitations performantes sont des enjeux clés dans cette démarche, car combiner l'économie à la transformation est le meilleur levier pour fédérer autour de notre projet. » ■

# Agrolab

## Un projet collectif inédit

### LOT-ET-GARONNE •

Les acteurs de l'agroalimentaire en Lot-et-Garonne ont décidé de regrouper leurs forces autour d'un projet inédit : Agrolab. Porté par la technopole Agropole, ce projet collectif a été officiellement lancé le 5 décembre dernier.

Par Mathieu DAL'ZOVO

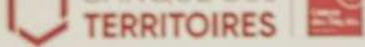
**T**erre de rugby, le Lot-et-Garonne va s'inspirer de l'ovalie et jouer collectif afin de répondre au mieux aux difficultés de recrutement et au développement des compétences dans le secteur de l'agroalimentaire. Après de longs mois de réflexion avec les différentes parties prenantes, la réalisation de différents travaux d'études, et en partenariat avec l'État français, la Banque des Territoires, la Région Nouvelle-



Aquitaine, le Conseil Départemental de Lot-et-Garonne, Agropole, et 15 entreprises emblématiques du territoire ont officiellement lancé le projet Agrolab. Mené par la technopole Agropole, Agrolab réunit 15 entreprises agroalimentaires, les principaux centres de formation (Agrocampus 47, Ifria Nouvelle-Aquitaine...), Ociat (Opérateur de compétences pour la coopération agricole, l'agriculture, la pêche, l'industrie agroalimentaire et les territoires), et pour la 1<sup>re</sup> fois le ministère de l'Éducation

nationale, avec l'objectif de donner de nouvelles aspirations et un nouveau regard sur les pratiques industrielles de la filière : « Le Lot-et-Garonne possède la 1<sup>re</sup> technopole d'Europe dédiée à l'agroalimentaire et des filières fortes (agricole et agroalimentaire) qui sont sur une belle dynamique, mais avec une image qui n'est pas à la hauteur. Nous avons donc mené une réflexion courte avec tous les territoires du département pour agir », constate le directeur d'Agropole, Sylvain Pineau.





ClickShare

## ENTREPRISES OU ORGANISATIONS DU CONSORTIUM

Agropôle, Agrotec, Agrocampus 47, Ifria, Conserves France, Éducation nationale, Ocapiat, Boncolac, Groupe Mericq, Maître Prunille, L & L, Cité Gourmande, Le Chef, Unicoque, Deuerer PétCare, Alliance Bio, Sud & Sol, Biovivers (Léa Nature).

**ALAIN ROUSSET**  
président de la Région Nouvelle-Aquitaine, lors du lancement d'Agrolab



DANS L'ACTU

EN RÉGION

© Julien Mivelle - La Vie Économique

### MARQUE EMPLOYEUR

Officiellement lancé, Agrolab poursuit 3 grands objectifs. Le premier verra la mise en place d'une marque employeur collective et territoriale afin d'améliorer l'image de la filière agroalimentaire à travers la création d'une websérie, d'un guide de bonnes pratiques pour les personnes intégrant la filière et des animations événementielles organisées dans tout le département. Le second objectif concerne le développement d'un hub interactif pédagogique de gestion des parcours destiné aux candidats, salariés, entreprises et étudiants, qui favorisera la mise en relation directe avec les entreprises pour découvrir les différents métiers de l'agroalimentaire : « Il faut travailler ensemble pour avancer et travailler

“ Il faut travailler sur la porosité entre l'école et l'entreprise ”

aussi sur la porosité entre l'école et l'entreprise », a témoigné Patrice Lemoine, directeur académique des services de l'Éducation nationale.

### UN NOUVEAU CAMPUS DES MÉTIERS

Agrolab permettra enfin de construire une offre de formation innovante via différents outils comme des Business & Serious Game, des kits pédagogiques attractifs et ludiques, des outils d'évaluation des postes et la création de différents référentiels métiers. C'est donc en regroupant les acteurs de l'éducation et de la formation que le projet Agrolab se distingue : « Tous les secteurs rencontrent des problèmes de recrutement, il faut se demander pourquoi ? L'information n'est pas le seul moyen à mettre en avant, il faut parler des conditions de travail, du sens... C'est donc une très bonne chose que le monde de l'entreprise et de l'éducation réfléchissent ensemble ! Il faut donner des pistes d'emplois aux élèves, notamment en 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> car c'est là que tout se joue, sans opposer les savoirs fondamentaux. C'est passionnant car les

jeunes réclament du sens humain sur les conditions de travail, l'environnement... pourquoi ne pas lancer un campus des métiers de l'agroalimentaire comme nous l'avons fait avec succès dans d'autres filières en Nouvelle-Aquitaine ? », a lancé Alain Rousset, président de la Région Nouvelle-Aquitaine, qui n'a pas caché son enthousiasme face à l'initiative lot-et-garonnaise.

### PROJET COLLECTIF

Ce projet collectif inédit programmé sur 3 ans, d'un montant total de 1 075 782 €, est soutenu dans le cadre de l'appel à projet ingénierie, opéré par la Banque des Territoires (créée en 2018, la Banque des Territoires est un des 5 métiers de la Caisse des Dépôts ayant pour objectif de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales). Financé par l'État français, la Région Nouvelle-Aquitaine et les entreprises du consortium, il aura pour objectif principal de valoriser les métiers de l'agroalimentaire en Lot-et-Garonne, afin d'attirer de nouveaux talents, et de fidéliser les compétences des salariés déjà en poste. ■



# Construire. sur un terrain dépendant d'un lotissement

## CHRONIQUE DES NOTAIRES DE LA GIRONDE ·

Vous souhaitez construire la maison de vos rêves sur un terrain dépendant d'un lotissement. Quelles sont les principales particularités d'un lotissement ? Éléments de réponse.

Par M<sup>e</sup> Rosine LAKSSIR, notaire à Libourne

### LE TERRAIN CONCERNÉ

Le lotissement est constitué d'un ensemble de terrains dénommés lots provenant de la division d'un terrain de plus grande importance. Le propriétaire qui effectue cette opération de division est nommé le lotisseur, il doit obtenir au préalable de la part de la mairie une autorisation de division de type déclaration préalable ou permis d'aménager selon la configuration du terrain et de la division projetée. Les règles

d'urbanisme sont figées pendant 5 ans à compter de la non-opposition à la déclaration préalable ou à compter de la délivrance du permis d'aménager, c'est ce que l'on appelle la « cristallisation des règles d'urbanisme », c'est-à-dire que le permis de construire obtenu par l'acquéreur d'un lot de terrain à bâtir dans un lotissement ne peut pas être refusé ou assorti de prescriptions spéciales du fait de dispositions d'urbanisme nouvelles.



M<sup>e</sup> ROSINE  
LAKSSIR





© D.R.

© Shutterstock



## LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT

Le règlement de lotissement est un document facultatif, s'il est établi il devra être joint au dossier de lotissement et être approuvé par l'autorité compétente. Le règlement de lotissement peut ajouter aux règles contenues dans le plan local d'urbanisme (PLU) et contenir des règles plus sévères que celles contenues dans le PLU. En revanche, il ne peut alléger les règles dudit PLU.

Le législateur a atténué cette contrainte, en établissant le principe de la caducité des règles d'urbanisme du lotissement dans l'article L442-9 alinéa 1<sup>er</sup> du code

« Le règlement de lotissement peut contenir des règles plus sévères que celles contenues dans le PLU »

→ Le dépôt de permis de construire, pour l'acquéreur d'un lot de terrain à bâtir, pourra être réalisé dès l'obtention par le lotisseur de la décision de non-opposition à la déclaration préalable.

- Lorsque le lotissement a fait l'objet d'un permis d'aménager, la demande de permis de construire pourra être faite soit à compter de l'achèvement des travaux de lotissement soit à compter de la délivrance de l'autorisation de procéder à la vente des lots avant l'exécution des travaux.

Le lotisseur est soumis à des obligations, il doit réaliser les voies d'accès communes, la création d'espaces verts, la viabilisation des terrains, c'est-à-dire que les terrains doivent être alimentés aux divers réseaux comme l'eau, l'électricité, l'assainissement, les télécoms auquel le particulier devra se raccorder une fois devenu propriétaire.

## LES DOCUMENTS ET ORGANES PRINCIPAUX RÉGISSANT LE LOTISSEMENT

Le propriétaire d'un terrain en lotissement est nommé « un coloti ». Il devra se conformer aux règles propres du lotissement. La réglementation sur la création et l'aménagement des lotissements relève du droit administratif, tandis que relève du droit privé tout ce qui concerne les relations entre le lotisseur et les acquéreurs des lots et les relations entre les acquéreurs de ces lots. Dès l'achat du terrain, l'acquéreur sera informé des règles de droit privé qui régissent le lotissement, celles-ci peuvent être contenues généralement dans deux types de documents : le règlement de lotissement et le cahier des charges.

de l'urbanisme issu de la loi dite ALUR qui dispose notamment que « les règles d'urbanisme contenues dans les documents du lotissement notamment le règlement (...) deviennent caduques au terme de dix années à compter de la délivrance de l'autorisation de lotir si, à cette date, le lotissement est couvert par un plan local d'urbanisme (PLU) ou un document d'urbanisme en tenant lieu ».

Cette caducité a vocation à s'appliquer à tous les lotissements quelle que soit leur ancienneté.

En résumé, si un règlement de lotissement contient des règles d'urbanisme plus sévères, elles ne seront plus applicables à deux conditions :



# Le président de l'association syndicale est l'un des colotis du lotissement

- le lotissement est couvert par un PLU ou un document d'urbanisme en tenant lieu,
- le lotissement a été autorisé depuis plus de dix ans.

## LE CAHIER DES CHARGES

Le cahier des charges est un document contractuel qui régit la vie du lotissement, et qui comme le règlement de lotissement est un document facultatif. Ce cahier des charges s'impose aux colotis. Il peut, tout comme le règlement de lotissement contenir des restrictions comme par exemple le nombre de construction par lots, le type de bâtiments autorisés, le type de clôtures... Cela peut freiner les potentiels acquéreurs d'un lot de lotissement si leur projet ne peut être réalisé sur le terrain (une extension, garage...) dès lors que cela est interdit par le cahier des charges.

Le cahier des charges étant par nature contractuel aucune caducité ne s'applique. Il ne pourra être modifié que par l'intervention d'une décision en assemblée générale réunissant les colotis, cette décision devra être prise à l'unanimité. Celui-ci peut également prévoir les modalités d'entretien des voiries, l'éclairage, l'arrosage... Il est souvent prévu dans le cahier des charges qu'il sera créé entre tous les propriétaires, une association syndicale libre.

L'association syndicale prend naissance lors de l'établissement de ses statuts. L'objet de l'association sera alors défini, l'association aura vocation à gérer, dans un premier temps, les dépenses relatives à la remise en état des voiries après la construction des maisons, puis l'entretien des espaces communs type espaces verts, voiries et

pourra effectuer des appels de fonds auprès de tous les colotis pour leur entretien. Les décisions relatives aux dépenses auront lieu dans le cadre d'assemblées générales qui seront tenues avec l'ensemble des colotis.

Dès l'achat du terrain, le notaire effectuera souvent un appel de fonds auprès de l'acquéreur, contenant une provision :

- pour les frais de constitution de l'association syndicale,
- pour les frais de dégradation des voiries occasionnées par les constructeurs de maisons individuelles.

Cette association syndicale fonctionnera jusqu'à ce que les espaces communs (réseaux, voiries, espaces verts) soient intégrés dans l'espace communal. Cela peut prendre plusieurs années : il faut attendre notamment que toutes les constructions soient terminées, que les voiries détériorées soient refaites que les espaces verts soient remis en état si nécessaire.

Généralement le président de l'association syndicale est l'un des colotis du lotissement, il devra tenir les assemblées générales, justifier des fonds détenus pour le compte de l'association syndicale, constituer un dossier afin que le service de l'urbanisme compétent accepte la rétrocession des espaces communs. Pendant toute la vie de l'association syndicale, (c'est-à-dire jusqu'à sa dissolution, lorsqu'elle n'a plus de raison d'être), les colotis sont membres de plein droit de l'association syndicale, en cas de revente du terrain ou de la maison construite, le nouvel acquéreur deviendra membre de cette association syndicale et

devra se conformer aux règles et obligations de ladite association syndicale.

Il peut néanmoins exister un lotissement sans association syndicale lorsque les voies et les espaces communs sont attribués en propriété aux acquéreurs des lots (terrains). Toutefois, la gestion des équipements communs risque d'être compliquée à gérer, car il va se créer une indivision entre tous les propriétaires, qui devront prendre des décisions à l'unanimité. En cas de désaccord entre eux, ils risquent dès lors de se retrouver dans des situations de blocage. ■

# Crise du logement et difficultés de recrutement

**CONJONCTURE** • Une récente enquête de la CPME montre que les entreprises peinent toujours à recruter et que cela impacte fortement leur activité. La difficulté pour se loger à proximité de l'entreprise est mise en avant par un salarié sur cinq. Zoom sur les principaux résultats de l'enquête de conjoncture de l'organisation patronale.

Par Charlotte DE SAINTIGNON

**A** lors que près d'un dirigeant sur deux (46 %) cherche à recruter, 85 % des entreprises, de toutes tailles et de tous secteurs d'activité, rencontrent des problèmes pour embaucher, notamment les PME et les entreprises industrielles. Elles sont même 86 % dans l'industrie ou le bâtiment et 87 % dans les services, à éprouver ces difficultés. Une situation stable par rapport au premier semestre

2023, qui confirme la peine des entreprises à se développer. C'est ce que révèle la CPME, Confédération des petites et moyennes entreprises, dans une récente enquête de conjoncture menée auprès de dirigeants de TPE-PME\*. En cause notamment ? La difficulté d'accès au logement. Ainsi, un chef d'entreprise sur cinq (19 %) signale que des candidats ont renoncé à venir dans leur entreprise en raison de difficultés pour se loger à proximité de l'entreprise, soit deux fois plus qu'il y a six mois. Pour rappel, ils n'étaient

que 10 % dans l'enquête CPME d'avril 2023 à citer ces entraves.

« Il est désormais plus qu'urgent d'agir », réclame l'organisation patronale. Car ces difficultés de recrutement ont un impact significatif sur l'activité.





Ainsi, 53 % des dirigeants concernés disent refuser des commandes ou des ventes par manque de personnel. Un « formidable gâchis » qui « exaspère les chefs d'entreprise qui ne s'expliquent pas comment ils se retrouvent dans cette situation alors que la France compte encore plusieurs millions de chômeurs indemnisés », note encore la Confédération. Pour autant, moins d'un tiers des dirigeants (31 %) confrontés à ces difficultés de recrutement considèrent que la régularisation des travailleurs étrangers pourrait apporter une solution à leur entreprise. À noter qu'ils sont cependant plus nombreux dans les secteurs d'activité les plus en tension, comme le bâtiment (47 %) ou le transport routier (43 %).

“ Ces difficultés de recrutement ont un impact significatif sur l'activité ”

## LE MORAL EN BERNE DES DIRIGEANTS

Le moral des patrons traduit l'essoufflement de l'économie. Pour près de la moitié des dirigeants de TPE-PME (interrogés pour la CPME du 9 novembre au 4 décembre 2023) c'est la baisse de l'activité qui figure désormais en tête de leurs préoccupations (47 %). Viennent ensuite, loin après, l'inflation (28 %), la problématique du recrutement et la hausse des salaires (24 %, à égalité). Plus d'un tiers d'entre eux (35 %) signalent une baisse de leur chiffre d'affaires.

B. L.

## PRÈS DE LA MOITIÉ DES DIRIGEANTS CRAIGNENT LE DÉPART DE SALARIÉS

Côté rémunérations, plus d'un dirigeant sur deux (55 %) prévoit une revalorisation des salaires dans son entreprise au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Une proportion qui grimpe à 61 % dans l'industrie et à 53 % dans le bâtiment. En parallèle, 58 % souhaitent verser une prime à leurs salariés – de partage de la valeur ou primes individuelles. Dans le bâtiment ou l'industrie, ils sont encore plus nombreux (respectivement 64 % et 67 %). Une presque obligation selon eux, puisque 49 % des dirigeants redoutent le départ de leurs salariés, en l'absence de hausse des salaires. 14 % signalent même le risque d'un conflit social dans leur entreprise. Dans les entreprises de 10 à 249 salariés, ils sont même 19 % à s'inquiéter de ce risque de conflit.

Néanmoins, la diminution des allègements de charges entre 2,5 et 3,5 smic ne serait pas sans conséquence sur ces hausses de salaire. Elle aurait ainsi pour effet de les stopper pour 39 % des chefs d'entreprise. Autre conséquence néfaste de cette remise en cause, une perte de compétitivité pour 51 % des dirigeants, ou encore un

impact sur le nombre de salariés pour 28 %. À noter que le gouvernement, dans le projet de loi de Finances 2024 prévoit pourtant un plafonnement en valeur absolue des allègements de charges entre 2,5 et 3,5 Smic.

Autre réglementation qui fait débat, l'obtention de jours de congés payés pour les salariés en arrêt maladie. Sur ce sujet, les chefs d'entreprise employant au moins un salarié sont presque unanimes : la quasi-totalité (93 %) d'entre eux considère comme anormal que des salariés en arrêt maladie bénéficient de jours de congés payés, au titre des périodes non travaillées. « Sur ce point, le gouvernement ne pourra donc pas mettre la poussière sous le tapis. Se contenter de ne pas surtransposer la directive européenne ne suffira pas », indique la CPME. Une jurisprudence que François Asselin a qualifiée, lors d'une table ronde sur le thème « Entreprises en 2024 : urgences et priorités », organisée par la Délégation sénatoriale aux entreprises, le 9 novembre dernier d'« incroyable. Au-delà du coût, on est sur un combat de valeur : du non-travail produit des congés », s'était-il alors interrogé. ■

\* Étude basée sur 1 418 réponses de dirigeants de TPE-PME interrogés via un questionnaire en ligne, auprès des adhérents de la CPME, du 26 octobre au 20 novembre 2023

# Le secteur du CUIR boosté par l'export

**ÉCONOMIE** • Avec 25 milliards d'euros de chiffre d'affaires sur les huit premiers mois, 2023 devrait être une plutôt belle année pour le secteur du cuir, même s'il subit le contexte inflationniste, selon le Conseil national du cuir. L'essentiel de son activité est porté par l'export tandis que le marché intérieur se restreint.

Par Anne DAUBRÉE

**C**est une double rareté : ce secteur-là passe aux travers de la crise, et ce, grâce à l'export. Le 28 novembre, lors d'une conférence de presse, à Paris, le Conseil national du cuir (CNC) dévoilait les tendances du secteur. Et elles sont plutôt positives. Pourtant, comme les autres, il subit les conséquences d'un contexte encore inflationniste, en dépit de la décélération de la hausse des prix qui s'est amorcée. L'inflation ? Une « double peine » pour les entreprises du cuir, souligne Franck Boehly, président du Conseil

national du cuir. Côté offre, la hausse des prix parcourt les maillons successifs de la filière, y provoquant des effets négatifs différenciés en fonction des spécificités des activités.

En amont, chez les éleveurs, la hausse des prix a impacté la consommation de viande des Français qui ont réduit leurs achats, renforçant une tendance lourde déjà existante : la réduction du cheptel de bovins. « Nous perdons 100 000 têtes par an. (...) L'équilibre économique des éleveurs n'est pas assuré et cela va impacter notre secteur. En effet, ces animaux sont élevés pour la viande ou le lait. Il va donc y avoir une baisse



## RÉPARER : UNE NICHE VERTUEUSE

Actuellement, le secteur de la réparation de la mode et du luxe pèse 1 milliard d'euros, dont 608 millions d'euros pour la chaussure et la maroquinerie.

Il concerne 2 650 entreprises et environ le double d'emplois. Ce marché devrait croître de 7 % les huit prochaines années, pour atteindre 1,6 milliard d'euros en 2030 (dont un milliard pour la chaussure et maroquinerie), selon diverses sources compilées par le Conseil national du cuir.

de disponibilité des peaux », prévient Franck Boehly. Dans la filière, viennent ensuite abattoirs, professionnels de la collecte de la peau, tanneries, mégisseries... « Ces entreprises sont confrontées à des hausses de charges énormes, car elles sont relativement énergivores », dévoile Franck Boehly. La flambée des prix de l'électricité ou de l'eau ont été fortement ressenties par ces sociétés.

À l'étape suivante, le secteur de la production a donc récupéré une matière première dont le prix a augmenté. Moins concernés par les problématiques des coûts énergétiques, « ces professionnels sont confrontés à l'augmentation des salaires. En effet, il s'agit d'activités industrielles qui emploient une main d'œuvre nombreuse et souvent proche du Smic, lequel est indexé sur l'inflation », décrit Franck Boehly. À l'arrivée, le secteur de la distribution se voit donc proposer des produits plus chers. « Ils parviennent à répercuter plus ou moins ces hausses, mais pas celles de leurs salaires, et encore moins celles de leurs loyers indexés sur l'indice des loyers commerciaux (ILC), lequel augmente de manière décorrélée de l'évolution de l'économie », poursuit le président du CNC.

Côté demande aussi, l'inflation a des conséquences importantes sur le secteur du cuir. En effet, les achats des ménages en matière d'équipement à la personne souffrent traditionnellement d'un arbitrage défavorable en période de crise. Fin 2023, ce secteur n'a pas retrouvé son niveau de 2019, contrairement à de nombreux autres. Résultat, le marché domestique du cuir, déjà à la peine, se restreint encore en 2023. D'août 2022 à fin juillet 2023, selon Kantar, les ventes de vête-

ments, chaussures et accessoires en cuir ont chuté en France de 5,9 % en volume, à 63 millions d'articles, et de 2,9 % en valeur par rapport à l'année précédente. Et les perspectives d'avenir ne sont pas meilleures : « nous allons débiter l'année 2024 sans élan, avec un niveau de consommation forcément relativement faible », souligne Franck Boehly.

## LUXE ET EXPORT, UNE NÉCESSITÉ

À rebours de ce contexte national morose, l'export offre des « bonnes nouvelles ». Ce marché devrait atteindre 20 milliards d'euros de chiffre d'affaires pour les huit premiers mois de 2023 (sur un total de 25 générés par la filière !), après une croissance de 11 %. Celle-ci est essentiellement portée par la maroquinerie (+10 %) et la chaussure (+15 %). L'excédent commercial, lui, devrait atteindre 5,5 milliards d'euros, contre 4,4 l'an dernier.

La meilleure performance de l'année : la Chine, avec une croissance de 12 %. Elle représente environ 13 % des exportations françaises (2,4 milliards d'euros). Les États-Unis, eux, pèsent pour 14 % des exportations (2,5 milliards d'euros). La baisse de 2 % de cette année succède à deux années de croissance exceptionnelles. Et cette tendance négative concerne surtout les matières premières et les articles de maroquinerie (-9 % pour les deux). En revanche, les ventes de chaussures ont augmenté de 8 %.

Par ailleurs, l'essentiel de l'export du cuir reste tourné vers l'Europe : elle représente 7,5 milliards d'euros environ (41 % des exportations) et a connu une croissance de 9 % cette année. Mais avec des évolutions différenciées selon les segments. Si maroquinerie et chaussure sont à la hausse, les matières premières sont en repli. « L'Italie a beaucoup diminué ses achats », commente Franck Boehly. Et enfin, le Moyen-Orient, encore modeste, avec 613 millions d'euros en 2022, apparaît comme le marché de l'avenir. Les ventes y ont augmenté de 8 % cette année (avec une envolée exceptionnelle pour les chaussures, de l'ordre de 34 %). Et le CNC prévoit un doublement du marché d'ici 2030.

Le secret de ces trajectoires ? « Nous dominons le marché mondial du luxe qui est extrêmement porteur. La France est identifiée comme ayant le meilleur savoir-faire au monde », dévoile Franck Boehly. D'après les prévisions de Nicolas Boulanger, consultant spécialisé dans le luxe, ce secteur devrait connaître une croissance de 8 % par an, dans les cinq ans à venir, ce qui augure bien de l'évolution de la filière cuir, très fortement soutenue par ces univers. Sur le territoire, ces succès commerciaux ont des traductions tangibles. « Toutes les grandes maisons ne cessent d'investir dans des ateliers, principalement en France. Ce sont des locomotives (...). Comme nous prévoyons que le luxe continue de croître, nous sommes raisonnablement optimistes pour les années qui viennent. Notre filière continue à exporter, à se développer » conclut Franck Boehly. ■

# Réduire les trajets quotidiens

**ENTREPRISES** • Fondée en 2020 par Laure Wagner et Waï-Ki Wong, « 1 km à pied » traque les trajets domicile-travail inutilement longs. Le logiciel à destination des équipes RH identifie les employés qui pourraient faire le même travail plus près de chez eux. Objectif : permettre aux salariés de faire moins de kilomètres en voiture pour améliorer leur qualité de vie, leur pouvoir d'achat et leur bilan carbone.

Par Charlotte DE SAINTIGNON



« **L**a moitié des actifs français travaillent pour des employeurs multisites. La majorité d'entre eux ne travaillent pas sur le site le plus près de chez eux », constate Laure Wagner. Depuis 2020, la start-up œuvre ainsi à réaffecter les employés de terrain près de chez eux pour décarboner les trajets domicile-travail. « Un kilomètre à pied ça use les souliers. Mais j'ajouterais que « ça n'use que les souliers » car c'est bon pour la santé, le climat, le portefeuille et pour la décongestion des villes. » Ce nom d'entreprise, qui comprend à la fois une distance et un mode de transport, est surtout « un futur souhaitable. C'est notre vision. Nous souhaitons montrer que l'on peut changer de paradigme et corriger la norme quotidienne qui est aujourd'hui de faire 15 km en voiture matin et soir ».

Partie de l'hypothèse que des millions de personnes pourraient faire le même travail à côté de chez eux, l'ancienne salariée de BlaBlaCar avait à cœur de continuer à réduire les trajets en voiture. D'où la mise au point, après une année de recherche et développement, d'un

logiciel RH permettant de cartographier et d'analyser les trajets domicile-travail actuels des salariés et de mettre en avant les rapprochements vers d'autres sites.

## MOBILITÉS INTERSITES

Sa cible ? Les employeurs publics et privés multisites qui ont des employés de terrain, de l'hôtellerie-restauration, du BTP, de la santé, les Ehpad, la sécurité, le transport, les énergies, les services aux entreprises, la petite enfance, le service public, les collectivités territoriales, liste Laure Wagner. « Soit la moitié des actifs français », clame-t-elle. À l'échelle de la France, on estime qu'il y a 7 millions d'employés de terrain qui travaillent pour 12 000 employeurs multisites. Quatre ans plus tard, 1 km à Pied travaille ainsi pour Auchan, Carrefour, Point P, Lidl sur toute la France et pour l'Eurométropole de Strasbourg. Grâce à son logiciel, dont le prix de la licence annuelle dépend du nombre de salariés, elle réalise la première étape de diagnostic des trajets existants. « Nous calculons le nombre d'automobilistes qui sont en mesure, pour le même trajet, de passer à un autre moyen de locomotion, comme le vélo, le





covoiturage ou les transports en commun. » Soit, dans le jargon de la mobilité, le report ou transfert modal potentiel pour chaque salarié, qui correspond au passage d'un mode de déplacement à un autre. Grâce à la data-analyse, la start-up est en mesure de qualifier les trajets des salariés et de leur proposer un plan mobilité employeur chiffré et priorisé. « Nous calculons, par exemple, le taux de pistes cyclables sur les itinéraires des salariés pour montrer à l'employeur s'il est opportun ou pas de lancer un plan vélo », explique-t-elle.

## “ La moyenne des trajets des Français est de 13,3 km par jour ”

### UN GAIN MÉDIAN QUOTIDIEN DE 20,4 KM

Les deux associés se sont lancés après avoir fait plusieurs constats : 72,5 % des salariés effectuent leur trajet domicile-travail en voiture (EMP 2019 Service des données et études statistiques, SDES) et « la moyenne des trajets des Français est de 13,3 km par jour, trop distant pour passer au vélo ».

L'entrepreneure assure qu'il y a « un potentiel de réduction des distances colossal ». Ainsi, le logiciel a calculé qu'en moyenne chez ses clients, 62 % des employés avaient un site plus près de chez eux. Et le gain médian constaté pour ces employés est de 10,2 km à l'aller, donc 20,4 km par jour, soit 4 500 km évitables pour chaque salarié, chaque année. « Les salariés passent ainsi de 15 à 5 km en moyenne, grâce à nous. » Un gain d'autant plus important pour tous les postes qui ne sont pas éligibles au télétravail, insiste-t-elle. Ainsi, pour les trois quarts des actifs français qui sont des travailleurs du réel (74 % des actifs français ont un emploi de terrain peu ou pas éligible au télétravail, selon la Fondation Concorde, think tank), « le seul moyen de leur faire faire des économies sur leurs trajets est d'en réduire la distance ».

Pour l'heure, n'étant pas connectée aux logiciels RH et n'ayant pas de remontées de la part des entreprises, Laure Wagner ne peut pas mesurer son impact. « Un jour nous serons connectés aux logiciels RH et pourrons comptabiliser les gains liés aux mobilités intersites opérées. »

Avec un potentiel de 7 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> économisables par an, à l'échelle de la France, Bpifrance, banque publique d'investissement, a intégré la start-up dans sa communauté « Coq vert ». Une communauté qui réunit plus de 300 entreprises engagées dans la transition énergétique, des acteurs des énergies renouvelables et des greentechs. Labellisée Greentech Innovation par le ministère de l'Économie, la start-up est également lauréate du programme d'accompagnement Propulse du ministère des Transports. ■



Wai-Ki Wong et Laure Wagner, fondateurs de 1 km à pied

# Les supermarchés coopératifs Modèle en devenir

**CONSOMMATION** · Loin des processus rationalisés de la grande distribution, des acteurs de l'économie sociale proposent des produits alimentaires à prix modérés, grâce à des marges moins élevées et à l'engagement de bénévoles.

Par Olivier RAZEMON

**L**a grande surface alimentaire est-elle, comme le laissent entrevoir les décisions politiques visant à contrer l'inflation, l'unique horizon du consommateur ? Pas nécessairement. Les alternatives à l'hypermarché sont foisonnantes, bien que souvent méconnues. Les « supermarchés coopératifs » en font partie, qui mêlent « écologie et démocratie », comme le titre une étude consacrée à ces lieux de vente, réalisée par la Fabrique écologique, un think tank spécialisé financé par du mécénat. Le document, publié fin novembre, a été commandé par la Fondation Carasso, créée par les héritiers du groupe Danone, comme dix autres études, dans le cadre d'une vaste enquête sur la manière dont les citoyens peuvent se réapproprier le système alimentaire.

« Il n'existe pas de définition formelle du supermarché coopératif », indique Jill Madelenat, directrice des études de la Fabrique, qui a écrit le document de 120 pages. Ces structures, généralement fondées dans les quartiers résidentiels des grandes villes par des groupes d'habitants non satisfaits de l'offre existante, présentent toutefois des caractéristiques communes. Sans but lucratif, elles proposent des gammes de produits les plus larges possibles à des prix avantageux, grâce à une faible marge et au bénévolat assumé par les membres. Au-delà des

gestes quotidiens des « consommateurs », qui, selon l'expression consacrée, « votent avec leur carte de crédit », ces lieux contribuent à « la repolitisation de l'accès à une alimentation saine et durable », note Jill Madelenat.

Le concept n'est pourtant pas nouveau. Les premières coopératives de consommateurs naissent au XIX<sup>e</sup> siècle industriel, lorsque les mouvements ouvriéristes veulent pourvoir les prolétaires urbains en denrées de qualité et bon marché. En 1900, au Royaume-Uni, on compte 2 000 coopératives réunissant 1,6 million de membres, d'après les recherches de la Fabrique écologique. Le mouvement demeure puissant jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. En 1976, en France, les 7 000 magasins Coop, dont 300 hypermarchés, emploient encore 45 000 personnes et réalisent un chiffre d'affaires équivalant à 2 milliards d'euros. Le secteur s'effondre soudainement vers 1985, au moment où la grande distribution, grâce à un foncier pas cher distribué par des maires bénéficiant des lois de décentralisation, s'implante massivement autour des villes.



## “ On compte une soixantaine de supermarchés coopératifs en France ”

Les magasins actuels datent de la fin des années 2010. On compte une soixantaine de supermarchés coopératifs en France, dont La Louve, à Paris, et ses presque 10 000 membres, Superquinquin, à Lille, ou La Cagette à Toulon. À ces établissements s'ajoutent environ 350 « épiceries solidaires », plus petites, proposant moins de références, implantées dans des petites villes ou des villages.

### BIEN PLUS QUE DES SUPERMARCHÉS

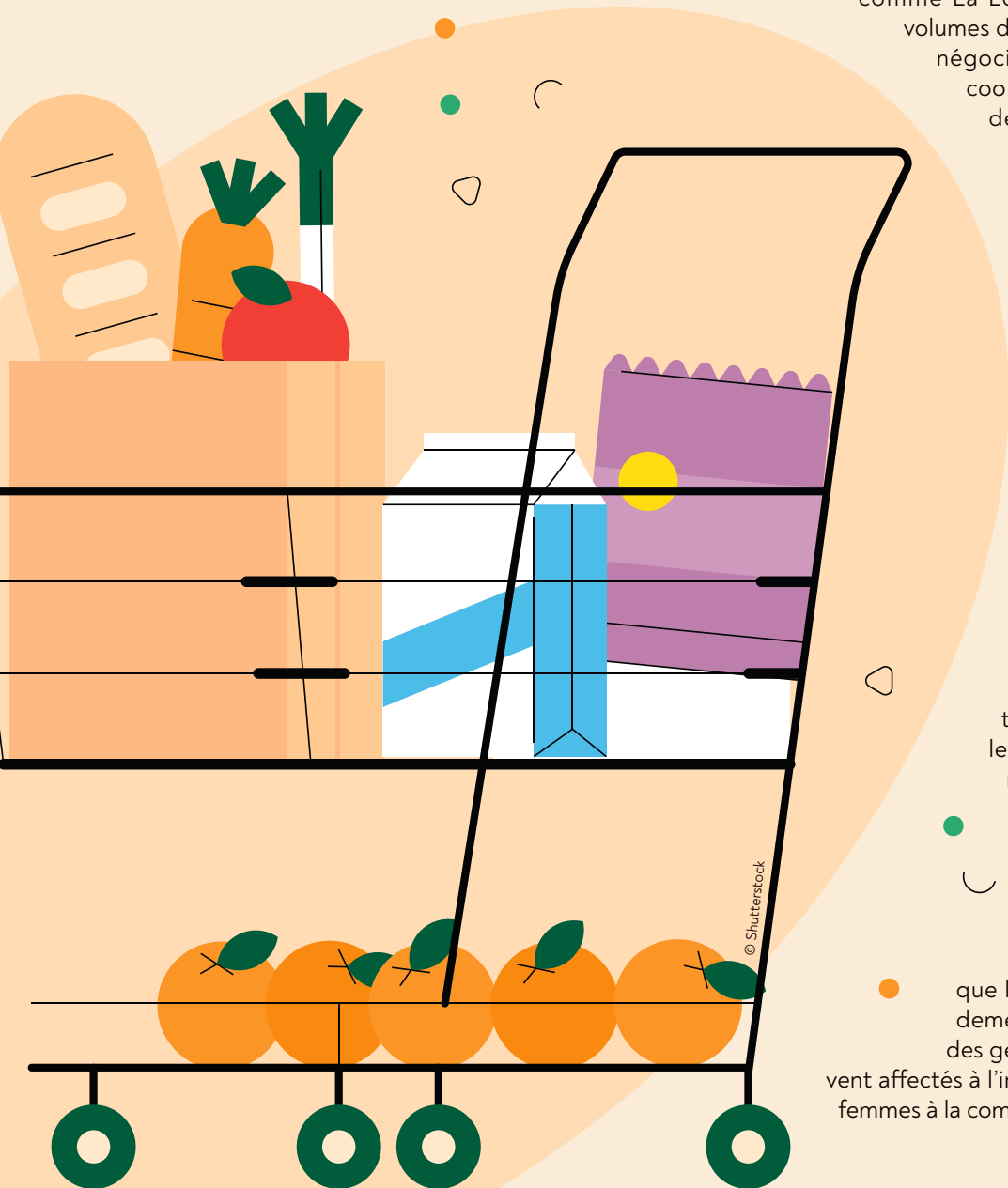
Le bénévolat est au cœur du fonctionnement. Les coopérateurs effectuent diverses tâches, de l'encaissement au travail administratif, en passant par le réassort, le ménage ou la communication. Certaines structures, puristes, se revendiquent de l'autogestion et refusent d'embaucher le moindre salarié. Mais la plupart d'entre elles ont recours à des employés, à l'image de leur modèle new-yorkais, le Park Slope Food Coop, fort de 17 000 membres, qui détient le record de « magasin alimentaire doté du plus grand chiffre d'affaires par mètre carré des États-Unis ». Outre le capital de départ investi par les membres, les supermarchés coopératifs bénéficient de subventions publiques et comptent sur le financement participatif.

Si « la moitié d'entre eux ont connu des difficultés consécutives à la pandémie et à l'inflation », constate Jill Madelenat, d'autres parviennent à l'équilibre, comme La Louve, à Paris. Malgré les petits volumes d'achat qui limitent leur capacité de négociation avec leurs fournisseurs, les coopératives parviennent à maintenir des prix bas, notamment pour les fruits et légumes bios, en maintenant des marges bien plus faibles que la grande distribution.

Mais ces lieux ne sont pas seulement consacrés à l'achat, puisque les coopérateurs y organisent des conférences, des formations militantes ou des ateliers de cuisine. « On y vient pour faire des choses ensemble, pour exercer des compétences qu'il est difficile de mettre en valeur dans l'entreprise », explique Jill Madelenat.

L'autrice s'est penchée sur la sociologie des coopérateurs. « Leur principal point commun est qu'ils sont issus d'une classe sociale très diplômée », observe-t-elle. Si leurs revenus sont hétérogènes, on ne trouve pas, dans les structures, la population des quartiers pauvres subissant la précarité alimentaire qui est pourtant la cible de ces initiatives. L'autrice souligne par ailleurs que 70 % des membres « sont des femmes » et

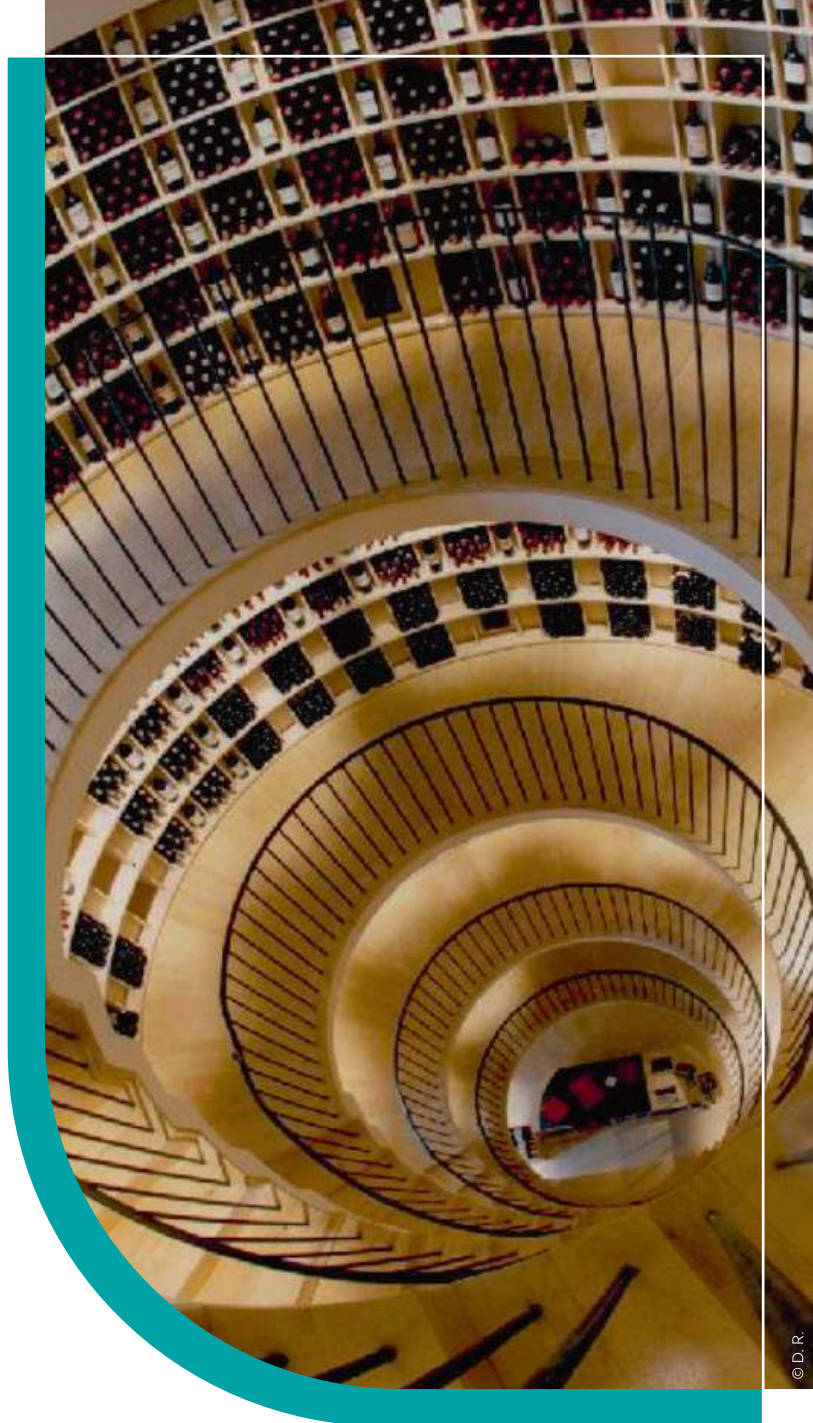
que les tâches, au sein des structures, demeurent réparties selon des habitudes genrées. Les hommes sont plus souvent affectés à l'informatique et au bricolage, et les femmes à la communication ou à la comptabilité. ■



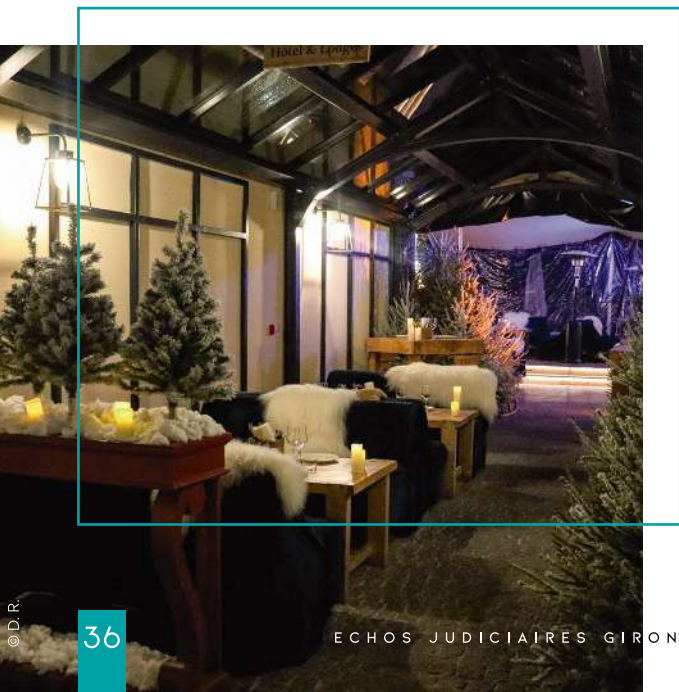
# Sortir en Gironde En bref

## Bordeaux RÉNOVATION À L'INTENDANT ET CHEZ BADIE

Deux institutions bordelaises vont se refaire une beauté ! À partir de janvier, les magasins L'Intendant, puis Badie, fermeront leurs portes successivement pour travaux. Les travaux de rénovation du caviste L'Intendant, menés par le cabinet d'architectes Trace et Associés, débiteront le 6 janvier. Lorsque le chantier sera livré en mars, ce sera au tour de Badie, d'abord côté Vins et Spiritueux, puis Champagne, de fermer à leur tour pour plusieurs mois. Si L'Intendant conserve son escalier emblématique et ses 1 600 références sur 5 niveaux, les boutiques Badie seront quant à elles entièrement repensées. À travers l'embellissement de ses boutiques, le groupe Duclot - qui est propriétaire des deux enseignes - affirme sa volonté de réhabiliter chaque magasin dans une ambiance à la fois sobre et élégante, avec un agencement sur mesure permettant à ses vendeurs sommeliers de conseiller au mieux la clientèle.



© D. R.

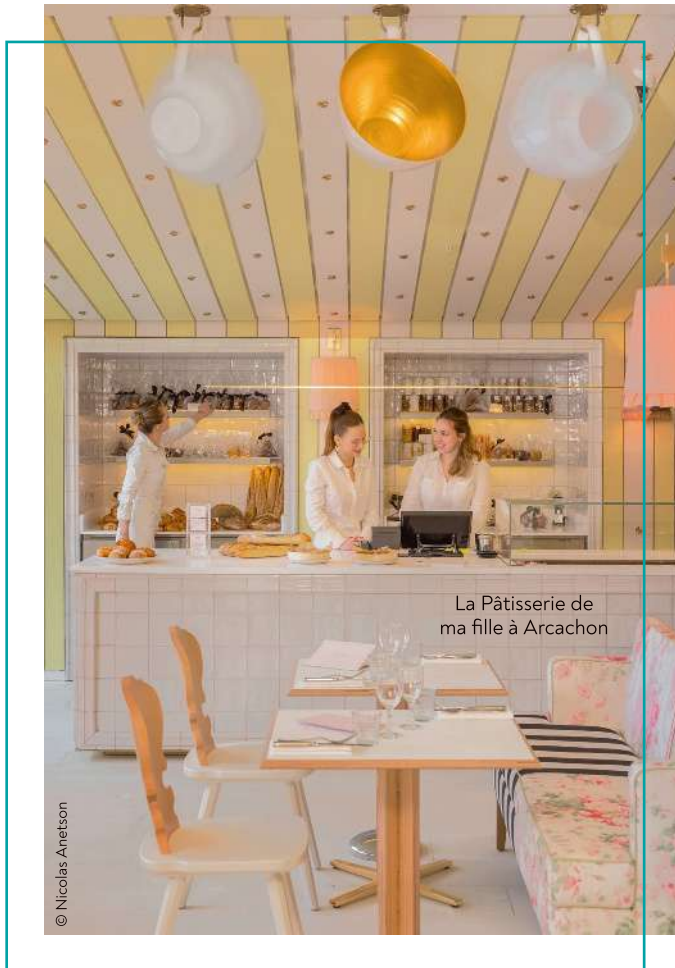


## Talence UN RESTAURANT ÉPHÉMÈRE AU DOMAINE DE RABA

Le restaurant éphémère *Le Refuge* rouvre ses portes pour la 3<sup>e</sup> année consécutive au Domaine de Raba. *Le Refuge*, c'est une ambiance chalet de montagne, réconfortante en ces mois d'hiver, avec une carte adéquate : un large choix de fondues et de raclettes, ainsi que des planches variées (saumon gravlax, saveurs pyrénéennes...) Et ambiance « Winter is coming » oblige, *Le Refuge* privilégie aussi une ambiance festive avec une carte de spiritueux et cocktails, ainsi qu'un DJ set avec piste de danse.

**Le Refuge (ouvert jusqu'au mois de mars) : mercredi et jeudi 19 h - 22 h, vendredi et samedi DJ set 19 h - 2 h.**





## Arcachon UNE NOUVELLE PÂTISSERIE SIGNÉE TÉCHOUEYRES

La Pâtisserie de Ma Fille vient d'ouvrir au centre d'Arcachon. 7 ans après l'ouverture de la Pâtisserie de Famille, accolée à l'hôtel Haaïtza (au Pyla), avec aux commandes le chef pâtissier Antony Prunet, la famille Téchoueyres lance ce nouveau projet gourmand. De 7 heures 30 à 19 heures, ce nouveau lieu propose des créations sucrées d'Antony Prunet, ainsi qu'une carte salée, pour le déjeuner ou pour une petite fringale de journée avec les tapas et autres spécialités réalisées par le nouveau chef cuisinier Jérémy Mathieu. L'établissement les accompagne de cocktails, vins et champagnes. Comme pour ses autres lieux, c'est le créateur Philippe Starck qui a imaginé le décor : tout de marbre, bois aux tons pastel, carreaux de ciment et tissus fleuris, l'ambiance est douce et lumineuse.

**La Pâtisserie de Ma Fille,  
place des Marquises à Arcachon.**

## Floirac LA PAT'PATROUILLE À L'ARENA

Vous connaissez la Pat'Patrouille, cette bande de petits chiens sauveteurs toujours prêts à aider les habitants de leur vallée ? Vos tout-petits les connaissent en tout cas ! Ce dessin animé anglais (Paw Patrol), très apprécié des enfants, est mis en scène le temps d'un spectacle enjoué et musical.

Dans Pat'Patrouille « En avant les Pirates » la joyeuse troupe va devoir sauver le Capitaine Turbot tombé dans une caverne pendant la grande fête de la journée des pirates. En le secourant, la Pat'Patrouille tombe sur une carte au trésor qui les entraîne dans une aventure épique. Sur fonds animés des lieux bien connus des enfants, les personnages chantent, dansent et animent un spectacle enjoué ! Et pour ceux qui ne sont pas à Bordeaux fin décembre, une autre représentation est prévue pour le 3 mars.

**Pat'Patrouille – le spectacle ! En avant les pirates ! le 30 décembre (14 heures et 17 heures) à l'Arkéa Arena**



UN MOIS  
UNE ŒUVRE

Au musée des  
**Beaux-Arts**  
de **Bordeaux**

# Espiègle divinité

*L'Après-midi d'un faune*  
d'Alexandre Callède, 1946

**T**ête d'affiche de l'exposition *Resculpter les énergies*, organisée avec l'association Fusion jeunesse à la Galerie des Beaux-Arts jusqu'au 7 janvier 2024, *L'Après-midi d'un Faune* est réalisée en 1946 par Alexandre Callède (1899-1980). Cette sculpture est la représentation du faune, divinité champêtre, espiègle et bucolique



ainsi qu'une citation directe du poème de Stéphane Mallarmé, mis en musique par Debussy et chorégraphié par Nijinsky pour les Ballets russes au Théâtre des Champs-Élysées en 1913. Marqués

par des traits effrayants caractéristiques, les *Faunes* de Callède se démarquent des représentations plus classiques de ce personnage mythique. Mi-homme mi-bouc et s'apparentant à un satyre, le faune





Alexandre Callède,  
*Faune couché à la flûte de Pan,*  
 (dit aussi *L'Après-midi d'un faune*),  
 1946.

fascina le sculpteur par sa malice et sa bonté. Après un apprentissage chez le sculpteur sur bois Vidal et la pratique de la sculpture d'ornementation, Alexandre Callède étudie à l'École municipale des Beaux-

Arts et des Arts décoratifs de Bordeaux auprès d'Edmond Tuffet. Il fréquente par la suite l'atelier de Pierre Seguin, professeur de sculpture décorative à l'École nationale des Arts décoratifs à Paris. À par-

tir de 1928, le sculpteur expose au Salon des Indépendants bordelais. Régulièrement salué par la critique étrangère, notamment américaine, il assoit sa notoriété tant sur un plan national qu'international. ■



# Une affaire d'honneur

## LE SANG LAVE L'HONNEUR

**E**n 1887, à l'époque où l'honneur bafoué se lave dans le sang, Clément Lacaze, un des meilleurs maîtres d'armes de Paris, est entraîné dans une spirale de violence lorsque son neveu est pris à partie par Louis Berchère, officier belliqueux qui multiplie les provocations en duel. Marie-Rose Astié de Valsayre, féministe moquée dans les journaux, veut apprendre à manier le fleuret pour défendre son honneur et celui de toutes les

femmes... Vincent Perez envisageait depuis longtemps envie de s'atteler à ce sujet.

« J'ai toujours voulu réaliser un film autour du duel, sans jamais trouver comment et dans quelle époque. Dans ma carrière d'acteur j'ai fait plus d'une trentaine de combats, à l'épée, au sabre et fleuret, notamment dans *Le Bossu*, *La Reine Margot* et *Fanfan La Tulipe*. Sur le tournage de *J'accuse*, Jean Dujardin m'a encouragé à faire ce film sur le sujet du combat. Il a rouvert cette boîte de Pandore que j'avais fermée. Mon désir était resté intact mais je me sentais enfin prêt. »

Il signe un film de cape et d'épée dramatique au contenu original, situé à une époque méconnue où les duels étaient monnaie courante – un par jour dans





la capitale, alors qu'ils étaient déjà interdits. Il en décortique le protocole réglé, sans négliger ses apparences de grandeur d'âme d'un autre temps. Il souligne l'importance de l'orgueil démesuré qui les sous-tend. Le contexte historique, social, moral aussi, est développé de façon passionnante.

« J'ai voulu faire un film sur ses hommes et les devoirs qui leur étaient assignés : cette obligation de courage viril, de maîtrise de la peur, cette charge folle de défendre son honneur. Lorsque ces messieurs pensaient que cette valeur avait été bafouée, ils n'hésitaient pas à mettre leur vie en jeu pour obtenir réparation. J'ai pensé à l'incidence de la guerre de 1870 et de sa défaite. Je devais intégrer dans leur por-

sionnante, cette fine lame au caractère austère, comme détaché de tout après avoir vu ses camarades mourir sur les champs de bataille.

« Son charisme est tel que même sans parler ni bouger, il crève l'écran. Il a quelque chose de très touchant que je voulais qu'on perçoive chez Lacaze : sous la force, la détermination, et le calme qu'il dégage, on sent chez lui une nostalgie et une grande sensibilité. Il est le Lacaze dont je rêvais et il apporte une modernité, donnant l'impression de réinventer cet emploi et cette époque. »

Doria Tillier est drôle en féministe pugnace qui a réellement existé, comme d'autres personnages du récit dont le directeur de la salle d'escrime Eugène Tavernier (Guillaume Gallienne, particulièrement excellent) ou le patron de presse Ferdinand Massat (Damien Bonnard).

« J'ai situé le film en 1887 car c'était une année charnière qui annonce un monde qui change, notamment la timide percée du féminisme, mais l'époque reste marquée par les traditions du XIX<sup>e</sup> siècle. La pratique du duel s'est intensifiée à partir de 1881 avec la promulgation de la loi sur la liberté de la presse. Autorisés à publier ce qu'ils voulaient sans risque de censure, les journalistes multiplièrent les provocations, suscitant une hausse sans précédent des demandes de réparation et les grands journaux nationaux se dotèrent de salles d'escrime pour former leurs journalistes aux techniques du duel et accordaient une prime à leurs collaborateurs engagés dans un combat ! Ferdinand s'est vraiment battu et traîna à maintes reprises dans la boue Marie-Rose Astié. Cette femme m'a frappé par son sens de l'honneur, à l'époque essentiellement une affaire d'hommes, et sa moder-

trait psychologique ce devoir moral qu'ils s'étaient créé à l'issue de cette déconfiture, de retrouver leur honneur perdu, parfois si lourd à porter que certains d'entre eux ne pouvaient retrouver leur envie de vivre

qu'en allant de nouveau braver la mort. Pendant le tournage, on me demandait souvent si mon film allait faire l'apologie du duel, mais je ne pouvais pas répondre parce que le sujet du film était le duel proprement dit, ce qui le suscitait, comment on s'y préparait, comment il se déroulait, quelles étaient ses règles, ce qu'il traduisait de violence chez ceux qui s'y adonnaient, les raisons pour lesquelles il fascinait. Plus on avance dans le récit, plus il révèle le caractère implacable et absurde de cette pratique. »

Vincent Perez s'est offert le rôle du méchant borné mais c'est Roschdy Zem qui incarne, de façon impres-

## En salle depuis le 27 décembre

Un film de Vincent Perez avec Roschdy Zem, Doria Tillier, Guillaume Gallienne, Vincent Perez

### Drame, Historique

nit. Elle était musicienne, compositrice, veuve, et avait été ambulancière pendant cette guerre. Je n'ai jamais pensé à quelqu'un d'autre que Doria. L'impertinence, l'esprit, la franchise, la liberté, elles ont tout en commun. Doria n'avait jamais fait de film en costumes, on la découvre sous un jour nouveau. »

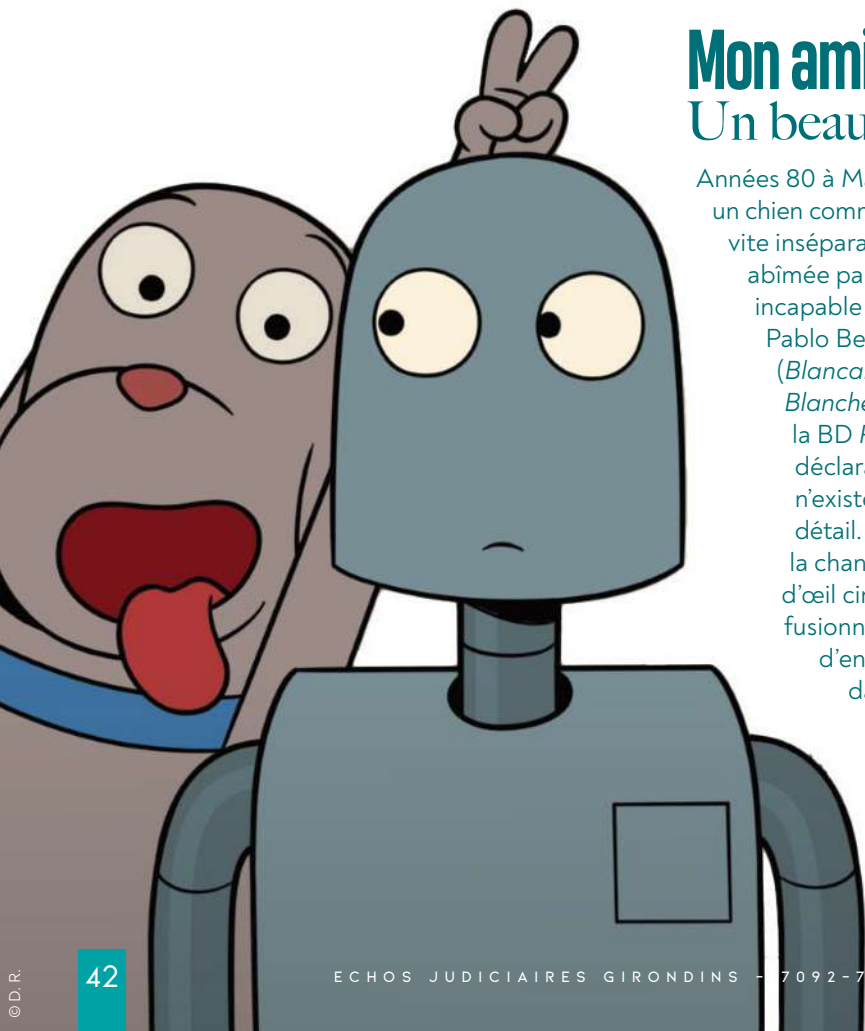
Le scénario, écrit par Perez et Karine Silla, repose sur des recherches qui en accentuent l'authenticité même s'ils savent s'en détacher pour offrir du grand spectacle, sans renier la dimension humaine des protagonistes et des situations dramatiques dans lesquelles ils sont plongés. Une réussite qui ne manque pas de panache. ■



## 5 hectares

### Échappée buissonnière en tracteur

Franck, chercheur à l'Institut Pasteur, s'est installé dans le Limousin. Quand on n'est pas paysan, il est d'autant moins facile d'entretenir cinq hectares qu'acheter un tracteur est un chemin de croix. Au grand désarroi de sa femme qui ne comprend pas son acharnement, il traverse la France pour trouver un véhicule dont il ne se servira probablement jamais... Émilie Deleuze installe Lambert Wilson et Marina Hands sur un petit terrain qu'un agriculteur du coin aimerait continuer à exploiter, comme avec le précédent propriétaire. Sur un ton léger, le comédien fait vivre avec une forme de poésie un entêtement proche de la folie. Deux visions du monde s'opposent : la solitude des agriculteurs et la difficulté des Parisiens à s'intégrer à la campagne. Beaucoup d'humour dans son errance absurde mais aussi une douleur partagée par ces autres hommes en souffrance joués par Laurent Poitrenaux et Lionel Dray, touchants en voisin hostile et en vendeur de tracteur dépressif. La bande originale enthousiasmante, composée par Bobby Gillespie du groupe rock Primal Scream qui offre en plus des chansons inédites vibrantes, apporte un supplément d'âme à cette excellente comédie mélancolique.



## Mon ami robot

### Un beau roman d'amitié

Années 80 à Manhattan. Se sentant seul dans son appartement, un chien commande un robot qu'il monte lui-même. Ils deviennent vite inséparables mais lorsque la créature mécanique est abîmée par l'eau de mer lorsqu'ils vont à la plage, son maître, incapable de l'aider, l'abandonne, la mort dans l'âme...

Pablo Berger, connu pour des films en prises de vues réelles (*Blancanieves*, adaptation muette et en noir et blanc de *Blanche-Neige et les 7 nains*), passe à l'animation en adaptant la BD *Rêves de robot* de Sara Varon. Il fait une belle déclaration d'amour à un New York qu'il a bien connu et n'existe plus, qu'il recrée en prenant soin du moindre détail. Sans le moindre dialogue, mais avec l'aide répétée de la chanson *September* d'Earth, Wind & Fire et des clins d'œil cinéphiles, il fait vivre les hauts et les bas d'une amitié fusionnelle et montre comment il peut être douloureux d'en faire le deuil. Un film à la fois triste et gai, poignant dans sa conclusion mais revigorant dans sa façon de montrer qu'il est possible de surmonter ce genre de pertes. Ses héros croqués avec soin, dans l'image et dans leur caractérisation, resteront parmi les plus marquants de cette année.



# Cinéma En bref

**MARINA FOÏS** sera une vulcanologue à la tête de l'observatoire de Guadeloupe dans *Magma* de Cyprien Vial. Alors qu'elle a fait une croix sur son rêve de gérer une éruption majeure, elle fera face à l'imprévisibilité de la Soufrière et d'un jeune collègue joué par Théo Christine.

**PHILIPPE TORRETON** et **LUCIE ZHANG** (*Les Olympiades*) vivront sous le même toit dans *La Fille sur l'étagère* de Philippe Safir. À force de s'observer, ils apprennent à bien se connaître mais, pourtant, ils ne se sont jamais rencontrés. Un pitch sacrément intrigant...

Dans le film noir *Hallow Road* de Babak Anvari, **ROSAMUND PIKE** et **MATTHEW RHYS** (la série *The Americans*) seront deux parents lancés dans une course contre la montre lorsqu'ils reçoivent un appel de leur fille, impliquée dans un grave accident de voiture.

## L'INNOCENCE : APPARENCES TROMPEUSES

La mère de Minato, dix ans, s'inquiète pour son fils, de plus en plus taciturne. Elle pense qu'il est victime du harcèlement d'un camarade mais son professeur semble être le responsable de ses tourments. Les apparences pourraient s'avérer trompeuses... Hirokazu Kore-eda (Palme d'or pour *Une Affaire de famille*) signe un film au scénario complexe (primé à Cannes) qui interroge la notion de vérité et comment la perception d'un événement peut varier selon les points de vue. Il dépeint avec empathie une thématique rarement abordée dans le cinéma japonais et qui ne se dévoilera que très tard, à travers les interprétations erronées de deux adultes impliqués de près, cette veuve attentionnée et l'enseignant récriminé, puis en montrant la réalité vécue par

cet enfant au secret trop lourd. Un drame qui secoue et permet d'entendre la dernière partition, portée par un thème lancinant, du regretté Ryuichi Sakamoto (*Furyo*), disparu en mars dernier.

## BARBIE À CANNES... SANS KEN

Greta Gerwig, qui vient de remplir les salles avec *Barbie*, présidera le jury de la 77<sup>e</sup> édition du Festival de Cannes qui se tiendra du 14 au 25 mai 2024. Elle déclare : « J'aime profondément les films, les faire, aller les voir, en parler des heures. En tant que cinéophile, Cannes a toujours été pour moi l'acmé de ce que le langage universel des films peut représenter. Se mettre dans un état de vulnérabilité, prendre place à l'intérieur d'une salle obscure remplie d'inconnus pour regarder un film nouveau, est ce que je préfère. Je suis bouleversée, enthousiaste et empreinte d'humilité et j'ai hâte de découvrir quels voyages nous attendent ! » Elle est la deuxième Américaine à ce poste après Olivia de Havilland en 1965, la première femme depuis Cate Blanchett en 2018.

## LE RÈGNE ANIMAL, PRIX LOUIS-DELLUC 2023

Favori malchanceux pour représenter la France à l'Oscar du film étranger, *Anatomie d'une chute* de Justine Triet n'a pas été non plus adoubé par les jurés de ce « prix Goncourt » du cinéma créé en 1936. C'est le drame fantastique *Le Règne animal*, avec Romain Duris confronté à la transformation de sa femme puis de son fils en créatures animales, qui a obtenu la prestigieuse récompense. Thomas Cailley est le premier à le remporter après avoir gagné celui du premier film (pour *Les Combattants*) qui existe depuis 1999. Ce prix de la découverte revient cette année au *Ravissement* d'Iris Kaltenback avec Hafsia Herzi en sage-femme s'appropriant le bébé de sa meilleure amie. Les autres nommés étaient, pour la catégorie reine *La Bête dans la jungle*, *Little Girl Blue*, *Notre Corps*, *Le Procès Goldman*, *La Rivière* et *Un Prince*. Pour les débutants, on retrouvait parmi les finalistes *Chien de la casse*, *Fifi*, *Nos Cérémonies* et *Vincent doit mourir*.

## PERDU EN FORÊT !

Philippe Katerine et José Garcia feront entendre leurs voix dans le film d'animation *Dans la forêt sombre et mystérieuse* de Vincent Paronnaud alias Winshluss (qui a coréalisé *Persepolis* avec Marjane Satrapi) et Alexis Ducord. L'histoire est adaptée de la BD éponyme du premier. Angelo, qui se rêve aventurier et zoologue, prend la route en famille pour rendre visite à sa mémé adorée, mal en point. Lorsque ses parents l'oublient sur une aire d'autoroute, il décide de couper à travers la forêt pour les retrouver et s'enfonce dans un territoire sombre peuplé d'êtres étranges.

## BORDEAUX VENTES DU 18 JANVIER 2024, À 15 H

N° ROLE	DÉTAIL DE LA VENTE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX
22/84	EJG 24-11-2023	ABR & ASSOCIÉS (REDLINK NOUVELLE-AQUITAINE)	MAISON À USAGE D'HABITATION	LANGON	5 impasse du Loup	132 400 €
23/60	EJG 1-12-2023	SCP CUTURI-WOJAS-REYNET DYNAMIS AVOCATS	APPARTEMENT	BORDEAUX	10 rue Pierre-Duhem	115 000 €
	EJG 8-12-2023	Cabinet de BRISIS & DEL ALAMO / Maître Marie-Anne ESQUIÉ	MAISON À USAGE D'HABITATION AVEC JARDIN ET GARAGE	CRÉON	5 chemin de Fauquey, lieudit Le Genestat	80 000 €

## LIBOURNE VENTES DU 19 JANVIER 2024, À 14 H

N° ROLE	DÉTAIL DE LA VENTE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX
23/1	EJG 24-11-2023	Maître Marie-Andrée PERROGON	MAISON D'HABITATION	VAL-DE-VIRVÉE	20 chemin de Nodin	90 000 €
23/20	EJG 24-11-2023	M <sup>e</sup> Pamela ABDOUL	MAISON D'HABITATION AVEC DÉPENDANCES	PLASSAC	26 route des Coteaux	145 200 €

E-mail : [annonces-legales@echos-judiciaires.com](mailto:annonces-legales@echos-judiciaires.com)

Plateforme : [annoncelegalepro.echos-judiciaires.com](https://www.annoncelegalepro.echos-judiciaires.com)

Les ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur le département de la Gironde.

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.

**Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales** (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046848959>) : Le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0,183 euro HT le caractère pour le département de la Gironde.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté

- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour le département de la Gironde ;

- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour le département de la Gironde ;

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour le département de la Gironde ;

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour le département de la Gironde ;

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

**POUR VOTRE  
COMMUNICATION PUBLICITAIRE**

TÉL. 05 56 52 32 13  
[publicite@echos-judiciaires.com](mailto:publicite@echos-judiciaires.com)

**ECHOS**  
JUDICIAIRES - GIRONDINS

**ABONNEMENT**

**PAPIER + WEB**

6 MOIS = 48 € TTC  1 AN = 79 € TTC  2 ANS = 119 € TTC

**WEB**

6 MOIS = 24 € TTC  1 AN = 39 € TTC  2 ANS = 59 € TTC

SOIT 26 NUMÉROS

SOIT 52 NUMÉROS

SOIT 104 NUMÉROS

NOM .....

PRÉNOM .....

ENTREPRISE .....

ADRESSE .....

EMAIL .....

TEL .....

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre des ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33061 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55



MAITRE CONSTANCE DUVAL-VERON DE L'AARPI MONTESQUIEU AVOCATS  
CABINET D'AVOCATS  
92 RUE MONTESQUIEU - 33500 LIBOURNE  
Tel : 05.57.55.30.50 - Mail : majale@majale.net

**VENTE AUX ENCHERES**

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LIBOURNE  
Au Palais de Justice 22, Rue Thiers

**UNE MAISON A USAGE  
D'HABITATION ET UNE  
DEPENDANCE**

Commune de MOMBRIER (33710)  
Lieu-dit « Plantier Neuf »

L'ensemble immobilier est situé commune de MOMBRIER (33710)  
cadastré section A N°1218 lieu-dit « Plantier Neuf » pour 30 a 74 ca.  
Maison comprenant une pièce de vie, trois chambres, une salle d'eau, un bureau,  
une salle de bains, un WC, un dégagement accès sous-sol, un sous-sol.

**SUR UNE MISE A PRIX DE 150 000 €**

**ADJUDICATION LE  
VENDREDI 16 FEVRIER 2024 À 14 HEURES**

A LA REQUETE DU COMPTABLE PUBLIC RESPONSABLE DU POLE DE RECOUVREMENT SPECIALISE DE LA GIRONDE, dont les bureaux sont situés Cité Administrative Tour A rue Jules Ferry, Boite 37 33090 BORDEAUX CEDEX agissant sous l'autorité du Directeur Régional des Finances Publiques de Nouvelle Aquitaine et de la Gironde et du Directeur Général des Finances Publiques qui élit domicile en ses bureaux.

IMPORTANT Les charges, clauses et conditions de la vente sont stipulées au cahier des conditions de vente déposé au greffe du Tribunal Judiciaire de LIBOURNE le 19 août 2022, RG N° 22/00033 ou il peut être consulté.

S'adresser pour de plus amples renseignements à Maître Constance DUVAL-VERON de L'AARPI MONTESQUIEU AVOCATS avocat poursuivant la vente, inscrite au barreau de LIBOURNE domiciliée 92 Rue Montesquieu laquelle comme tous les avocats inscrits au barreau de LIBOURNE pourront être chargés d'enchérir pour toutes personnes solvables.

VISITES le mercredi 3 janvier 2024 de 9 H à 12 H et le mercredi 10 janvier 2024 de 14 H à 17 H. Se renseigner auprès de la SAS GPS COUSTRAS, Commissaires de Justice associés, 24 Rue Jules Ferry, 33230 COUSTRAS - Tel : 05.57.49.06.74  
L23EJ60055

Cabinet FORZY - BOCHE-ANNIC - MICHON  
Avocats à la Cour  
89 Rue Judaïque - B.P. 577 - 33006 Bordeaux Cédex  
Tél. : 05.56.24.28.41.  
Email : secretariat.sbm@sbmavocats.fr

**VENTE AUX ENCHERES**

A l'audience publique des criées du Tribunal Judiciaire de Bordeaux,  
siégeant dite ville, au Palais de Justice, Rue des Frères Bonie.

**CHALET EN BOIS  
A USAGE D'HABITATION  
AVEC DEPENDANCE**

situé commune de LA TESTE DE BUCH (33260), 24 Avenue du Carroussel  
(section GW, numéro 220 pour 2 a 99 ca :  
séjour, cuisine, salle de bains, W.C., chambre)

**MISE A PRIX : 89.100 €**

**AUDIENCE DU  
JEUDI 15 FEVRIER 2024 À 15 HEURES**

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Cabinet de l'Avocat poursuivant.

Il est précisé que les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au Barreau de Bordeaux.

VISITES : SUR PLACE

- Vendredi 2 février 2024 de 10 heures à 12 heures

L23EJ59299



ABR & ASSOCIES  
(REDLINK NOUVELLE AQUITAINE)  
SELARL d'Avocats  
4 Quai Hubert Prom - 33300 BORDEAUX  
TEL : 05.35.54.98.12

**VENTE AUX ENCHERES**

au TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX  
AU PALAIS DE JUSTICE  
30 RUE DES FRERES BONIE

**UNE MAISON A USAGE  
D'HABITATION**

4 chemin de Tanesse 33360 LATRESNES

**MISE A PRIX 50.000 €**

**ADJUDICATION LE 15 FEVRIER 2024 À 15 HEURES**

Le cahier des conditions de vente peut être consulté auprès du greffe du juge de l'exécution -service des ventes- du Tribunal judiciaire de Bordeaux et au cabinet de la SELARL d'Avocats poursuivant la vente.

VISITES SUR PLACE :

- 17/01/2024 de 9h30 à 11h30

- 24/01/2024 de 9h30 à 11h30

Référence Greffe : 23/00093

L23EJ58773

SCP CUTURI-WOJAS-REYNET DYNAMIS AVOCATS  
27 Rue Boudet - CS 32048 33001 BORDEAUX CEDEX  
TEL : 05 57.14.46.40  
Site rubrique « Ventes aux enchères » : www.dynamis-avocats.com

**VENTE AUX ENCHERES**

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX 30 RUE DES FRERES BONIE

**MAISON**

à LESPARRÉ MEDOC (33340) 8 Chemin du Pas des Sauts,

**MISE A PRIX : 50 000 €**

**LE 8 FÉVRIER 2024 À 15 HEURES**

DESIGNATION : cadastrée section BL n°243 pour une contenance de 21a et 92ca

DESCRIPTION SOMMAIRE : RDC : salon, cuisine, WC, SDE, 3 chambres, bureau, cellier ; 1<sup>er</sup> étage ; vérandas, séjour/cuisine, WC, SDB, 2 chambres. Garage, piscine, cuisine d'été

IMPORTANT : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocats poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de BORDEAUX pourra porter les enchères. Rens. au 05 57.14.46.40 uniquement de 11H à 12H et sur le site www.dynamis-avocats.com rubrique « Ventes aux enchères »

VISITES : jeudi 11.01.2024 (10h à 12h) et Mardi 23.01.2024 (14h à 16h).

RG : 23/00048

L23EJ58691

POUR RECEVOIR  
LE SERVICE RÉGULIER  
DE NOTRE JOURNAL

**ABONNEZ-VOUS !**



## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MAIRIE DE LACANAU  
M. Le Maire

31 avenue de la Libération 33680 Lacanau  
Tél : 05 56 03 83 08 SIRET 21330214400018

L'avis implique un marché public

**Objet : Maîtrise d'oeuvre des travaux d'extension du camping Les jardins du littoral**

Procédure : Procédure adaptée

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Remise des offres : 22/01/24 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 21/12/2023

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info>

L23EJ59747

## MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES

### AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Maître d'ouvrage : **S.I.E.A. des Portes de l'Entre-Deux-Mers**, 60 Route de Saint-Caprais, 33880 CAMBES

Mode de passation du marché : Procédure adaptée en application du Code de la Commande Publique

Objet du marché : Marché à bons de commande de maîtrise d'oeuvre de travaux d'alimentation en eau potable et en assainissement collectif - Programme d'un an renouvelable 2 fois

Type de marché : Services

Lieux d'exécution : Communes adhérentes au S.I.E.A.

Type de travaux concernés : Canalisations d'eau potable, canalisations d'assainissement, réservoirs d'eau potable, postes de refoulement, études spécifiques, etc.

Caractéristiques principales :

1. Etudes d'avant-projet (AVP)
2. Etude de projet (PRO)
3. Assistance pour la passation des contrats de travaux (ACT)
4. Visa des documents des entrepreneurs (V)
5. Direction d'exécution des contrats de travaux (DET)

6. Assistance aux opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement (AOR)

Justificatifs à produire : Formulaires DC1 et DC2 - Certificats de capacité - Compétences - Moyens - Mémoire technique - Note de présentation de l'équipe envisagée pour l'exécution des prestations - Capacités financières.

Critères d'attribution :

Etape 1 : Les critères de jugement des candidatures sont les suivants :

1. Références professionnelles récentes (15%)
2. Qualification et capacité techniques (20%)
3. Capacité de réactivité, moyens mis à disposition, garanties financières (30%)

Etape 2 : Les critères de jugement des offres sont les suivants :

4. Tarifs (35%)

Date limite de réception des candidatures : Vendredi 12 janvier 2024 à 12H00.

Les candidatures peuvent être déposées à l'adresse suivante : [direction@siea-portesentredeuxmers.fr](mailto:direction@siea-portesentredeuxmers.fr)

Renseignements complémentaires : Le nombre de candidats retenus pour présenter une offre sera limité à 3.

Publicité : Téléchargeable sur le profil de l'acheteur du maître d'ouvrage disponible sur le site : <https://marchespublics-aquitaine.org>

Renseignements administratifs et techniques : S.I.E.A. des Portes de l'Entre-Deux-Mers, 60 Route de Saint-Caprais, 33880 CAMBES

L23EJ60195



## DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

### SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

### INSTALLATIONS CLASSÉES

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté du 19 décembre 2023, une enquête publique a été prescrite, relative à la demande d'autorisation environnementale, déposée par la Société ECO-TRANSFORMATION, en vue d'obtenir la régularisation de l'activité de tri, transit, regroupement et de broyage de déchets de bois et de biomasse de la plateforme de valorisation de déchets qu'elle exploite sur le territoire de la commune de Mérignac.

Pendant l'enquête, qui se déroulera du 15 au 29 janvier 2024 inclus, le dossier d'enquête, comportant notamment la demande d'autorisation environnementale, les avis réglementaires et une étude d'incidence environnementale, sera déposé en Mairie de Mérignac (Service Hygiène et Sécurité - Bureau A6 - Bâtiment B - 1<sup>er</sup> étage - 60 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny), où les personnes intéressées pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture, à savoir du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00.

Le Commissaire enquêteur, Monsieur Walter ACCHIARDI, Urbaniste retraité, sera présent en Mairie de Mérignac aux jours et horaires suivants :

- lundi 15 janvier 2024, de 8h30 à 11h30,
- mardi 23 janvier 2024, de 9h30 à 12h30,
- lundi 29 janvier 2024, de 14h00 à 17h00.

Une copie du dossier sera également consultable sur le site internet des services de l'État en Gironde, à l'adresse : [www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr) / Accueil / Publications / Publications légales / Enquêtes publiques, consultations du public, déclarations d'intention, décisions examen cas par cas.

Des informations relatives au dossier pourront être obtenues, pendant l'enquête, auprès du pétitionnaire, et plus spécifiquement auprès de :

Monsieur Pierre MOUYEN, Directeur

Tél. : 05 58 57 59 14 / Courriel : [pierre.mouyen@eco-transformation.com](mailto:pierre.mouyen@eco-transformation.com)

à l'adresse suivante : Société ECO-TRANSFORMATION (ex SEOSSE) - Route de Peyrehorade - 40300 SAINT-LON-LES-MINES.

Des observations et propositions relatives au projet pourront également être adressées, avant clôture de l'enquête, au Commissaire enquêteur :

- par correspondance, en Mairie de Mérignac,
- par voie électronique, à l'adresse suivante : [ddtm-spe1@gironde.gouv.fr](mailto:ddtm-spe1@gironde.gouv.fr).

Les observations et propositions du public transmises par voie postale, ou communiquées au Commissaire enquêteur lors de ses permanences, seront consultables en Mairie de Mérignac.

Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables sur le site des services de l'État en Gironde.

Pendant toute la durée de l'enquête, un accès gratuit au dossier sera ouvert au public sur le poste informatique situé dans le bâtiment dédié à l'accueil du public devant la cité administrative : DDTM - 2 rue Jules Ferry à Bordeaux, aux jours et heures ouvrés d'accueil du public.

A la fin de l'enquête, le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur seront consultables pendant un an, en Mairie de Mérignac, auprès du service des procédures environnementales de la DDTM et sur le site internet des Services de l'État en Gironde : [www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr) / Accueil / Publications / Publications légales / Enquêtes publiques, consultations du public, déclarations d'intention, décisions examen cas par cas.

Madame Eliane GAUTHERON, Chef Pôle environnement et police de l'eau (DDE 93) retraitée, membre du Mouvement national de Lutte pour l'Environnement est désignée en qualité de suppléant, pour intervenir en cas de remplacement du Commissaire enquêteur.

Le Préfet est compétent pour statuer sur l'autorisation sollicitée, par un arrêté d'autorisation assortie de prescriptions à respecter ou par un arrêté de refus.

L23EJ59424

POUR RECEVOIR  
LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55  
[abonnement@echos-judiciaires.com](mailto:abonnement@echos-judiciaires.com)



CAAJ

SAS de Participations Financières de Profession Libérale de Notaires au capital de 1 000 €  
Siège social : 5 Place de l'Hôtel de Ville 33160 SAINT MEDARD EN JALLES RCS BORDEAUX

Avis est donné de la constitution de la société CAAJ, SAS unipersonnelle de Participations Financières de Profession Libérale de Notaires, au capital de 1 000 €, sis 5 Place de l'Hôtel de Ville 33160 ST MEDARD EN JALLES et dont l'objet est : Prise de participations dans toutes sociétés ayant pour objet l'exercice de la profession de notaire ainsi que la participation à tout groupement de droit étranger ayant pour objet la même profession ; Gestion, détention et cession, sous quelque forme que ce soit, directement ou indirectement, des dites participations ; gestion dans les limites prescrites par la réglementation en vigueur, de la trésorerie et des moyens matériels et des services de fonctionnement. Président : M. PULON Antoine, demeurant 256 rue de Montmoreau à ANGOULÊME (Charente). Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. Clause d'agrément : Toutes les cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des actionnaires, statuant aux conditions de majorité prévues pour les décisions extraordinaires. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

L23EJ57203



**ACTUARIEL EXPERTISE**  
Société d'expertise comptable  
Conseil en création d'entreprises  
Lormont - Tél. 05 57 54 4984  
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32  
www.actuariel-expertise.com

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la SCI RJ IMMO, au capital de 1 000 €. Siège : 3 BIS RUE DE BÉGUEY 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX. Objet social : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : L'acquisition, la gestion, l'administration, la mise en valeur, la transformation, la construction, la location, la cession de tous immeubles ou biens immobiliers d'activité ou à usage de bureaux ou à usage résidentiel. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés uniquement. Gérante : Société RJ GROUP dont le siège social est situé 3 BIS RUE DE BÉGUEY 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX, représentée par Monsieur Clément RODRIGUEZ demeurant 3 BIS RUE DE BÉGUEY 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX

L23EJ58020



**Groupe CF**  
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

**SCI DU BORD DE L'EAU**  
Société civile immobilière  
au capital de 100 euros  
Siège social : 105 bis chemin du bord de l'eau, 33460 MACAU

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 17/12/2023 à MACAU, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière  
Dénomination sociale : SCI DU BORD DE L'EAU  
Siège social : 105 bis chemin du bord de l'eau, 33460 MACAU  
Objet social : La propriété et la gestion,

à titre civil, de tous biens mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute participation dans toute société et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent, l'acquisition, la location, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou de rénovation, de tous autres biens immeubles et de biens meubles, la construction sur les terrains dont la société et, ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte, la réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration installations nouvelles conformément à leur destination, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux, l'obtention de toute ouverture de crédit et facilité de caisse avec ou sans garantie hypothécaire, toute opération destinée à la réalisation de l'objet social, notamment en facilitant le recours au crédit dont certains associés pourraient avoir besoin pour libérer envers la société des sommes dont il serait débiteurs, à raison de l'exécution des travaux de construction respectivement de réalisation de l'objet social et ce, par voie de caution hypothécaire, l'aliénation tous biens mobiliers et immobiliers au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Madame Céline SIMOES et Monsieur Mickaël GUIGNARD demeurant ensemble 105 bis Chemin du Bord de l'eau 33460 MACAU

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

L23EJ58196



**ACTUARIEL EXPERTISE**  
Société d'expertise comptable  
Conseil en création d'entreprises  
Lormont - Tél. 05 57 54 4984  
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32  
www.actuariel-expertise.com

Avis est donné en date du 15 décembre 2023 de la constitution de la Société à Responsabilité Limitée LES DELICES DE BROUQUET au capital de 1000 euros. Siège social : 1082 route de Brouquet 33720 ILLATS. Objet : conserverie, de la vente à emporter, du traiteur, vente sur marché de plats cuisinés. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX. Gérant : Madame Laura PEDAROS demeurant 4 Bis Chemin de Naudine 33650 SAINT SELVE nommée pour une durée illimitée.

L23EJ58941



**GROUPE CAEC**  
CONSEIL-AUDIT-EXPERTISE COMPTABLE  
ALLIÉS - BOURGEOIS - LANGLOIS - PERSONNAL  
www.groupecaec.fr

Aux termes d'un ASSP en date du 18/12/2023, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI SGM C FORTUNEO

Objet social : Acquisition d'un terrain, exploitation et mise en valeur de ce terrain par l'édification d'un ensemble immobilier à usage professionnel et l'exploitation par bail ou autrement de cette construction. - Acquisition par achat, échange, apport ou autrement, de tous immeubles, leur rénovation, leur aménagement, leur adminis-

tration et leur exploitation par bail, location ou autrement ; - Ouverture et gestion de tous comptes bancaires ; - Conclusion de tout emprunt, hypothécaire ou non et, à titre exceptionnel, le cautionnement hypothécaire des associés ; - Le cas échéant, et exceptionnellement vente, échange, apport et arbitrage de tout ou partie des éléments immobiliers et mobiliers du patrimoine de la Société, à condition de respecter strictement le caractère civil de la Société ; - Et généralement, toutes opérations quelconques se rapportant à cet objet, ou contribuant à sa réalisation, à condition de respecter le caractère civil de la Société

Siège social : 97 route de sanctis, 33190 LES ESSEINTES  
Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Gérance : Mme FORTUNA Sandrine, demeurant 97 route de sanctis, 33190 LES ESSEINTES

Clause d'agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés uniquement. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des tiers non associés quel que soit le degré de parenté, qu'après agrément des associés donné dans la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaire.

Pour avis

La gérance

L23EJ59067

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à VILLENAVE D'ORNON et BORDEAUX du 19/12/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : AC AUDREY VILLARET

Siège social : 58 avenue Georges Clémenceau, 33140 VILLENAVE D'ORNON

Objet social : l'exercice de la profession d'expert-comptable et de commissaire aux comptes

Durée de la Société : 99 ans

Capital social : 100 euros

Gérance : Mme Audrey VILLARET, épouse HAMON, demeurant 58 Avenue Georges Clémenceau 33140 VILLENAVE D'ORNON

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX

L23EJ59547

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX et LIBOURNE du 19/12/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : AC THOMAS GOUZOU

Siège social : 68 Quai de Paludate, 33800 BORDEAUX

Objet social : l'exercice de la profession d'expert-comptable et de commissaire aux comptes

Durée de la Société : 99 ans

Capital social : 100 €

Gérance : M. Thomas GOUZOU, demeurant 73 rue Jean Jaurès 33500 LIBOURNE

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX.

L23EJ59549

ABONNEZ VOUS

CABINET FRANÇOIS ROGER

Expert Comptable

53 rue de Pessac

33000 BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 24 novembre 2023, à CAVIGNAC.

Dénomination : LA PAILLOTE.

Forme : Société par actions simplifiée.

Siège social : 103 Avenue de PARIS, 33620 Cavignac.

Objet : Restauration traditionnelle, vente à emporter, Hôtel, bar.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros divisé en 1000 actions de 1 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : La propriété des actions résulte de leur inscription en compte individuel au nom du ou des titulaires sur les registres tenus à cet effet au siège social.

La cession d'actions à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la Société.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :

Dans les conditions statutaires et légales.

Ont été nommés :

Président : Monsieur Pau CHEN 30 Chemin du ROUPIC 33370 Salleboeuf.

La société sera immatriculée au RCS de Libourne.

Pour avis.

L23EJ59606



**Groupe CF**  
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LEGE CAP FERRET du 20/12/23, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : JLA CONSULT

Siège : 57 Avenue de la Gare, 33950 LEGE CAP FERRET

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : L'exécution et la vente de prestations, de tous services, de conseil d'entreprises en matière de gestion administrative, financière ou sociale, en matière de commercialisation, marketing dans le domaine de la transformation numérique des PME ou ETI ; Le développement et la vente d'outils de gestion informatisée ou de procédures concernant l'activité des entreprises ;

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Mr Jacques LANGLOIS, demeurant 57 Avenue de la Gare, 33950 LEGE CAP FERRET

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

L23EJ59632

Aux termes d'un ASSP en date du 19/12/2023, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **TANDEM**  
Objet social : La mise en oeuvre de toute opération de conseil, d'acquisition, de production et de commercialisation de tous biens, meubles ou immeubles, produits et services relevant des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, du textile et d'activités sportives, culturelles, commerciales et industrielles, de l'informatique et du multimédia.

Siège social : 19 rue de Cheverus, 33000 BORDEAUX  
Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX  
Gérance : M. DAMAS Guillaume, demeurant 173 allée de l'Escourte, 33127 SAINT JEAN D'ILLAC

Pour avis  
Les associés fondateurs Théo ROCHETEAU et Guillaume DAMAS  
L23EJ59675



LABATTUT & ASSOCIES  
Société d'avocats  
15 rue Colbert  
33000 BORDEAUX  
Tel : 05.47.74.54.20

**PHARMACIE DE L'HARMONIE**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 20 000 euros  
Siège social : 89 avenue Jean Cordier  
33600 PESSAC

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PESSAC du 15/12/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : PHARMACIE DE L'HARMONIE

Siège social : 89 avenue Jean Cordier  
33600 PESSAC

Objet social : La propriété, la jouissance, l'exploitation et l'administration d'une officine de pharmacie ; L'exploitation, la fabrication et la vente de tous produits et articles pharmaceutiques ainsi que toutes activités connexes ou complémentaires, autorisées par la législation et la réglementation particulière applicable à une telle activité ; et plus généralement toutes opérations financières, commerciales et industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement, sous la condition formelle que ces opérations soient conformes aux activités accessoires autorisées aux pharmaciens exploitant une officine. Conformément aux dispositions de l'article L.5125.2 du CSP, l'exploitation de l'officine est incompatible avec l'exercice d'une autre profession.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 20 000 euros d'apport en numéraire

Gérance : Madame Soukayna LADET demeurant 37 avenue Arago 33600 PESSAC

Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance

L23EJ59775



**Guillaume HARPILLARD**  
Associé à la Cour  
75 rue de la République  
33000 BORDEAUX  
05 34 96 65 70

## 5CLEM88

Aux termes d'un acte reçu par Me C. MATHIEU, en date du 18.12.2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : FORME : SARL. DENOMINATION : 5CLEM88 SIEGE: LA TEICH (33470), 7 rue de la Mission. OBJET : Location meublée non professionnelle ou professionnelle des biens et droits immobiliers sis à LE THILLOT (Vosges), 57 rue de la Mouline, de tous biens immobiliers. Acquisition de tous immeubles et domaines immobiliers, rénovation (par sous-traitance), équipement, exploitation et gestion par la location ou autrement. A titre occasion et accessoires, les activités d'hôtellerie et de para-hôtellerie (notamment le nettoyage des locaux, le petit déjeuner, fourniture du ligne de maison, réception de clientèle, etc...). Participation de la société par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par création de sociétés nouvelles, apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance, ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance. Emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires. Obtention de toutes ouvertures de crédit et facilités de caisse avec ou sans garanties hypothécaires. CAPITAL : 105 000 € GERANCE : M. Christian CLEMENT demeurant à LA TEICH (33470), 7 rue de la Mission et M. Eric CLEMENT demeurant à CHAMPIGNULLES (54250), 17 rue de la Fougère des Marais. DUREE - IMMATRICULATION : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.  
L23EJ59728

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20/12/2023 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société par Actions Simplifiée

DENOMINATION SOCIALE : LAC 26

SIEGE SOCIAL : 80, rue Maurian - 33700 MÉRIGNAC

OBJET SOCIAL :

- l'acquisition de tous immeubles et biens ou droits immobiliers, et notamment un immeuble composé de locaux commerciaux et d'appartements, sis 26, allées Pierre Ortal à LACANAU (33680), en pleine propriété ou démembrement, bâtis ou non bâtis, l'aménagement, l'administration, l'exploitation et la location de tous immeubles et biens immobiliers, dont elle pourrait devenir propriétaire, usufruitière ou nue-propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport, crédit-bail ou autrement,

- la construction, la réfection, la rénovation, la réhabilitation et, plus généralement, la mise en valeur, par l'édification ou autrement, de tous biens mobiliers et immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire,

- l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts ou toutes autres opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptible d'en favoriser la réalisation,

DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

CAPITAL SOCIAL : 1 000,00 euros

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout Associé a le droit de participer aux Décisions Collectives, quelle que soit leur nature et quel que soit le nombre de ses Actions, avec un nombre de voix égal au nombre des Actions qu'il possède.

Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au troisième jour précédant la décision collective à zéro heure.

AGREMENT : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

DIRIGEANT : Le premier Président de la Société nommé sans limitation de durée est :

Monsieur Frank AOUIZERATE, né le 16 décembre 1963 à BORDEAUX (33000), de nationalité Française, demeurant 80, rue Maurian à MÉRIGNAC (33700)

Le premier Directeur Général de la Société nommé sans limitation de durée est :

Madame Eva AOUIZERATE, née le 7 février 1976 à TALENCE (33400), de nationalité Française, demeurant 80, rue Maurian à MÉRIGNAC (33700)

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX

Pour avis, la Présidence

L23EJ59802

Par ASSP en date du 21/12/2023 il a été constitué une EURL dénommée : **EURL HPE** Siège social : 5 av de l'actipole 33470 GUJAN-MESTRAS Capital : 11000 € Objet social : commerce de chevaux et d'animaux vivants, élevage Gérance : M eric patanchon demeurant 44 rue armand daney 33470 GUJAN-MESTRAS Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.  
L23EJ59806

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 décembre 2023, il a été constitué sous la dénomination sociale **1GS** une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes : Capital social : 1 250 000 € - Siège social : 71 Avenue DESCARTES 33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX - Durée : 99 ans - Objet social : la prise de participation dans le capital social de toutes sociétés ou entreprises ; la gestion des titres lui appartenant ; le contrôle et l'animation des sociétés du groupe ; toutes prestations de services ; l'acquisition et l'exploitation d'immeubles ; tout prêt ou garantie, emprunt, avance financière au profit des sociétés du groupe ; et plus généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social - Gérant : Guillaume SARTHOU, 23 rue de CENAC - 33100 BORDEAUX - La société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

Pour avis.

L23EJ59843



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

## AQUATILIS

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 4 allée François Mansart  
33470 GUJAN MESTRAS

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GUJAN MESTRAS du 19/12/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : AQUATILIS  
Siège social : 4 allée François Mansart - 33470 GUJAN MESTRAS

Objet social : vente de piscines, vente de spas, installation et mise en service de piscines (en sous traitance),

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros  
Gérance : Monsieur Romain, José MARTINS-DIAS, demeurant 37 chemin de Guignols - 33470 LE TEICH, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis  
La Gérance

L23EJ59951



## A.H CORPORATE

Société à responsabilité limitée  
au capital de 2 277 730 euros  
Siège social :  
166 bis avenue des Marronniers - Lot G17  
33700 MERIGNAC

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MERIGNAC du 21/12/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : A.H CORPORATE

Siège social : 166 bis avenue des Marronniers - Lot G17, 33700 MERIGNAC

Objet social : L'activité de holding et de gestion de participation : la prise de participations ou d'intérêts dans tous groupes, sociétés ou entreprises, existantes ou à créer, et ce, par tous moyens ; la direction, la gestion, le contrôle et la coordination de ses filiales et participations, ainsi que la fourniture de toutes prestations administratives, de services, d'assistances ou de conseils dans les domaines financiers, comptables, informatiques, techniques, commerciales, de la gestion, des affaires, ou autres ; L'animation des filiales par leur contrôle effectif et par la participation à la définition, à l'aménagement et à la conduite de leur politique ; L'ingénierie financière (notamment le conseil et l'accompagnement stratégique d'entreprises) et toutes activités s'y rapportant ; La négociation d'opérations commerciales ou financières pour le compte de ses filiales ou des entreprises dans lesquelles elle aura des participations, moyennant, tant pour des opérations récurrentes qu'exceptionnelles, rémunérations sous forme de commissions, redevances ou autres ; La gestion de la trésorerie de ses filiales ou des entreprises dans lesquelles elle aura des participations ; L'étude, la mise au point, la réalisation et la gestion de tous projets financiers, commerciaux, industriels ou immobiliers ; La gestion de son patrimoine mobilier ou immobilier et de tous capitaux dont elle pourrait disposer ;

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 2 277 730 euros

Gérance : Monsieur Dimitri AKRIVOS demeurant 100 bis avenue Conrad Gausens 33520 BRUGES

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance

L23EJ60061

## AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 13 décembre 2023, à Lormont.

Dénomination : **AUTO PIECES AQUITAINE.**

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : 26 Avenue Gustave Eiffel - BBS Phare, 33700 Merignac.

Objet : Vente de pièces pour véhicules motorisés de type terrestre neuves ou occasions ; location de véhicules.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 500 euros divisé en 500 actions de 1 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : Toute transmission et cession d'actions même au profit d'un associé, du conjoint d'un associé, du partenaire PACSÉ d'un as-

société est soumise à l'agrément préalable des associés décidé à la majorité des associés présents ou représentés. Cet agrément peut également résulter d'une décision unanime des associés dans un acte...

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :

Dans les conditions statutaires et légales.

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.

Ont été nommés :

Président : Monsieur Todor KANCHEV TODOROV 2 rue François Rabelais Apt 761 33310 Lormont.

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis.

L23EJ60087



**Groupe CF**  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

MARPHI

Société par actions simplifiée  
au capital de 130 000 euros  
Siège social : 39, boulevard d'Arcachon -  
33260 LA TESTE DE BUCH  
RCS Bordeaux

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seings privés en date à La Teste De Buch du 21/12/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : MARPHI Siège : 39, boulevard d'Arcachon - 33260 LA TESTE DE BUCH Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 130.000 euros Objet : L'activité de société Holding ; L'exercice de tout mandat social, notamment au sein des filiales de la Société ; Toute prestation de conseils et de services aux entreprises ; notamment dans les domaines du management d'entreprise et de l'animation à caractère financier, commercial, technique et stratégique ; L'apport d'affaires, Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Président : Monsieur Martin ROULET, demeurant 39, boulevard d'Arcachon - 33260 LA TESTE DE BUCH La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux. POUR AVIS Le Président

L23EJ60108



## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18/12/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à Responsabilité Limitée

DENOMINATION SOCIALE : **TOUTSY**

SIEGE SOCIAL : 16, allée François Villon - 33270 BOULIAC

OBJET SOCIAL :

- l'acquisition de tous immeubles et biens ou droits immobiliers en pleine propriété ou démembrement, bâtis ou non bâtis, l'aménagement, l'administration de tous immeubles et biens immobiliers, dont elle pourrait devenir propriétaire, usufruitière

L23EJ60164

ou nue-propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport, crédit-bail ou autrement,

- l'exploitation par bail de locaux équipés et/ou la location meublée exclusive-ment, de tous biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire, compte tenu du régime fiscal de l'article 239 bis AA choisi par les Associés,

- l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts ou toutes autres opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptible d'en favoriser la réalisation,

DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

CAPITAL SOCIAL : 1.000,00 euros, constitué uniquement d'apports en numéraires

CESSION DE PARTS : Les parts sociales ne peuvent être cédées, sauf entre associés, qu'avec un agrément donné dans les conditions d'une décision collective extraordinaire, et ce, même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant.

GERANCE : Le premier Gérant de la Société nommé sans limitation de durée est Monsieur Laurent BARES, né le 21 juin 1970 à BORDEAUX (33), de nationalité Française, demeurant 16, allée François Villon à BOULIAC (33270)

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX

Pour avis, la Gérance

L23EJ60114

Suivant acte reçu par Me Mathieu CASSOU, notaire à BLAYE, le 16 décembre 2023, a été constituée la société civile dénommée «**LA CORNICHE**», siège social : GAURIAC (33710), 140 Corniche de la Gironde.

Capital social : CENT EUROS (100,00 €), divisé en 100 parts sociales de UN EURO (1,00 €) chacune, numérotée de 1 à 100.

Objet social : la propriété et la gestion, à titre civil, de divers immeubles

Cession de parts soumises à l'agrément des associés,

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. LIBOURNE.

Nommés premiers gérants de ladite société : Monsieur Michel Louis Pierre FOUETILLOU, retraité et Madame Michèle Moissette Claudette TRANCHET, coordinatrice de centres de formation, demeurant ensemble à GAURIAC (33710), 140, Corniche de la Gironde.

L23EJ60125

BCF Bordeaux Sainte-Catherine

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 09.11.2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : FORME : SARL à associé unique. DENOMINATION : BCF Bordeaux Sainte-Catherine. SIEGE : BORDEAUX (33000), 4 rue Sainte-Catherine. OBJET : exploitation de tout fonds de commerce de vente d'aliments et de boissons non alcoolisées, sur place, à emporter ou par correspondance, avec service de livraison possible. Distribution et commerce de détail d'aliments et de boissons non alcoolisées, notamment confiserie, chocolaterie, pain et pâtisserie non auto-produite, avec mise en état de commercialisation. Etude, conseil, assistance, prestation de services et organisation de tous événements et manifestations se rapportant à l'objet ci-dessus défini. Communication, conclusion de contrats de franchise, de licences de savoir-faire, de marques ou d'enseignes, location de tous matériels et, plus généralement, élaboration, développement, promotion et commercialisation de tous concepts se rapportant à l'objet ci-dessus défini. CAPITAL : 1 000 €. GERANCE : M. Louis GEORGES demeurant à LILLE (59800), 7 rue Maracci, Appartement 31 et Mme Alexia ROUSSELIN, épouse FAUCHON de VILLEPLEE demeurant à SAINT-CLOUD (92210), 23 bis parc de Montretout. DUREE - IMMATRICULATION : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

L23EJ60164

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Bordeaux du 21 décembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : BLACK MILK PILATES Siège : 9 bis, rue Jean-Jacques Bel, 33000 BORDEAUX Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés - Capital : 1 000 € Objet : Enseignement de discipline sportive et d'activités de loisirs, formation des professionnels du sport, Prestation de cours de Pilates sur des appareils et sur des tapis, location d'espaces dédiés aux professionnels, vente de petits matériels Pilates et des vêtements de sport, vente des boissons et petits plats (cantine healthy) Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Présidente : Mme Archa ANATOMORI, née DOSKHO-JAEVA, demeurant 12 cours de l'intendance, 33000 BORDEAUX La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

L23EJ60208



## PEINTURE MOESSNER-CAMINS

EURL au capital de 5 000 euros  
Siège social : 17 rue Nicéphore Niepce  
33510 ANDERNOS LES BAINS

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ANDERNOS LES BAINS du 21/12/2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée à associé unique

Dénomination sociale : PEINTURE MOESSNER-CAMINS

Siège social : 17 rue Nicéphore Niepce, 33510 ANDERNOS LES BAINS

Objet social : Tous travaux de peinture en bâtiment et tous travaux de tapisseries

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 euros

Gérance : Monsieur Nicolas MOESSNER, demeurant 17 rue Nicéphore Niepce 33510 ANDERNOS LES BAINS, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

L23EJ60214

ABONNEZ VOUS



**Société d'Expertise Comptable**  
Andernos - Cenon - Langon - Mérignac - Portets.  
www.a3caudit.com

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST SULPICE ET CAMEYRAC du 20 décembre 2023 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle Dénomination : NoCh HOLDINGSiège : 36 bis, Allée de la Pépinière, 33450 ST SULPICE ET CAMEYRACDurée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétésCapital : 206 250 eurosObjet : La prise de participation, la détention et la gestion de titres, d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, ainsi que toutes prestations de conseil et assistance de nature administrative, commerciale, comptable, humaine, technique ou autre fournies à ces mêmes sociétés, Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : M. Arnaud DRISS, demeurant 36 bis, Allée de la Pépinière, 33450 ST SULPICE ET CAMEYRAC, La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux

L23EJ60253

Avis est donné de la constitution de la EURL MIL PEINTURE, au capital de 1 000 €.

Siège : 6 PLACE CHARLEROI 33320 EYSINES.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX.

Objet social : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : Tous travaux de peinture en intérieur et extérieur, revêtement de sols et murs et tous travaux de second oeuvre. Aménagement intérieur et extérieur notamment pose de terrasse bois et plâtrerie.

Le montant des apports en numéraire s'élève à 1 000,00 €.

La cession des parts de l'associé unique est libre.

Gérant : Monsieur Mathieu CANEL, demeurant 6 PLACE CHARLEROI 33320 EYSINES

L23EJ60278



## MADA

Société civile au capital de 500 €  
Siège social : 5 Rue de la République,  
33660 ST SEURIN SUR L'ISLE

## AVIS DE CONSTITUTION

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : MADA

Siège social : 5 Rue de la République, 33660 ST SEURIN SUR L'ISLE

Objet social : l'acquisition d'un terrain, l'exploitation et la mise en valeur de ce terrain pour l'édification d'un immeuble et l'exploitation par bail ou autrement de cette construction qui restera la propriété de la Société. L'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opér-

rations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Adrien MAZIERE, demeurant 5 chemin des Gravettes, 33133 GALGON

Clauses relatives aux cessions de parts :

dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant

agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE.

Pour avis

La Gérance L23EJ60280



**Société d'Expertise Comptable**  
Andernos - Cenon - Langon - Mérignac - Portets.  
www.a3caudit.com

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST LOUBES du 20 décembre 2023 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination : **HOLDING CLEG**  
Siège : 6 Chemin de Couvertaire, 33450 ST LOUBES

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 36 750 €

Objet : La prise de participation, la détention et la gestion de titres, d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, ainsi que toutes prestations de conseil et assistance de nature administrative, commerciale, comptable, humaine, technique ou autre fournies à ces mêmes sociétés,

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Christophe ARMELLINI demeurant 6, Chemin de Couvertaire, 33450 ST LOUBES,

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

L23EJ60297

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 08 novembre 2023, il a été constituée une société par actions simplifiée à capital variable ayant pour :

- Dénomination : **JD SERVICES**

- Siège social : 48 rue Jouis 33400 TALENCE,

- Durée : 99 ans,

- Capital minimum : 1.000 €,

- Capital initial : 1.000 €,

- Capital maximum : 100.000 €,

- Objet : Prestataire de services de conciergerie,

- Président : Yueying Yun, demeurant 48 BIS rue Jouis 33400 TALENCE,

- Actions et droits de vote : chaque action donne droit à une voix,

- Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à agrément

La société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX L23EJ60332

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION :

**L'ATELIER RUSCADIEN**

FORME : Société à responsabilité limitée

SIÈGE SOCIAL : 531 Route de Peyrat, 33620 LARUSCADE

OBJET : Toutes activités de menuiserie, charpente, couverture, zinguerie, plâtrerie, isolation et activités annexes DURÉE : 99 ans

CAPITAL : 1000 euros

GERANCE : Monsieur DURET Bastien, demeurant 531 Route de Peyrat, 33620 LARUSCADE

IMMATRICULATION : au RCS de Libourne

Pour avis,

L23EJ60353



AVOCATS

Parc d'activités Kennedy  
19 avenue Becquerel  
33700 MERIGNAC

## REVALORISATION & PATRIMOINE

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 22 décembre 2023, à Fargues Saint Hilaire.

Dénomination : **REVALORISATION & PATRIMOINE.**

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : 15 Avenue de Lignan, 33370 Fargues St Hilaire.

Objet : Achat en vue de leur revente de tous immeubles, fonds de commerce, actions ou parts de société civile immobilière ; Acquisition de tous terrains ou de toute propriété construite nécessitant un redéveloppement pour y construire un ou des immeubles dans le but de les vendre ou les louer à bail.

Durée de la société : 99 années(s).

Capital social fixe : 5000 euros divisé en 500 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : Les cessions des actions détenues par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, la cession de titres à un tiers est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :

Dans les conditions statutaires et légales.

Ont été nommés :

Président : Monsieur Antoine VINCENT  
15 Avenue de Lignan 33370 Fargues St Hilaire.

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis.

Le Président

L23EJ60371



## YCH

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 406 120 euros  
Siège social : 166 bis avenue des Marronniers - Lot G17 33700 MERIGNAC

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MERIGNAC du 22/12/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : YCH

Siège : 166 bis avenue des Marronniers - Lot G17 33700 MERIGNAC

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 1 406 120 €

Objet : L'activité de holding et de gestion de participation : la prise de participations ou d'intérêts dans tous groupes, sociétés ou entreprises, existantes ou à créer, et ce, par tous moyens ; la direction, la gestion, le contrôle et la coordination de ses filiales et participations, ainsi que la fourniture de toutes prestations administratives, de services, d'assistances ou de conseils dans les domaines financiers, comptables, informatiques, techniques, commerciales, de la gestion, des affaires, ou autres ; L'animation des filiales par leur contrôle effectif et par la participation à la définition, à l'aménagement et à la conduite de leur politique ; L'ingénierie financière (notamment le conseil et l'accompagnement stratégique d'entreprises) et toutes activités s'y rapportant ; La négociation d'opérations commerciales ou financières pour le compte de ses filiales ou des entreprises dans lesquelles elle aura des participations, moyennant, tant pour des opérations récurrentes qu'exceptionnelles, rémunérations sous forme de commissions, redevances ou autres ; La gestion de la trésorerie de ses filiales ou des entreprises dans lesquelles elle aura des participations ; L'étude, la mise au point, la réalisation et la gestion de tous projets financiers, commerciaux, industriels ou immobiliers ; La gestion de son patrimoine mobilier ou immobilier et de tous capitaux dont elle pourrait disposer.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.

Président : Monsieur Yann CHAPET demeurant 31 rue du Collège Technique 33320 EYSINES

La Société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

Le Président

L23EJ60453

## SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com





**Société d'Expertise Comptable**  
Andernos - Cenon - Langon - Mérignac - Portets.  
www.a3c-audit.com

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CARBON BLANC du 20 décembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée UNIPERSONNELLE Dénomination : WILLIAM GRANDE HOLDING Siège : 45 rue Jean Jaurès, 33560 CARBON BLANC Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 162 000 € Objet : La prise de participation, la détention et la gestion de titres, d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, ainsi que toutes prestations de conseil et assistance de nature administrative, commerciale, comptable, humaine, technique ou autre fournies à ces mêmes sociétés. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : William GRANDE, demeurant Résidence Villa Alexandre - 3, Cotes de la Garonne Appt. B 110, 33310 LORMONT. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

L23EJ60472



## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à BLANQUEFORT du 26/12/2023, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **NewsTracker.net Consulting**

Siège : 5 Rue Winston Churchill, 33290 BLANQUEFORT

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 1 000 euros

Objet : La commercialisation et la fourniture, par tous moyens, de toutes prestations de formation, de conseil et d'audit dans les domaines managériaux et informatiques. L'étude, le développement, la mise en œuvre et la maintenance de solutions informatiques. Toutes prestations de services se rattachant directement ou indirectement à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus.

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;

- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Transmission des actions : en cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions à des tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Pierre Jacquemin, demeurant 21 Rue Frédéric Mistral, 33700 MERIGNAC

La Société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

L23EJ60504

## AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 4 décembre 2023, à BORDEAUX.

Dénomination : **MA.**

Forme : Société par actions simplifiée.

Siège social : 19 Chemin de la MOTTE, 33320 Eysines.

Objet : Restauration traditionnelle, vente à emporter, traiteur.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 5000 euros divisé en 5000 actions de 1 euro chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : La cession des actions s'opère, à l'égard des tiers et de la Société, par un ordre de mouvement de compte à compte signé du cédant ou de son mandataire. Le mouvement est mentionné sur ces registres.

La cession d'actions à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la Société.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :

Dans les conditions statutaires et légales.

Ont été nommés :

Président : Monsieur Li MA 19 Chemin de la MOTTE 33320 Eysines.

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis.

L23EJ60612

## MODIFICATIONS

**VERNEUIL CONSEIL**



Société d'Expertise Comptable

**L.A.P.**

SARL au capital de 1 100 euros  
Siège social : 25 rue Condillac  
33000 BORDEAUX  
812.016.921 RCS BORDEAUX

Le 27 novembre 2023 l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223 -42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS  
La gérance

L23EJ53714



**ACTUARIEL EXPERTISE**  
Société d'expertise comptable  
Conseil en création d'entreprises  
Lormont - Tél. 05 57 54 4984  
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32  
www.actuariel-expertise.com

## MODIFICATION OBJET SOCIAL

L'actionnaire unique de la société DAY AND NIGHT VTC, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1000 euros, dont le siège social est situé 6 Place Elisée Reclus Appartement 695 33310 LORMONT, immatriculée 831 445 788 RCS BORDEAUX, a, en date du 1ER DECEMBRE 2023, décidé de mo-

difier l'objet social en « Les activités de transport public routier de marchandises (poids lourd et léger); Transport de personnes à l'aide de véhicules excédant 9 places conducteurs compris et de location de véhicules avec conducteur ; Location de véhicules » et de modifier les articles 2 et 3 des statuts.

L23EJ56617



**ACTUARIEL EXPERTISE**  
Société d'expertise comptable  
Conseil en création d'entreprises  
Lormont - Tél. 05 57 54 4984  
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32  
www.actuariel-expertise.com

## TRANSFERT SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 07 DECEMBRE 2023, l'associé unique de la société à responsabilité limitée PWA, au capital de 12 000 euros, dont le siège social est situé 89 Impasse de la Fossette 33620 CAVIGNAC immatriculée 831 020 441 RCS LIBOURNE, a décidé de transférer le siège social à compter de cette même date au 48 rue du Marlacca 33620 CAVIGNAC. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

L23EJ57220

**SCI DE GOTH**

SCI au capital de 200 €  
Siège social : 7 Sente des Mousseux  
33300 BORDEAUX  
852 067 883 RCS BORDEAUX

L'AGE du 08/12/2023 a décidé le transfert du siège social au 56 rue Rousstaing, 33400 TALENCE à compter du 08/12/2023.

L23EJ57252



**Groupe CF**  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

**CLE CONSEIL**

SAS au capital de 10 000€  
Siège social : 37-39 Cours Saint Louis  
33300 BORDEAUX  
491723490 RCS BORDEAUX

Le 12/12/2023 l'AGE a transféré le siège social du 37-39 Cours Saint Louis 33300 BORDEAUX au 94 rue de l'Ancienne Mairie 33240 ASQUES à compter de ce jour et a modifié l'article 4 des statuts.

La Société immatriculée sous le n° 491 723 490 RCS BORDEAUX fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de LIBOURNE.

Présidente : Mme Catherine LAGORCE demeurant 94 rue de l'Ancienne Mairie 33240 ASQUES.

Pour avis

L23EJ57688

**BAZARD GOP33**

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros  
Siège social : 13 Rue Pablo Picasso  
33650 SAINT MEDARD D'EYRANS  
914 607 908 RCS BORDEAUX

## AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 13 décembre 2023, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 10 000 euros.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par M. Frédéric BAZARD. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : **PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ** : M. Frédéric BAZARD demeurant 24 Rue Vergniaud, 33400 TALENCE,

Pour avis  
La Gérance

L23EJ58115

**FRM2J**

Société par actions simplifiée  
au capital de 10 000 euros  
Siège social : 11 Chemin du Trouquera,  
33460 SOUSSANS  
912 862 687 RCS BORDEAUX

Par AGO en date du 13 décembre 2023, les associés ont pris acte de la démission de M. Jean-Charles DOIZE et de la société HOLDING DZE de leurs fonctions de Directeurs Généraux et a décidé de ne pas pourvoir à leur remplacement.

POUR AVIS  
La Présidente

L23EJ58127



**ACTUARIEL EXPERTISE**  
Société d'expertise comptable  
Conseil en création d'entreprises  
Lormont - Tél. 05 57 54 4984  
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32  
www.actuariel-expertise.com

## AUGMENTATION CAPITAL ET MODIFICATION ORGANE DE DIRECTION

L'Assemblée Générale de la société à responsabilité limitée **LA GROSSE PIERRE**, immatriculée 830 882 809 RCS LIBOURNE, dont le siège social est 1056 Avenue Charles de Gaulle 33620 CEZAC, a, en date du 07 DECEMBRE 2023, décidé l'augmentation du capital social en le portant de 1000 euros à 1960 euros par création de 96 parts nouvelles suite au versement d'une somme de 255 000 euros par Madame Christine HERVE sur un compte ouvert au nom de la société ; constaté la démission de Monsieur Christian BEAUX de ses fonctions de gérants et nommé en remplacement pour une durée illimitée Madame Christine HERVE, demeurant 20 rue du Moulin d'Olivet 78550 HOUJAN. L'article 7 des statuts a été modifié.

L23EJ58407

## L'ATELIER 30

SASU au capital de 1 500 €  
Siège social : 30 RUE CHEVERUS  
33000 BORDEAUX  
RCS de BORDEAUX n°533 388 419

En date du 30/11/2023, le président a décidé le transfert du siège social au 210 RUE DE BEGLES, 33800 BORDEAUX à compter du 30/11/2023.

L23EJ58611

**BAZARD GOP33**  
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros

Siège social : 13 Rue Pablo Picasso,  
33650 ST MEDARD D'EYRANS  
914 607 908 RCS BORDEAUX

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 13 décembre 2023, il résulte que : M. Cédric DUPOURQUE, demeurant 72 Rue Détrôis 33200 BORDEAUX, a été nommé en qualité de Directeur Général. POUR AVIS Le Président

L23EJ58638

Sur décisions collectives unanimes du 30/11/2023 des associés de l'**EARL DU CARDINAL**, Exploitation agricole à responsabilité limitée au capital de 50 000€, Domaine du Cardinal 33570 TAYAC, 439 949 686 RCS de Libourne, Monsieur Benjamin HOLZBERG, demeurant 386 route de Nardou 33570 TAYAC a été nommé gérant en remplacement de Mme Sophie HOLZBERG démissionnaire desdites fonctions.

L23EJ58670



**BERNARD REGLAT ET FILS**  
SARL au capital de 7 622,45 €  
Siège social : LD LA MARTINGUE  
33410 MONPRIMBLANC  
RCS de BORDEAUX n°377 598 271

## REDUCTION DE CAPITAL

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 12/10/2023, et du procès-verbal de la gérance du 14/12/2023, le capital social a été réduit à effet du 12/10/2023, de 1905,62 € le portant de 7622,45 € à 5716,83 € par rachat et annulation de 125 parts sociales. Article 8 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS BORDEAUX.  
Pour Avis. La gérance.

L23EJ58677



### Bélos

SCI au capital de 100€  
Siège social : 2 Rue Pierre Méridon  
33440 ST VINCENT DE PAUL  
879280311 RCS BORDEAUX

Le 19/12/2023 l'AGE a transféré le siège social du 2 Rue Pierre Méridon 33440 ST VINCENT DE PAUL au 171 Rue de la Benaige 33100 BORDEAUX à compter de ce jour et a modifié l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.  
Pour avis, la Gérance

L23EJ59141

### IMMOBILIERE BFT

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 16 Avenue des Fauvettes  
33700 MERIGNAC  
889 802 179 RCS BORDEAUX

Par AGO en date du 18 décembre 2023, les associés ont pris acte de la démission de la société TESTA de ses fonctions de Directeur Général et a décidé de ne pas pourvoir à leur remplacement.

POUR AVIS  
La Présidente

L23EJ59164



### AQUITAINE TECHNIQUES ELECTRIQUES MODERNES

Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 50 010 euros  
Siège social : 5 Rue Joule - ZI du Phare  
33700 MERIGNAC  
445 281 108 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 02/11/2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 5 Rue Joule - ZI du Phare - 33700 MERIGNAC au 8, Rue Joule - Zone Industrielle du Phare - 33700 MERIGNAC à compter du 02/11/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis  
La Gérance

L23EJ59284



### ETS JEAN GUILLOT

Société par actions simplifiée  
au capital de 140 000 euros  
Siège social : Le Bouscau  
61 rue Gustave Eiffel, 33560 STE EULALIE  
301 312 260 RCS BORDEAUX

Aux termes d'un PV du 19/12/2022, l'AGE a décidé de proroger de 20 années la Société, soit jusqu'au 26 décembre 2053 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

L23EJ59387



### SCI DE L ARIEGEOIS

Société à responsabilité limitée Société civile immobilière à associée unique  
au capital de 381,12 euros  
Siège social : 60 ALLEE DES PEUPLIERS  
33000 BORDEAUX  
389 390 030 RCS BORDEAUX

Par décision du 20/12/2022, la SCI PEUPLIERS, SCI au capital de 1 000€, siège social sis 62, Allée des Peupliers 33000 BORDEAUX, immatriculée au RCS sous le numéro 529 622 276 RCS BORDEAUX a, en sa qualité d'associée unique de la SCI DE L ARIEGEOIS, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la SCI DE L ARIEGEOIS au profit de la SCI PEUPLIERS, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du GTC de BORDEAUX.

Les oppositions doivent être présentées devant le TC de BORDEAUX, Palais de la bourse, 17 place de la Bourse, 33800 BORDEAUX.

L23EJ59429



## TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

L'actionnaire unique de la société **Endless-Security**, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 100 euros dont le siège social est situé 5 Allée de Tourny 33000 BORDEAUX et immatriculée 948 582 200 RCS BORDEAUX, a décidé, en date du 18 DECEMBRE 2023, de changer la dénomination sociale de la société afin qu'elle devienne «**SNK SECURITE**», de transférer le siège au 10 rue Jean Zay Bâtiment A2 Apt 302 33310 LORMONT et de modifier en conséquence les articles 2 et 4 des statuts.

L23EJ59513



## CHATEAU LAMOTHE-BERGERON

Société par actions simplifiée  
au capital de 8 794 582 euros  
porté à 11 594 456,91 euros  
Siège social : Château Lamothe-Bergeron,  
49 Chemin des graves  
33460 CUSSAC FORT MEDOC  
511 069 981 RCS BORDEAUX

Du procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 15 décembre 2023 :

- Du certificat délivré le 14 décembre 2023 par le Commissaire aux Comptes désigné à cet effet, constatant la libération d'actions nouvelles par compensation de créances liquides et exigibles sur la Société,

Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 2 799 874,91 € par émission de 3 502 actions nouvelles de numéraire, et porté de 8 794 582 euros à 11 594 456,91 €.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à huit millions sept cent quatre-vingt-quatorze mille cinq cent quatre-vingt-deux euros (8 794 582 euros).

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à onze millions cinq cent quatre-vingt-quatorze quatre cent cinquante-six euros et quatre-vingt-onze cents (11 594 456,91 €).

POUR AVIS

La Présidente

L23EJ59553

## EARL LAPORTE ET FILS

Au capital de 40 551,44 euros  
Siège social : Lieu-dit Jardinet  
Saint André du Bois (Gironde)  
RCS : Bordeaux 419 160 841

Aux termes d'une A.G.E en date du 18 décembre 2023, les associés de la société EARL LAPORTE ET FILS ont constaté la démission de M. Patrice LAPORTE de ses fonctions de gérant à compter du 23 novembre 2022.

L'article 15 est modifié en conséquence.

Toutes les autres mentions restent inchangées.

Pour avis, la Gérance

L23EJ59576

CHARLOTTE ET MOI  
SASU en cours de transformation en SARL unipersonnelle  
au capital de 3 000 euros  
Siège social : 115-117 avenue de Saint Médard  
33320 EYSINES  
852 278 852 RCS BORDEAUX

Le 21/12/2023, l'associée unique a décidé la transformation de la Société en SARL unipersonnelle à compter du 21 décembre 2023, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 3 000 euros, divisé en 300 parts sociales de 10 euros chacune. Sous sa forme de SASU, la Société était dirigée par Madame Samya MIKOU, demeurant Pavillon Opéra 20 rue Gounod 33110 LE BOUSCAT, en qualité de Présidente. Sous sa nouvelle forme de SARL unipersonnelle, la Société est gérée par Madame Samya MIKOU, demeurant Pavillon Opéra 20 rue Gounod 33110 LE BOUSCAT, associée unique et gérante. Pour avis La gérante

L23EJ59579



**ETS PHILIPPE DUBOURDIEU** Société par actions simplifiée au capital de 7 622,45 euros Siège social : 19 rue Saint Gervais, 33210 LANGON 387 669 377 RCS BORDEAUX Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 20/12/2023 il résulte : - que Monsieur Thomas THOREAU, demeurant 627 route d'Auros, 33210 CASTETS ET CASTILLON a été nommé en qualité de Président en remplacement de Monsieur Philippe DUBOURDIEU, démissionnaire à compter du 01/01/2024. - de remplacer à compter du 01/01/2024 la dénomination sociale ETS PHILIPPE DUBOURDIEU par ENTREPRISE DUBOURDIEU ET THOREAU et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. - de transférer le siège social 19 rue Saint Gervais, 33210 LANGON au 627 route d'Auros, 33210 CASTETS ET CASTILLON à compter du 01/01/2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. POUR AVIS Le Président

L23EJ59580



## BOCATHEVA

SCI au capital de 1 000 €  
Siège social : Domaine d'Amanieu -  
9 Allée Pierre de Ronsard  
33270 Bouliac  
823 836 515 RCS Bordeaux

## AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 19/12/2023 il a été décidé d'augmenter le capital d'une somme en numéraire de 100 euros. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence :

Ancienne mention :

Capital social : 1 000 €

Nouvelle mention :

Capital social : 1 100 €

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

L23EJ59586





**Groupe CF**  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

**JKL**  
SCI au capital de 1 000 euros  
Siège social : 5 rue du Moulin  
33560 CARBON BLANC  
977 799 386 RCS BORDEAUX

## TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Par AGEX du 18/12/23, les associés ont décidé de transférer le siège social du 5 rue du Moulin, 33560 CARBON-BLANC au 22C rue de la Mouline 33560 CARBON-BLANC à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au GTC de BORDEAUX.

L23EJ59608

## SELARL LABORDE-LANSARD

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée  
au capital de 201 000 euros  
Siège social : 12 avenue des Pyrénées  
33114 LE BARP  
484359161 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 01/11/2023, les associés ont décidé de transférer le siège social du 12 avenue des Pyrénées, 33114 LE BARP au 26 Avenue du Médoc, 33114 LE BARP à compter du 01/11/2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX. Pour avis, La Gérance.

L23EJ59610

## HOME IMMO SUD OUEST

Société à responsabilité limitée  
au capital de 5 000 euros  
Siège social : 9 allée des Jonquilles  
33160 ST MEDARD EN JALLES  
904336823 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 12/10/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 9 allée des Jonquilles, 33160 ST MEDARD EN JALLES au 178 rue Stéhelin, Résidence Marly 1, Bâtiment 36, 33200 BORDEAUX à compter du 12/10/2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX. Pour avis, La Gérance.

L23EJ59620

## FERRAT BARBINERIE

Société par Actions Simplifiées  
au capital de 1000 euros  
Siège social : 28 Les Grellauds  
33820 SAINT CIERS SUR GIRONDE  
835 247 880 RCS LIBOURNE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 01/12/2023, il résulte que :

- La dénomination sociale a été modifiée de FERRAT BARBINERIE à **JULIEN BONNEAU VIGNERON** à compter du 01/12/2023.

L'article 3 a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Libourne.

Pour avis,

L23EJ59655



**Groupe CF**  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

**SOULAS GOLF COACHING & CONSULTING**  
SAS en cours de transformation en SARL  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 3 rue Nungesser et Coli  
33140 CADAUJAC  
883 961 781 RCS BORDEAUX

## AVIS DE TRANSFORMATION

Par décision du 15/12/23, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en EURL à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 euros, divisé en 100 parts sociales de 10 euros chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de SAS, la Société était dirigée par :

Président : Hugues SOULAS, demeurant 3 rue Nungesser et Coli, 33140 CADAUJAC

Sous sa nouvelle forme de EURL, la Société est gérée par Hugues SOULAS, associé unique.

L23EJ59664

**LE JARDIN DU LIBOURNAIS SAS** au capital de 1000 € Siège social : 23 rue Max Linder 33500 LIBOURNE Modification au RCS de LIBOURNE 977936715 Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 05/12/2023, il a été décidé de modifier l'objet social comme suit : La prise de participation, la détention et la gestion d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres. Toutes prestations de services, conseils, études au profit des sociétés, sur les plans administratif, comptable, technique, commercial, financier ou autres. à compter du 05/12/2023 . Modification au RCS de LIBOURNE.

L23EJ59689

### APF

Société par actions simplifiée à associée unique au capital de 1 000 euros  
Siège social : 102 Rue du Port du Moulin  
33350 FLAUJAGUES  
920 985 272 RCS LIBOURNE

## PERTE DES CAPITAUX PROPRES

Aux termes d'une décision en date du 30 octobre 2023, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS  
La Présidente

L23EJ59716

**CARYA**  
Société par Actions Simplifiée au capital de 12 627 893 euros  
Siège social : 120/126 Quai de Bacalan  
33000 BORDEAUX  
842 953 234 R.C.S. BORDEAUX  
Le 20 décembre 2023, suite aux décisions de l'associé unique en date du même jour, le capital social a été augmenté d'une somme de 10 626 893 € et a ainsi été porté de 2 001 000 € à 12 627 893 €  
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis,

L23EJ59729



**Groupe CF**  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

**BICYCOMPOST**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 28 570 euros  
Siège social : 130 rue Achard,  
33000 BORDEAUX  
894 749 019 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire en date du 12 décembre 2023, il résulte que :

- la société EMOCAP, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 100 euros, dont le siège social est situé au 212 rue Sainte Catherine 33000 BORDEAUX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 952 792 935 RCS BORDEAUX, a été nommée en qualité de Président en remplacement de Monsieur Pacôme BECERRO, démissionnaire.

L'article 42 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de Monsieur Pacôme BECERRO a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de la société EMOCAP.

POUR AVIS  
Le Président

L23EJ59796



**Groupe CF**  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

**BEST WINE CORP OF BORDEAUX**  
SAS au capital de 230 980 €  
Siège social : 23, parvis des Chartrons  
33000 BORDEAUX  
328 610 688 RCS BORDEAUX

Par AGO du 20/12/2023, il résulte que la société CABINET SUSSAN ET ASSOCIÉS, 18 chemin de la Briqueterie 33610 CANEJAN, RCS BORDEAUX 340 875 269, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de la société KPMG, pour un mandat de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2028 ; il n'y a pas lieu de remplacer SALUSTRO REYDEL, Commissaire aux Comptes suppléant.

L23EJ59824

**LE TRENTE**  
Société civile immobilière  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 30 Avenue Leon Jouhaux  
33210 LANGON  
504378142 RCS BORDEAUX

## AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 6 décembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 30 Avenue Leon Jouhaux, 33210 LANGON au 217 route de Nîmes, La madeleine, 30140 TORNAC à compter de ce jour et de modifier les statuts en conséquence.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de NIMES

Pour avis  
La Gérance

L23EJ59833



**Groupe CF**  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

**LBE**  
Société à responsabilité limitée au capital de 171 100 euros  
Siège social : 109 B Chemin des Moulins  
33170 GRADIGNAN  
904 872 066 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 20 décembre 2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 109 B Chemin des Moulins 33170 GRADIGNAN au 1 allée de la Cressonnaire 33170 GRADIGNAN, à compter du 20 décembre 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis, La Gérance

L23EJ59854



**Groupe CF**  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

**LES MANGUIERS**  
Société Civile Immobilière  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 11, allée James WATT  
33700 MERIGNAC  
918 247 073 RCS BORDEAUX

L'AGE du 9/11/2023 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 250 euros par apports en numéraire. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié. Ancienne mention : Le capital social est fixé à mille euros (1 000 €). Nouvelle mention : Le capital social est fixé à mille deux cent cinquante euros (1.250 €) Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux. Pour avis. La Gérance

L23EJ59874



**SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE MOYAERT BARALE ET ASSOCIES**  
Société d'Avocats  
27 Cours Extrad de Foyolle  
33000 NICHES MAIRIE  
Tel. 06.50.01.58.77

## DECIBELS

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 320 000 euros  
Siège Social : 21 Cours de Québec  
33000 BORDEAUX  
342 772 001 RCS BORDEAUX

## AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

L'assemblée générale mixte du 29 septembre 2023 a décidé de transférer le siège social au 21 Cours de Québec 33000 BORDEAUX à compter du même jour. L'article 4 des statuts «Siège social» a été modifié en conséquence.

Ancienne mention

Le siège social est fixé Parc d'activités Aliénor 9 rue Francis Garnier 33300 BORDEAUX

Nouvelle mention

Le siège social est fixé 21 Cours de Québec 33000 BORDEAUX

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis, le Président

L23EJ59901

WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM

## NORSUD

Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 54 700 euros  
Siège social : 21 Cours de Québec  
33000 BORDEAUX  
500 550 694 RCS BORDEAUX

## AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

L'Assemblée générale mixte du 30 novembre 2023 a décidé de transférer le siège social au 21 Cours de Québec 33000 BORDEAUX à compter du même jour. L'article 4 des statuts «Siège social» a été modifié en conséquence.

Ancienne mention

Le siège social est fixé 9 rue Francis Garnier 33300 BORDEAUX

Nouvelle mention

Le siège social est fixé 21 Cours de Québec 33000 BORDEAUX

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis, la gérance

L23EJ59902

## PRÉSIDENT

Dénomination : SLECT TRUCKS PREMIUM.

Forme : SAS.

Capital social : 1000 euros.

Siège social : 1 ZONE ARTISANALE DU GRAND CHEMIN, 33370 YVRAC.

915187397 RCS de Bordeaux.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 20 décembre 2023, à compter du 20 décembre 2023, les actionnaires ont décidé de nommer en qualité de président Monsieur Jan Oliwier KNAP, demeurant Avenue des Acieries - Rce Le Parc d'Atys, 33600 Pessac en remplacement de Zuzanna KNAP.

Mention sera portée au RCS de Bordeaux.

L23EJ59906



## LAROJAGA

SARL au capital de 5 000 €  
Siège social : RUE DE FLEURENNE  
33290 BLANQUEFORT  
RCS de BORDEAUX n°751 378 886

L'AGE du 12/12/2023 a décidé à compter du 12/12/2023 de nommer en qualité de co-gérante MmeBOUEIX Laetitia, demeurant 43 rue de Tujean, 33290 BLANQUEFORT

Modification au RCS de BORDEAUX  
Pour avis  
le Gérant

L23EJ59937

FONBRUNE EMERGENCE  
Société à responsabilité limitée Unipersonnelle au capital de 300.000 €  
Siège Social : 55 bis Allée de la Pépinière  
33450 SAINT SULPICE ET CAMEYRAC  
803 084 532 RCS BORDEAUX

Aux termes des décisions de l'Assemblée Unique du 11/12/2023, il a décidé de transformer la société en SAS à compter de ce jour sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

Le siège, la durée et les dates d'ouverture et de clôture de l'exercice social, l'objet et la dénomination de la société demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 300.000 €, divisé en 30.000 actions de 10 € chacune.

M. Thomas BERBINAU demeurant 55 bis Allée de la Pépinière 33450 SAINT SULPICE ET CAMEYRAC a été nommé président de la Société pour une durée égale à la durée de la Société à compter de ce jour.

Les fonctions de Commissaire aux comptes des sociétés @COM.AUDIT et DUPOUY sont confirmées pour la durée de leur mandat restant à courir.

Pour avis. La gérance.

L23EJ59991

## FIDAL AVOCATS

19 Avenue du Président JF Kennedy  
CS 60073  
33692 MERIGNAC

Par acte unanime du 20/12/2023 des associés de la société **BOODA**, SAS au capital de 3.360.000 euros, dont le siège était fixé à Avenue du Sablé d'Expert, Parc d'activités Simone Algayon, 33650 Saint Médard d'Eyrans, 484 245 170 RCS BORDEAUX, le siège social a été transféré au 213 rue du Jardin Public 33000 BORDEAUX à compter du 31/12/2023 et l'article 4 des statuts corrélativement modifié.

L23EJ60051



GROUPE  
**CAEC**  
CONSEIL - AUDIT - EXPERTISE COMPTABLE  
ARTIFICES - BORDEAUX - LANGON - MERIGNAC  
www.groupecaec.fr

MAISONS BATI SUD  
SAS au capital de 169 000€  
Siège social : 93 bis Avenue de Magudas,  
33700 Mérignac  
504 878 620 RCS BORDEAUX

Le 01/07/2023, l'associée unique a pris acte de la démission de Sophie BELLOT de ses fonctions de Directrice Générale et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement. POUR AVIS

L23EJ60088

## NIPINVEST

Société à responsabilité limitée  
transformée en société par actions  
simplifiée

Au capital de 113 150 euros  
Siège social : 8, Allée Raymond Jean  
Dupouy 33200 BORDEAUX  
449 995 067 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 06/12/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 113 150 euros. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société. M. Franck DE JULI, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : M. Franck DE JULI demeurant 8, Allée Raymond Jean Dupouy 33200 BORDEAUX - Pour avis - Le Président

L23EJ60115

## OLIVIER SOLANA

Société à responsabilité limitée  
au capital de 5000 euros  
Siège social : 48 Les Davids  
33390 SAINT PAUL  
893 824 177 RCS LIBOURNE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 7 décembre 2023, il résulte que :

Le siège social a été transféré à N°27 Route de Tastas, 33390 SAINT PAUL à compter du 1ER Janvier 2024. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence :

Ancienne mention

Siège : 48 Les Davids, 33390 SAINT PAUL

Nouvelle mention

Siège : N°27 Route de Tastas, 33390 SAINT PAUL

Mention sera faite au RCS : LIBOURNE.

Pour avis,

L23EJ60139



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupepcf.com

KANIBAL  
Société à responsabilité limitée  
transformée en société par actions  
simplifiée  
Au capital de 7 622,45 euros  
Siège social : 22, avenue Gambetta 33120  
ARCACHON  
387 708 472 R.C.S. BORDEAUX

## AVIS DE TRANSFORMATION

Par décisions du 16 décembre 2023, l'associée unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 7 622,45 euros. L'objet social sera désormais : -L'acquisition, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement, de tous immeubles, biens, terrains et droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement -Le commerce de détail et de gros de vêtements, articles de sport, bimbeloterie, accessoires et toute autre activité se rapportant à l'objet social et plus généralement toute opération commerciale, financière, immobilière, ou mobilière se rattachant directement ou indirectement à l'objet précité ou susceptibles d'en faciliter la réalisation. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur PASCAL SOUBIE. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur PASCAL SOUBIE demeurant 24 avenue Théophile Gautier - 33120 ARCACHON Pour avis. La Gérance

L23EJ60140

## FIDAL AVOCATS

19 Avenue du Président JF Kennedy  
CS 60073  
33692 MERIGNAC

Le président de la société **JPR**, société par actions simplifiée au capital de 100.000€, 141 route de Fargues - 33360 CARIGNAN DE BORDEAUX, 978 270 239 RCS BORDEAUX, donne avis de ce que le 21/12/2023 le capital social a été porté de

100.000€ à 450.000€. Les articles 6 et 7 ont été modifiés en conséquence.

Pour avis

L23EJ60142



## LES CLEFS D'EXCELLENCE. TOURISME D'AFFAIRES

Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 10 000,00 euros  
Siège social : 351, boulevard du Président  
Wilson - 33200 BORDEAUX  
RCS BORDEAUX 814 907 515

Aux termes des décisions du 20/12/2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social, actuellement 351, boulevard du Président Wilson - 33200 BORDEAUX, pour le fixer au 6, avenue Neil Armstrong - 33692 MÉRIGNAC CEDEX, à compter du même jour, et a modifié l'article 4 des statuts en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis, le représentant légal.

L23EJ60153



## EXCELLENCE. TOURISME D'AFFAIRES

Société à Responsabilité Limitée au capital de 80 000,00 euros  
Siège social : 351, boulevard du Président Wilson - 33200 BORDEAUX  
RCS BORDEAUX 502 574 031

Aux termes des décisions du 20/12/2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social, actuellement 351, boulevard du Président Wilson - 33200 BORDEAUX, pour le fixer au 6, avenue Neil Armstrong - 33692 MÉRIGNAC CEDEX, à compter du même jour, et a modifié l'article 4 des statuts en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis, le représentant légal.

L23EJ60154



## BONJOUR ET BIENVENUE

Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 10 000,00 euros  
Siège social : 351, boulevard du Président  
Wilson - 33200 BORDEAUX  
RCS BORDEAUX 814 847 125

Aux termes des décisions du 20/12/2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social, actuellement 351, boulevard du Président Wilson - 33200 BORDEAUX, pour le fixer au 6, avenue Neil Armstrong - 33692 MÉRIGNAC CEDEX, à compter du même jour, et a modifié l'article 4 des statuts en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis, le représentant légal.

L23EJ60156



## HOLDING EXCEPTION. TOURISME D'AFFAIRES

Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 3 000,00 euros  
Siège social : 351, boulevard du Président  
Wilson - 33200 BORDEAUX  
RCS BORDEAUX 810 823 385

Aux termes des décisions du 20/12/2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social, actuellement 351, boulevard du Président Wilson - 33200 BORDEAUX, pour le fixer au 6, avenue Neil Armstrong - 33692 MÉRIGNAC CEDEX, à compter du même jour, et a modifié l'article 4 des statuts en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis, le représentant légal.  
L23EJ60166

## CHATEAU MAISON NEUVE

Société Civile d'Exploitation Agricole  
au capital de 133203,85 euros  
Siège social : La maison neuve  
33820 SAINT PALAIS  
404 013 260 RCS LIBOURNE

Aux termes de la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 30 Novembre 2023, il résulte que :

Les statuts ont été mis à jour suite à la succession de Monsieur EYMAS Jean-Paul et la date de clôture comptable a été modifiée au 31 mars de chaque année à compter du 31/03/2024.

Les articles 5 et 12 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Libourne.

Pour avis,  
L23EJ60197



**Groupe CF**  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

**MONBLANC BOUCHERIE  
CHARCUTERIE MARTIGNAS**  
SARL au capital de 7 900 €  
Siège social : Avenue du 18 juin 1940  
CCial du travail  
33127 MARTIGNAS SUR JALLE  
788.635.167 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une AGO en date du 22/12/2023, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Bernard MONBLANC de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant Morgan MONBLANC, demeurant 9 parc des Charmettes 33700 MÉRIGNAC, pour une durée illimitée à compter du 22/12/2023.

L23EJ60210

## SOCAMA AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE

Société coopérative de Caution Mutuelle à capital variable régie par les dispositions du titre 1<sup>er</sup> du livre V du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux sociétés de financement et au cautionnement mutuel, la loi n°47-1775 du 10 septembre 1947 modifiée portant statut de la coopération et les dispositions des articles L.225-38 à L. 225-43, et L.232-1 du code de commerce. Siège social : 10 qual des Queyries 33072 Bordeaux cedex - RCS Bordeaux n° 348 539 750.

Le Conseil d'Administration de la SO-CAMA Aquitaine Centre Atlantique, réuni en date du 20 décembre 2023 :

- a pris acte de la démission de la Confédération de l'Artisanat des Petites Entreprises du Bâtiment du Pays Basque (CAPEB Pays Basque), représentée par Martine GARCIA GONZALEZ, de son mandat d'administrateur à effet du 20 décembre 2023,

- a décidé de procéder à la nomination à titre provisoire de BULTZA Initiative Pays Basque pour la durée restant à courir du mandat de la CAPEB Pays Basque, soit jusqu'à l'Assemblée Générale à tenir dans l'année 2028, pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027. Cette nomination sera soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

- a pris acte de la désignation de Madame Marie-Claire SALLABERRY en tant que représentante permanente de BULTZA Initiative Pays Basque.

Conformément aux termes du courrier de désignation de BULTZA Initiative Pays Basque du 18 décembre 2023, Madame Marie-Claire SALLABERRY, née le 19 avril 1960 à HELETTE et domiciliée 2 allée Pierre Etxahun à ANGLET (64600), est munie de tous les pouvoirs nécessaires pour agir au nom de BULTZA Initiative Pays Basque, conformément à l'article 20 des statuts de la SOCAMA Aquitaine Centre Atlantique, et ce à compter du 20 décembre 2023.

Madame Marie-Claire SALLABERRY est donc le représentant permanent de BULTZA Initiative Pays Basque, administrateur de la SOCAMA AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE.

Pour avis,  
Le Conseil d'Administration.  
L23EJ60247

EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITE LIMITEE BOSQ ET FILS  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 373 800 euros  
Siège social : 10 Route de Benon, Château Liouner Libardac  
33480 LISTRAC MEDOC  
331 890 616 RCS BORDEAUX

## NOMINATION D'UN COGÉRANT

Aux termes d'une délibération en date du 20 décembre 2023 l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle a nommé, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, Monsieur Daniel BOSQ, demeurant 22 rue maxime Hosten à LISTRAC MEDOC en qualité de cogérant en remplacement de Monsieur Pascal BOSQ, démissionnaire au 31 décembre 2023.

Pour avis  
La Gérance  
L23EJ60272



SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE  
MOYAERT BARALE ET ASSOCIÉS  
Société d'Avocats  
27 Cours Evrard de Foyolle  
33000 BORDEAUX  
Tél. 05 56 01 99 77

## DECIBELS

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 320 000 euros  
Siège Social : 21 Cours de Québec  
33000 BORDEAUX  
342 772 001 RCS BORDEAUX

### FIN DE MANDAT DES CAC

L'assemblée générale ordinaire annuelle du 29 juin 2022 a pris acte de la fin des mandats du commissaire aux comptes titulaire, la société CABINET SUSSAN ET ASSOCIES, et du commissaire aux comptes suppléant, la société CANEJAN AUDIT ET COMPTABILITE, et a décidé de ne pas désigner de nouveaux commissaires aux comptes.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis, le Président  
L23EJ60420



SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE  
MOYAERT BARALE ET ASSOCIÉS  
Société d'Avocats  
27 Cours Evrard de Foyolle  
33000 BORDEAUX  
Tél. 05 56 01 99 77

## NORSUD

Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 54 700 euros  
Siège Social : 21 Cours de Québec  
33000 BORDEAUX  
500 550 694 RCS BORDEAUX

### FIN DE MANDAT DU CAC

L'assemblée générale mixte du 30 novembre 2023 a pris acte de la fin du mandat du commissaire aux comptes titulaire, la société CABINET SUSSAN ET ASSOCIES, et a décidé de ne pas désigner de nouveau commissaire aux comptes.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis, la gérance  
L23EJ60424



www.dprc.fr

## AVIS

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale du 26/12/2023, il résulte que le capital de la SAS HOME (capital de 50 000 euros - route du Pout - 33170 LOUPES - 892 710 294 RCS BORDEAUX) a été augmenté d'un montant de 300.000 € par apport en nature pour être porté à 350.000 €.

L'article 8 a été modifié en conséquence.

Pour avis, le Président  
L23EJ60431



GROUPE  
**CAEC**  
CONSEIL-AUDIT-EXPERTISE COMPTABLE  
AUSTRALIS - BORDEAUX - LANGON - MÉRIGNAC  
www.groupecaec.fr

HESTA DAX  
SCI au capital de 500€  
Siège social : 23 Rue Cazade et 2 Rue du Palais, 40100 DAX  
881 809 701 RCS DAX

## TRANSFERT DE SIEGE

Le 22/12/2023 l'AGE des associés a décidé de transférer le siège social du 23 Rue Cazade et 2 Rue du Palais, 40100 DAX au 10 Avenue de la Madeleine, 33170 Gradignan à compter du 22/12/2023. En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de Dax sous le numéro 881 809 701 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Bordeaux. Pour avis  
L23EJ60442

## AVIS DE RE- OUVERTURE DES OPERATIONS DE LIQUIDATION

De la SCP INIGO SANCHEZ-ORTIZ MARJORIE JORDANA-GOUMARD ET JULIE GARRAU-MOUNET NOTAIRES ASSOCIES société dissoute, dont le siège de la liquidation est 119 avenue du Général de Gaulle, Immatriculée au RCS de LIBOURNE et identifiée sous le n° SIREN 321774929.

Aux termes du procès-verbal des décisions en date du 22 décembre 2023, il a été décidé par les liquidateurs la réouverture des opérations de liquidation de ladite société à compter du même jour, avec annulation de la radiation au RCS de LIBOURNE intervenue le 27 septembre 2023.

Les liquidateurs de la société restant les mêmes: Me Julie GARRAU et Me Marjorie JORDANA-GOUMARD, 119 avenue du Général de Gaulle 33500 LIBOURNE.

Les pièces nécessaires à la réouverture des opérations de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de LIBOURNE et mention sera faite au RCS de LIBOURNE.

Pour avis. Le liquidateur.-  
L23EJ60452



Société d'Expertise Comptable  
Andernos - Cenon - Langon - Mérignac - Portets.  
www.a3caudit.com

SCM BORDEAUX SUD  
SCM au capital de 200 € porté à 300 €  
Siège social : 458, Route de Toulouse  
33130 BEGLES  
922 655 956 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 5 mai 2023 la collectivité des associés réunis en Assemblée Mixte a nommé en qualité de cogérante Mme Juliette THOMAS Demeurant : 8 B, rue Francin (33800) BORDEAUX et a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 100 euros par apports en numéraire. En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

L23EJ60457

## POUR TOUTES VOS ANNONCES LÉGALES

05 56 52 32 13

annonces-legales@echos-judiciaires.com

## LASEA FRANCE

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 500 000 euros  
Siège social :  
11, avenue de Canteranne  
Cité de la Photonique  
33600 PESSAC  
750 380 594 RCS BORDEAUX

### AVIS DE MODIFICATION

Suivant décision du 22/12/2023, l'associée unique a décidé de réduire le capital de 1 500 000 euros à 266 689,68 euros par voie de réduction de la valeur nominale des actions.

Les articles 6.1 et 6.2 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à 1 500 000 €. Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à 266 689,68 €.

Du procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 22/12/2023,

Du certificat de dépôt des fonds établi le 22/12/2023 par la banque BNP PARIBAS,

Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 1 200 007,10 euros par émission de 13 499 actions nouvelles de numéraire, et porté de 266 689,68 euros à 1 466 696,78 euros.

En conséquence, les articles 6.1 et 6.2 des statuts ont été modifiés.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à 266 689,68 € Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à 1 466 696,78 €.

Pour avis, la Présidente

L23EJ60462



**GROUPE CAEC**  
CONSEIL-AUDIT-EXPERTISE COMPTABLE  
AUXILIAIRES - BORDEAUX - LANGON - MÉRIGNAC  
www.groupecaec.fr

**COMBLES ET TOITURES SARL** au capital de 2 700€  
Siège social : 32 Avenue Marcel Dassault,  
33700 Mérignac  
800 591 273 RCS BORDEAUX

## TRANSFERT DE SIEGE

Le 22/12/2023 l'AGE des associés a décidé de transférer le siège social du 32 Avenue Marcel Dassault, 33700 MERIGNAC au 166 bis Avenue des Maronniers, 33700 Mérignac, à compter du 01/07/2023. Pour avis

L23EJ60467



**Cabinet Olivier DUBURCH**  
Avocat  
12 rue du Petit Goave  
33000 BORDEAUX  
Tel : 06.84.75.14.90

## SGS

Société à responsabilité limitée  
au capital de 8.000 euros

Siège social :

5 avenue des Frères Montgolfier  
33510 ANDERNOS LES BAINS  
SIREN 439 178 948 RCS BORDEAUX

L'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement des associés du 22 décembre 2023 a pris acte de la démission

de Madame Sylvie DELEPIERRE - qui demeure co-associée - de son mandat de co-gérante à effet du 31 décembre 2023 inclus, Monsieur Gilles SEIGNIER demeurant seul gérant.

Pour avis

Le gérant

L23EJ60620

## DISSOLUTIONS



**Groupe CF**  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

### BAYONNE DOUANIERS

Société civile immobilière de construction  
vente en liquidation

Au capital de 1 000 euros

Siège social : 60 Boulevard Pierre 1<sup>er</sup>  
33000 BORDEAUX

Siège de liquidation : 60 Boulevard Pierre  
1<sup>er</sup> 33000 BORDEAUX  
841 746 076 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 29 novembre 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidatrice la Société GROUPE PIA, Société par actions simplifiée au capital de 3 460 750,00 euros, ayant son siège social situé sis 60 Boulevard Pierre 1<sup>er</sup> 33000 BORDEAUX, représentée par Monsieur Wilfrid KERANGALL, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au 60 Boulevard Pierre 1<sup>er</sup> 33000 BORDEAUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. L23EJ51905



**Groupe CF**  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

### SCCV CAPBRETON DUBOSCO

Société civile de construction vente en  
liquidation

Au capital de 1 000 euros

Siège social : 60 Boulevard Pierre 1<sup>er</sup>  
33000 BORDEAUX

Siège de liquidation : 60 Boulevard Pierre  
1<sup>er</sup> 33000 BORDEAUX  
902 127 539 RCS Bordeaux

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 29 novembre 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidatrice la Société GROUPE PIA, ayant son siège social 60 Boulevard Pierre 1<sup>er</sup> 33000 BORDEAUX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au 60 Boulevard Pierre 1<sup>er</sup> 33000 BORDEAUX. C'est à cette adresse que la correspon-

dance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. L23EJ51964

## SOCIETE CIVILE LE NOY II

Société civile au capital de 152,45 €  
Siège social : 47 CRS XAVIER ARNOZAN  
33000 BORDEAUX  
RCS de BORDEAUX n°317 496 651

L'Assemblée générale extraordinaire du 24/11/2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 24/11/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Mme PEYRAN Florence, demeurant 25 Cours Pasteur, 33000 BORDEAUX et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

L23EJ54298



**Groupe CF**  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

### SJDL LAHANCHIPIA

Société civile de construction vente en  
liquidation

Au capital de 1 000 euros

Siège social : 60 Boulevard Pierre 1<sup>er</sup>  
33000 BORDEAUX

Siège de liquidation : 60 Boulevard Pierre  
1<sup>er</sup> 33000 BORDEAUX  
917 766 412 RCS Bordeaux

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 29/11/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur la Société GROUPE PIA, ayant son siège social sis 60 Boulevard Pierre 1<sup>er</sup> 33000 BORDEAUX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 60 Boulevard Pierre 1<sup>er</sup> 33000 BORDEAUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. L23EJ56534



**Groupe CF**  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

### BAYONNE QUAI RESPLANDY

Société civile immobilière de construction  
vente au capital de 1 000 euros

Siège social : 60 Boulevard Pierre 1<sup>er</sup>  
33000 BORDEAUX

914 564 398 RCS Bordeaux

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 29/11/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de

ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur la Société GROUPE PIA, ayant son siège social sis 60 Boulevard Pierre 1<sup>er</sup> 33000 BORDEAUX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 60 Boulevard Pierre 1<sup>er</sup> 33000 BORDEAUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. L23EJ56600



**GROUPE CAEC**  
CONSEIL-AUDIT-EXPERTISE COMPTABLE  
AUXILIAIRES - BORDEAUX - LANGON - MÉRIGNAC  
www.groupecaec.fr

### BELLA ITALIA

Société à Responsabilité Limitée en  
liquidation

Au capital de 1 500 euros

Siège social : 105, cours Gambetta,  
33270 FLOIRAC

Siège de liquidation : 1 rue Georges Carpentier,  
33310 LORMONT  
RCS BORDEAUX 487 654 485

## AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Le 31/12/2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Raphaël VULLO, demeurant 1 rue Georges Carpentier 33310 LORMONT, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 1 rue Georges Carpentier 33310 LORMONT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. L23EJ59008

## MAISON LOGEMENT PATRIMOINE

SASU au capital de 1 000 €  
Siège social : 32 AV DES MESANGES  
33127 MARTIGNAS SUR JALLE  
RCS de BORDEAUX n°842 255 101

L'Assemblée générale extraordinaire du 19/12/2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 19/12/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. KOZMA Alain, demeurant 32 avenue des Mesanges, 33127 MARTIGNAS SUR JALLE et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX. L23EJ59295



**ARTOITURE RENOV** Société par actions simplifiée en liquidation Au capital de 3 000 euros Siège social et siège de liquidation : 11 D Rue Sabareges, 33440 AMBARES ET LAGRAVE 818 986 002 RCS BORDEAUX Aux termes d'une décision en date du 13/12/2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Yasar COSKUNER, demeurant 11 D rue des Sabareges, 33440 AMBARES ET LAGRAVE, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 11 D rue des Sabareges, 33440 AMBARES ET LAGRAVE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, Le Liquidateur

L23EJ59544

L'ANTRE GUILLEMETS  
SARL au capital de 5 500 €  
Siège social : 7 RUE ALEXANDRE II,  
PLACE DE L'ETOILE ZI DUMES, 33210  
LANGON  
RCS de BORDEAUX n°821 160 991

Par décision du 30/09/2023, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/09/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Mme DONATO Damiane, demeurant 13 Moulin Neuf, 33113 SAINT SYMPHORIEN et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX. Pour avis. Le liquidateur

L23EJ59739

**LES AUSSIES**  
Société en nom collectif en liquidation  
Au capital de 3 048,98 euros  
Siège social : 51 avenue de la Côte d'Argent  
33470 LE TEICH  
Siège de liquidation : 137 avenue de Meyran  
33470 GUJAN MESTRAS  
432 421 758 RCS BORDEAUX

## AVIS

L'AGE du 04/09/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société sans poursuite d'activité à compter du 04/09/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Didier ZANELLI, demeurant 137 avenue de Meyran

33470 GUJAN MESTRAS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 137 avenue de Meyran 33470 GUJAN MESTRAS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

L23EJ59742



**Guillaume HARPILLARD**

AVOCAT  
26 RUE DE LA RUE  
33000 BORDEAUX  
05 35 05 05 70

Par AGM du 15 décembre 2023, la société **L'ART DE VIVRE DU VTC**, SARL, capital : 1.000 euros, siège social : 28 route du Bazadais 33650 CABANAC ET VILLAGRAINS, RCS BORDEAUX 901 621 318, a décidé de dissoudre la société par anticipation à compter du 15 décembre 2023. Il a été mis fin à la fonction des co-gérants de Monsieur Romain LUCAS et de Madame Mélanie SANCERI, demeurant 28 route du Bazadais 33650 CABANAC ET VILLAGRAINS, qui a été désignée comme liquidateur. Le siège social de la liquidation a été fixé au siège social. Le dépôt des actes relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

L23EJ59790



**SCP Etudes ALLORY- LAVAL - BARDIN**  
Notaires associés  
à LA FORCE (Dordogne)  
13 rue de la Libération

## SCI TAMAI VIGIER

Société civile immobilière  
Au capital de 1.000,00 euros  
Siège social : 15 rue de la Fontaine -  
33220 SAINT-AVIT-SAINT-NAZAIRE  
RCS LIBOURNE numéro 478 688 724

## AVIS DE DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

Suivant assemblée générale extraordinaire du 26 octobre 2023, les associés de la société dénommée société SCI TAMAI VIGIER ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 26 octobre 2023.

Monsieur Rienso TAMAI, retraité, demeurant à SAINT-AVIT-SAINT-NAZAIRE (33220) 15 rue de la Fontaine, a été nommé liquidateur.

Le siège de la liquidation est fixé à SAINT-AVIT-SAINT-NAZAIRE (33220) 15 rue de la Fontaine.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de LIBOURNE.

Pour avis

Le notaire.

L23EJ59877



## DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : **GARAGE DU MOULIN.**

Forme : SASU société en liquidation.

Capital social : 1000 euros.

Siège social : 10 Chemin DE GARTON,  
33480 MOULIS-EN-MEDOC.

838297687 RCS de Bordeaux.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 20 août 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 20 août 2023. Monsieur DENIS DUMOULIN, demeurant 10 CHEMIN DE GARTON 33480 Moulis en Médoc a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis.

L23EJ59907



**LDA**  
Société d'Avocats  
57 cours Pasteur  
33000 Bordeaux

Par AGE du 20.12.2023, les associées de la société **TOULOUSORIX** - SCI - capital 3.000€ - Siège : BORDEAUX (33100) 151 Rue Bouthier - RCS BORDEAUX 901 843 185, ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de cette date et sa mise en liquidation.

M. Patrice BEAL, né le 16.10.1971 à SAINT-ETIENNE (42), de nationalité française, ayant élu domicile à BORDEAUX (33100) 151 Rue Bouthier, a été nommé comme liquidateur pour toute la durée de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à BORDEAUX (33100) 151 Rue Bouthier, où seront notifiés les actes et documents concernant la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué en annexe au RCS de Bordeaux.

L23EJ60053



**Groupe CF**  
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

**SCI VERDUN IMMO**  
Société civile en liquidation  
Au capital de 9 000 euros  
Siège social : GUJAN-MESTRAS  
33470 101 Cours de Verdun  
Siège de liquidation : 54, allée de Capayan  
33470 Gujan-Mestras  
530 942 309 RCS BORDEAUX

## AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'AGE du 19/12/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 19/12/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jean-Luc DUPORT (Demeurant « 54, allée de Capayan 33470 Gujan-Mestras »), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 54, allée de Capayan 33470 Gujan-Mestras. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

L23EJ60170

## DISSOLUTION ANTICIPÉE

Société **COTE PINEDE** en liquidation au capital de 10.000 €, Siège social et de liquidation sis 3 Rue Jacques Brel, 33510

ANDERNOS-LES-BAINS, R.C.S BORDEAUX 888967221, l'AGE du 18.12.2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Elle a nommé liquidateur Bernard FERAL, 3 Rue Jacques Brel - 33510 ANDERNOS-LES-BAINS, les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au RCS.

L23EJ60226

## BIO CHAB

Société à responsabilité limitée  
Au capital de 48.000 €  
Z.I Camparian Nord 33870 VAYRES  
RCS de LIBOURNE 318 187 291

## AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une délibération en date du 6 novembre 2023, la collectivité des associés de la société **BIO CHAB** a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 12 septembre 2023 et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Tristan CHABAUD, né le 27 octobre 1981 à SAINT JUNIEN (87), demeurant 1 Ter route de Lassus, 33750 BEYCHAC ET CAILLAU, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés Z.I Camparian Nord 33870 VAYRES, lieu du siège social.

Le dépôt des actes relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal Judiciaire de LIBOURNE.

Pour avis,

Le liquidateur.

L23EJ60326



**FIDUCIAIRE AQUITAINE**  
EXPERTISE COMPTABLE & AUDIT

## VOGUE-MODE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 7 622,45 euros  
Siège social : Résidence Cybèle - 218 Boulevard de la Plage 33120 ARCAÇON  
Siège de liquidation : 31 Route de Lacanau 33480 BRACH  
445 014 491 RCS BORDEAUX

## AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision en date du 20 décembre 2023, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Murielle BRIAND, demeurant 31 Route de Lacanau 33480 BRACH, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 31 Route de Lacanau 33480 BRACH. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L23EJ60506



**Groupe CF**  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

### BAYONNE DOUANIER

Société civile immobilière de construction  
vente en liquidation  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social : 60 Boulevard Pierre 1<sup>er</sup>  
33000 BORDEAUX  
Siège de liquidation : 60 Boulevard Pierre  
1<sup>er</sup> 33000 BORDEAUX  
841 746 076 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale réunie le 29 novembre 2023 au 60 Boulevard Pierre 1<sup>er</sup> 33000 BORDEAUX a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé La Société GROUPE PIA, ayant son siège social sis 60 Boulevard Pierre 1<sup>er</sup> 33000 BORDEAUX, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

L23EJ51921



**Groupe CF**  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

**SCCV CAPBRETON DUBOSCO**  
Société civile de construction vente en  
liquidation  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social : 60 Boulevard Pierre 1<sup>er</sup>  
33000 BORDEAUX  
Siège de liquidation : 60 Boulevard Pierre  
1<sup>er</sup> 33000 BORDEAUX  
902 127 539 RCS Bordeaux

L'Assemblée Générale réunie le 29 novembre 2023 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé la Société GROUPE PIA, ayant son siège 60 Boulevard Pierre 1<sup>er</sup> 33000 BORDEAUX, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

L23EJ52001

### VERNEUIL CONSEIL



Société d'Expertise Comptable

**SCI B.L.A.**  
Société civile en liquidation au capital de  
60 000 euros  
Siège social et siège de liquidation : 25 rue  
Condillac 33000 BORDEAUX  
751.362.716 RCS BORDEAUX

Le 31 août 2023 les associés ont approuvé le compte définitif de liquidation en date du 31 août 2023, déchargé Monsieur Antoine PERROMAT, demeurant 49 rue Victor Hugo 64130 MAULEON-LI-CHARRE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis  
Le Liquidateur

L23EJ52816



**Société d'Expertise Comptable**  
Andernos - Cenon - Langon - Mérignac -  
Portets.  
www.a3caudit.com

**AZ BATIMENT**  
Société à Responsabilité Limitée en  
liquidation  
Au capital de 7 500 euros  
Siège social : 81 RUE BRUNEREAU  
33150 CENON  
Siège de liquidation : 81 RUE BRUNE-  
REAU  
33150 CENON  
509 944 120 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 30/06/2023 au siège social, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-Marie GRASSIEN, demeurant 81 RUE BRUNEREAU 33150 CENON, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

L23EJ53326



**Groupe CF**  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

**SJDL LAHANCIPIA**  
Société civile de construction vente  
en liquidation  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social :  
60 Boulevard Pierre 1<sup>er</sup> 33000 BORDEAUX  
Siège de liquidation :  
60 Boulevard Pierre 1<sup>er</sup> 33000 BORDEAUX  
917 766 412 RCS Bordeaux

L'Assemblée Générale réunie le 29/11/2023 au 60 boulevard Pierre 1<sup>er</sup> 33000 BORDEAUX a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé la Société GROUPE PIA, ayant son siège social 60 boulevard Pierre 1<sup>er</sup> 33000 BORDEAUX, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

L23EJ56548

**DES ECOLES**  
Société civile en liquidation  
Au capital de 200 euros  
Siège social et siège de liquidation :  
NOAILLAN  
33730 28 ROUTE DU RECHE  
538542770 RCS BORDEAUX

## AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 31 décembre 2022 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Fabrice FAUQUE, demeurant 28 route du Reche 33730 NOAILLAN, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis  
Le Liquidateur

L23EJ58398



**GROUPE CAEC**  
CONSEIL-AUDIT-EXPERTISE COMPTABLE  
AUX FIBRES - BORDEAUX - LANGON - MERIGNAC  
www.groupecaec.fr

**BELLA ITALIA**  
Société à Responsabilité Limitée en  
liquidation  
Au capital de 1 500 euros  
Siège social : 105, cours Gambetta, 33270  
FLOIRAC  
Siège de liquidation : 143 Route des Lacs,  
33470 GUJAN-MESTRAS  
RCS BORDEAUX 487 654 485

## AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Le 14/12/2023 au 1 rue Georges Carpentier 33310 LORMONT, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Raphaël VULLO, demeurant 1 rue Georges Carpentier 33310 LORMONT, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

L23EJ59016

**NOTAIRES DU JEU DE PAUME**  
23 AVENUE DU JEU DE PAUME  
33200 BORDEAUX

**NCKL47**  
Société civile immobilière en liquidation  
Capital social : 100 €  
Siège social : 13 rue Louis Eloi - 33130  
BEGLES  
889 163 952 - R.C.S BORDEAUX  
Avis de clôture de liquidation  
Suivant décision en date du 19/12/23  
l'assemblée générale de la société  
NCKL47

a :  
- examiné et approuvé le compte définitif de liquidation,  
- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 19/12/23.  
- donné quitus de sa gestion au liquidateur, Monsieur Nicolas CHANSARD né le 01/03/1989 à BORDEAUX (33000), demeurant à BEGLES (33130) 13 rue Louis Eloi, et déchargé ce dernier de son mandat.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe, au Registre du Commerce et des Sociétés, et la société sera radiée dudit registre.

Le liquidateur. L23EJ59357

**FIDUCIAL**  
SOFIRAL  
Rue du Cardinal Richaud  
33000 Bordeaux

**FR CARRELAGE** Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 1 000 euros Siège social et siège de liquidation : 7 Allée des Bleuets, 33720 PONDENSAC 881 910 426 RCS BORDEAUX L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30/10/2023 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Nathalie FERNANDES, demeurant 7 allée des Bleuets 33720 PONDENSAC, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis. Le Liquidateur

L23EJ59545



**GROUPE CAEC**  
CONSEIL-AUDIT-EXPERTISE COMPTABLE  
AUX FIBRES - BORDEAUX - LANGON - MERIGNAC  
www.groupecaec.fr

**L'ANTRE GUILLEMETS**  
SARL au capital de 5 500 €  
Siège social : 7 RUE ALEXANDRE II,  
PLAGE DE L'ETOILE ZI DUMES, 33210  
LANGON  
Siège de liquidation : 13 Moulin Neuf  
33113 SAINT SYMPHORIEN  
RCS de BORDEAUX n°821 160 991

En date du 30/09/2023, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur Mme DONATO Damiane de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/09/2023. Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis. Le liquidateur L23EJ59743

## CDECO 64

Société par actions simplifiée  
au capital de 5 000,00 €  
Siège social : 42 rue de Tausia  
33800 BORDEAUX  
RCS BORDEAUX B 798 906 822

L'AGE du 30 septembre 2023 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge du mandat de liquidateur Madame Nina DU-COURET demeurant résidence Triangle des Chartrons B 32 - 120 rue Prunier 33300 BORDEAUX.

Les comptes du liquidateur ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

Le liquidateur L23EJ59798



**Groupe CF**  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

### BAYONNE QUAI RESPLANDY

Société civile immobilière de construction  
vente au capital de 1 000 euros  
Siège social : 60 Boulevard Pierre 1<sup>er</sup>  
33000 BORDEAUX  
914 564 398 RCS Bordeaux

L'Assemblée Générale réunie le 29/11/2023 au 60 boulevard Pierre 1<sup>er</sup> 33000 BORDEAUX a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé la Société GROUPE PIA, ayant son siège social 60 boulevard Pierre 1<sup>er</sup> 33000 BORDEAUX, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

L23EJ59803

**ECHOS**  
JUDICIAIRES - GIRONDINS

**SERVICE ABONNEMENT**

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com





SCP Etudes  
ALLORY-LAVAL - BARDIN  
Notaires associés  
à LA FORCE (Dordogne)  
13 rue de la Libération

## SCI TAMAI VIGIER

Société civile immobilière  
Au capital de 1.000,00 euros  
Siège social : 15 rue de la Fontaine -  
33220 SAINT-AVIT-SAINT-NAZAIRE  
RCS LIBOURNE numéro 478 688 724

## AVIS DE LIQUIDATION DE SOCIÉTÉ

Suivant acte reçu par Maître Axelle-Marie LAVAL, Notaire à LA FORCE (Dordogne), 13 rue de la Libération, le 26 octobre 2023, les associés de la société SCI TAMAI VIGIER, réunis en assemblée générale extraordinaire ont décidé de la clôture de liquidation de ladite société en date du 26 octobre 2023.

L'assemblée donne quitus au liquidateur.

Les comptes du liquidateur seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de LIBOURNE.

Pour avis

Le notaire.

L23EJ59876

## SCI JA EUGENIE

Société civile Immobilière  
au capital de 100 €  
16 bis, Chemin de CALLONGE - 33 370  
POMPIGNAC  
R.C.S. : BORDEAUX 889.104.865

Par décision de L'AGO en date du 30 novembre 2023, les associés ont :

- approuvé les comptes définitifs de la liquidation,

- donné quitus à la liquidatrice, Madame Justine ADES, 16 bis Chemin de Callonge - 33370 POMPIGNAC, pour sa gestion et la décharge de son mandat,

- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.

Radiation au RCS de BORDEAUX

Pour avis, la liquidatrice

L23EJ60133

## FONDS DE COMMERCE



Yves MOUNIER  
Avocat à la Cour  
6 bis, rue de la Croix de  
Seguey 33000 BORDEAUX  
Tél : 05.56.52.74.60

## CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à Bordeaux du 24 novembre 2023 enregistré au service impôts des entreprises de Bordeaux le 13 décembre 2023, dossier 2023 00043382, réf. 3304P61 2023 A 10426.

La Société 5EME QUARTIER, SARL au capital de 1 000 €, dont le siège social est sis 30 rue Anne Frank, 33300 BORDEAUX, immatriculée au RCS BORDEAUX sous le numéro 900 136 292, représenté par Mme Adeline PRAY, en sa qualité de Gérante dûment habilitée à cet effet et par M. GIOVANNI LOMBARDI, en qualité de gérant.

À CEDE A

Monsieur Benjamin Natawout BA-RADE, né le 3 juillet 2003 à Bordeaux (33), de nationalité française, demeurant 635 route de la Pradelle, 24400 BOURGNAC, célibataire, agissant tant à titre personnel que pour le compte d'une Société à constituer dénommée BORDEAUX ACHARD, SAS dont le capital sera de 1 000 €, dont le siège sera situé 11 rue Galin, 33100 BORDEAUX, qui sera immatriculée au RCS de BORDEAUX, dont il sera associé majoritaire directement ou indirectement.

LES ELEMENTS D'UN FONDS DE COMMERCE de restauration situé 115 rue Achard, 33000 BORDEAUX, moyennant le prix de QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE EUROS (99 000€), s'appliquant comme suit :

- éléments incorporels, pour la somme de 81 000 €  
- éléments corporels, pour la somme de 18 000 €

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 24 novembre 2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales, et toutes les correspondances au cabinet de Maître Yves MOUNIER, 6 bis rue de la Croix de Seguey, 33000 BORDEAUX.

Pour avis

L23EJ59527



16 cours Portal  
33000 BORDEAUX

Par acte sous seing privé du 30.11.2023 et enregistré le 08.12.2023 au SDE de BORDEAUX, dossier : 2023 00042954, réf : 3304P61 2023 A 10268, la Société LES TAQUINERIES DE MARIE - SARL - Capital 1.460 € - Siège : 10 rue des Eglantiers (33320) EYSINES - RCS Bordeaux 837 901 735 a cédé son fonds de commerce de pâtisserie, salon de thé, traiteur sous toutes ses formes : sur place, à emporter et à livrer sis 48 cours d'Albret (33000) BORDEAUX à la société HONEY FACTORY - SAS - Capital 2.000 € - Siège : 5 rue Eugène Tartas (33290) BLANQUFORT - RCS Bordeaux 981 599 566, moyennant le prix de 80.000 €, dont 21.718,81 € pour les éléments incorporels et 58.281,19 € pour les éléments corporels. Date d'entrée en jouissance : 01.12.2023.

Les créanciers du cédant auront un délai de 10 jours à partir de la dernière en date des publicités légales, pour faire opposition à l'adresse du fonds 48 cours d'Albret 33000 BORDEAUX avec copie des correspondances au Cabinet d'avocats AUDACE 16 cours Portal - 33000 Bordeaux

L23EJ60049



148, rue Sainte-Catherine  
33000 BORDEAUX  
Tél 05 47 50 06 07

Suivant acte sous seing privé à BORDEAUX en date du 19 décembre 2023 enregistré le 19 décembre 2023 au service départemental de l'enregistrement de Bordeaux dossier 2023 00044325 référence 3304P61 2023 A 10839 :

La société JS COMMERCE

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros

Siège social 3, rue Paul Louis Lande 33000 BORDEAUX

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 901 213 009

A cédé à :

La société LINUM INVEST

Société par actions simplifiée au capital de 2.000 euros

Siège social 36, rue des Jeûneurs 75002 PARIS

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 982 235 418,

Son fonds de commerce de laverie automatique, vente au détail de produits d'entretien et de consommation courante, connu sous l'enseigne «LAVERIE DES PHOTOGRAPHES» sis et exploité 3, rue Paul Louis Lande 33000 BORDEAUX, pour lequel le cédant est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 901 213 009 et sous le numéro SIREN 901 213 009 0011 :

l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés,

le droit au bail des locaux dans lequel le fonds de commerce est exploité pour le temps restant à courir,

le matériel et le mobilier commercial servant à l'exploitation du fonds,

tous les biens corporels, instruments, matériel, servant à l'exploitation du fonds de commerce

le bénéfice de tous marchés, traités et conventions afférents à l'exploitation du fonds de commerce sus-désigné, pour lesquels l'acceptation des cocontractants a été obtenue,

et plus généralement tous actifs professionnels servant à l'exploitation du fonds de commerce.

La cession a été réalisée moyennant le prix principal de 26.200 euros se décomposant comme suit pour les éléments corporels : 3.400 euros et pour les éléments incorporels : 22.800 euros

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du 19 décembre 2023 et en a la jouissance à compter de cette date.

Pour la réception des oppositions et de la correspondance, domicile est élu au Cabinet de Maître Carine SOUQUET-ROOS, avocat, domicilié 148, rue Sainte Catherine 33000 BORDEAUX.

Pour avis, RCS BORDEAUX.

L23EJ60325

## REGIMES MATRIMONIAUX

## AMÉNAGEMENT PARTIEL DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Thibault SUDRE, Notaire associé de la société «Thibault SUDRE, notaire associé d'une société titulaire d'un Office Notarial» à BORDEAUX (Gironde), 12, Place des Quinconces, numéro CRPCEN 33145, le 15 décembre 2023, a été conclu l'aménagement partiel de régime matrimonial par ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux :

ENTRE :

Monsieur Bogdan Cosmin TANASOIU, gérant de société, et Madame Catherine Jeanine BROSSE, Responsable production, demeurant ensemble à BOULIAC (33270) 9 allée Pierre de Ronsard Domaine d'Amanieu.

Monsieur est né à BUCAREST (ROUMANIE) le 2 juin 1969,

Madame est née à NOGENT-LE-ROTROU (28400) le 5 janvier 1973.

Mariés à la mairie de BLAYE (33390) le 2 juin 2001 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à cet aménagement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial ou domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23EJ60355

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Thibault SUDRE, notaire associé de la société «Thibault SUDRE, notaire associé d'une société titulaire d'un Office Notarial» à BORDEAUX (Gironde), 12, Place des Quinconces, numéro CRPCEN 33145, le 14 octobre 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre :

Monsieur Sylvain Alexis DUPUIS, directeur d'entreprise, et Madame Wiwa

TAOWANGKAEW, cuisinière, demeurant ensemble à PARIS 14EME ARRONDISSEMENT (75014) 127 rue Raymond Losserand.

Monsieur est né à VERSAILLES (78000) le 7 mai 1982,

Madame est née à CHIANG RAI (THAILANDE) le 19 décembre 1983.

Mariés à la mairie de BANGKOK (THAILANDE) le 16 octobre 2017 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité thaïlandaise.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial ou domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23EJ60356

## RECTIFICATIFS

Rectificatif à l'annonce n°L23EJ57852 du 15-12-2023, concernant la cession LUSSAC PRESSE à Monsieur Richard BARES, il fallait lire : Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office de Maître Philippe SARRAZY, notaire au sein de la SAS NOTMOS NOTAIRES ASSOCIES à LIBOURNE (33500), 1 ave du Maréchal Foch. (CRPCEN 33106)

L23EJ59569

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE  
LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 20 décembre 2023)

SARL EURL SO.BAT, 139 Rue Émile Combes, 33270 Floirac, RCS BORDEAUX 799 693 080. Construction générale de bâtiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 août 2022, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302556756932

SAS TRADITION AQUITAINE, 6 Rue du Docteur Charles Nancel Penar, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 813 065 679. Transaction de biens immobiliers, expertise immobilière, Intermédiation en travaux de rénovation, et formations. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 janvier 2023, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujot 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302556756938

SASU MDK CONSTRUCTION, Rue Robert Caumont, les Bureaux du Lac II, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 845 389 857. Construction, gros oeuvre, bâtiment, maçonnerie, plâtrerie, isolation. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 novembre 2021, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujot 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302556756963

(Jugement du 20 décembre 2023)

**SARL FIB IMMOBILIER**, 2 Cours de l'Intendance, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 487 550 881. Transactions sur immeubles et fonds de commerce, holding, marchand de biens. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 novembre 2023 désignant administrateur SCP Cbf Associes 58 Rue Saint Genès 33000 Bordeaux mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302556756915

**SNC DU HALAGE**, 2 Cours de l'Intendance, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 428 813 174. Acquisiton bâtiments. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 14 novembre 2023 désignant administrateur SCP Cbf Associes 58 Rue Saint Genès 33000 Bordeaux mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302556756993

**SARL OYSTER**, Centre Commercial les Rives, d'Arcins-Rue Louis Blériot, 33130 Bègles, RCS BORDEAUX 523 128 213. Restaurant, grill de poissons et viandes, salon de thé, glaces. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 13 décembre 2023 désignant administrateur SCP Cbf Associes 58 Rue Saint Genès 33000 Bordeaux mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302556756923

**SARL CENTOR SECURITY**, 26 Rue des Colombiers, Prignac-En-Médoc, 33340 Blaignan-Prignac, RCS BORDEAUX 825 213 887. Gardiennage et surveillance des biens et personnes. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 10 mars 2023 désignant mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302556756944

**SAS LUXURY FOOD AND DISTRIBUTION (LFD)**, 2 Cours de l'Intendance, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 842 231 326. Prise de participation. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 27 novembre 2023 désignant administrateur SCP Cbf Associes 58 Rue Saint Genès 33000 Bordeaux mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302556756951

**SAS MULTI PROJECT INVESTMENTS (M.P.I.)**, 2 Cours de l'Intendance, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 842 707 242. Acquisition, détention, gestion et cession de participations financières et droits sociaux dans toutes sociétés et entreprises. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 20 novembre 2023 désignant administrateur SCP Cbf Associes

58 Rue Saint Genès 33000 Bordeaux mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302556756957

**SAS UP MY EXPORT FINANCE**, 6 Avenue Neil Armstrong, 33692 Mérignac Cedex, RCS BORDEAUX 843 928 946. La prise de participation par tout moyen dans toutes sociétés ou entreprises, l'animation des sociétés et entreprises qu'elle contrôle, la réalisation de toute mission de conseil, formation, assistance. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 27 novembre 2023 désignant administrateur SELARL Aijlink Vigreux 30 Cours de l'Intendance 33000 Bordeaux mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302556756960

**SAS HILO**, 1 Rue Martignac, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 845 370 451. Activité d'édition de logiciels système et de réseau et toute activité de conseil qui pourrait s'y rattacher. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 6 décembre 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302556756966

**SAS IMMO PROM**, 2 Cours de l'Intendance, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 848 451 050. Acquisition, détention, gestion et cession de participations financières et droits sociaux dans toutes sociétés et entreprises. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 novembre 2023 désignant administrateur SCP Cbf Associes 58 Rue Saint Genès 33000 Bordeaux mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302556756972

**SARL CONFORT GLOBAL**, 81 Boulevard Pierre 1<sup>er</sup>, 33110 le Bouscat, RCS BORDEAUX 880 063 458. Commerce de détail de meubles. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 24 août 2023 désignant mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302556756977

**SAS HERMIONE HEALTH & SPORT**, 2 Cours de l'Intendance, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 894 300 276. Prise de participation directe ou indirecte dans toutes les sociétés ou entreprises. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 10 novembre 2023 désignant administrateur SCP Cbf Associes 58 Rue Saint Genès 33000 Bordeaux mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302556756986

**SNC LA FONCIERE DE LUCE**, 2 Cours de l'Intendance, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 428 691 919. Non communiquée. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 novembre 2023 désignant administrateur SCP Cbf Associes 58 Rue Saint Genès 33000 Bordeaux mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302556756990

**SAS NATESIS**, 8 Rue du Golf, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 428 165 302. L'achat et la vente en gros et au détail de tous produits alimentaires ainsi que la commercialisation exclusive ou non de produits alimentaires entrant dans la gamme de sociétés étrangères. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 27 novembre 2023 désignant administrateur SELARL Aijlink Vigreux 30 Cours de l'Intendance 33000 Bordeaux mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302556756919

JUGEMENT ARRÊTANT UN PLAN DE  
CESSION

(Jugement du 26 décembre 2023)

**SAS CIRCOULEUR**, 17 Rue du Commandant Charcot, Ecoparc, 33290 Blanquefort, RCS BORDEAUX 825 283 039. La commercialisation, l'industrialisation, la conception, la composition et l'élaboration de peinture, de produits chimiques de base, d'emballage et d'accessoires nécessaires à la fabrication de ces produits, lutte contre le gaspillage des peintures et produits chimiques de base ; recyclage de peintures usagées. Jugement arrêtant le plan de cession.

13302556924774

JUGEMENT PRONONÇANT  
LA RÉSOLUTION DU PLAN DE  
REDRESSEMENT ET LA LIQUIDATION  
JUDICIAIRE

(Jugement du 20 décembre 2023)

**SAS COCKTAIL CONCEPT PAY-SAGE**, 14 Cours de l'Intendance, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 789 680 055. Tous travaux de création et d'entretien d'espaces verts, travaux de paysages. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, désignant, liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302556756929

## PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 20 décembre 2023)

**SARL AGENCE EAGLES SECURITE PROTECTION (A.E.S.P)**, 16-18 Rue de l'Hermitte, 33520 Bruges, RCS BORDEAUX 752 515 353. Surveillance humaine, électronique et gardiennage. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan SELARL Ascagne Aj So 46 Rue des Trois Conils 33000 Bordeaux.

13302556756926

**SAS LES JEJES**, Avenue de la Voile Piqueyrot, 33990 Hourtin, RCS BORDEAUX 820 894 657. Restauration rapide, restauration traditionnelle, épicerie et toutes activités y afférentes. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux.

13302556756941

**SARL EDEN FLEURS**, 1 Avenue des Halles, 33950 Lège-Cap-Ferret, RCS BORDEAUX 838 086 502. Détail de fleurs et d'accessoires floraux. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux.

13302556756948

CONVERSION EN LIQUIDATION  
JUDICIAIRE

(Jugement du 20 décembre 2023)

**SAS MCO AQUITAINE**, 92 Avenue du Général de Gaulle, Zone Industrielle de Coudougney, 33650 la Brède, RCS BORDEAUX 808 784 953. Travaux de maçonnerie générale, entreprise générale dans le secteur. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux.

13302556756935

**SAS VITI VIGNE FR**, 168 Rue Saint-François Xavier, 33170 Gradignan, RCS BORDEAUX 848 306 759. Non communiquée. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux.

13302556756969

**SAS RAMI SERVICES**, 14 Rue Lieut Pierre Bassetterre, 33670 Créon, RCS BORDEAUX 897 707 725. Prestation d'entretien et de nettoyage industriel de tous locaux ou espaces commerciaux, industriels ou agricoles à destination des professionnels. toute prestation de services aux entreprises notamment dans le domaine agricole. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux.

13302556756981

(Jugement du 26 décembre 2023)

**SAS CIRCOULEUR**, 17 Rue du Commandant Charcot, Ecoparc, 33290 Blanquefort, RCS BORDEAUX 825 283 039. La commercialisation, l'industrialisation, la conception, la composition et l'élaboration de peinture, de produits chimiques de base, d'emballage et d'accessoires nécessaires à la fabrication de ces produits, lutte contre le gaspillage des peintures et produits chimiques de base ; recyclage de peintures usagées. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux.

13302556924771

## CLÔTURE POUR EXTINCTION DU PASSIF

(Jugement du 20 décembre 2023)

**SASU V. R. ARENA**, 4 Bis Quai Sainte-Croix, 33800 Bordeaux, RCS BORDEAUX 842 406 506. Exploitation d'une salle d'arcade de jeux vidéo basée notamment sur la réalité virtuelle; la vente de boissons non alcoolisées uniquement. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif.

13302556756954

CRÉATEURS D'ENTREPRISES  
POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS

ABONNEZ-VOUS !



## TRIBUNAL DE COMMERCE DE ANTIBES

**SA CARET DE VOL** - RCS ANTIBES  
348 040 619 - 110 Avenue du Docteur Lefebvre 06270 Villeneuve-Loubet

Clôture de la procédure pour insuffisance d'actif. Radiation d'office art. R.123 -129 1° du code de commerce. Jugement du Tribunal de Commerce d'ANTIBES en date du 25/10/2023.

L23EJ60446

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE AUCH

**SAS LE CARTO** - RCS AUCH 849 731  
799 14 Rue Bigos 32100 Condom

Clôture de la procédure pour insuffisance d'actif. Radiation d'office art. R.123 -129 1° du code de commerce. Jugement du Tribunal de Commerce d'AUCH en date du 06/10/2023.

L23EJ60437

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHAMBERY

**SARL GTP** - RCS CHAMBERY 522 381  
086 Saint Bon Tarentaise Résidence 1650 73120 Courchevel

Clôture de la procédure pour insuffisance d'actif. Radiation d'office art. R.123 -129 1° du code de commerce. Jugement Tribunal de Commerce de CHAMBERY en date du 06/10/2023.

L23EJ60435

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE CLERMONT FERRAND

**SAS EURO SHOP DEVELOPMENT** - RCS CLERMONT FERRAND 831 239 017  
- 167 Rue 167 rue de la Pradelle 63000 Clermont-Ferrand

Clôture de la procédure pour insuffisance d'actif. Radiation d'office art. R.123 -129 1° du code de commerce. Jugement du Tribunal de Commerce de CLERMONT FERRAND en date du 11/10/2023.

L23EJ60444

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE DAX

**SARL LETEURRE DIFFUSION** - RCS DAX 439 150 640 Village d'Entreprise 162 Rue Philibert Delorme 40990 Saint-Paul-lès-Dax

Clôture de la procédure pour insuffisance d'actif. Radiation d'office art. R.123 -129 1° du code de commerce. Jugement du Tribunal de Commerce de DAX en date du 04/10/2023.

L23EJ60438

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONT DE MARSAN

**SARL MIROITERIE SUD GIRONDE** - RCS MONT DE MARSAN 524 801 818  
- 1084 Rue de la ferme de carboué 40000 Mont-de-Marsan

Clôture de la procédure pour insuffisance d'actif. Radiation d'office art. R.123 -129 1° du code de commerce. Jugement du Tribunal de Commerce de MONT DE MARSAN en date du 16/10/2023.

L23EJ60440

**SARL MIRSUD MDL** - RCS MONT DE MARSAN 749 884 144 - 1084 Rue de la ferme de carboué 40000 Mont-de-Marsan

Clôture de la procédure pour insuffisance d'actif. Radiation d'office art. R.123 -129 1° du code de commerce. Jugement du Tribunal de Commerce de MONT DE MARSAN en date du 13/10/2023.

L23EJ60441

**SAS SOCIETE MONTAISE DE MIROITERIE** - RCS MONT DE MARSAN ZI du Conte Rue de la Ferme Carboué 40000 Mont-de-Marsan

Clôture de la procédure pour insuffisance d'actif. Radiation d'office art. R.123 -129 1° du code de commerce. Jugement du Tribunal de Commerce de MONT DE MARSAN en date du 13/10/2023.

L23EJ60443

**SAS METROPOLYS** - RCS MONT DE MARSAN 819 965 849 - 401 Chemin de Triquet 40280 Benquet

Clôture de la procédure pour insuffisance d'actif; Radiation d'office art. R.123 -129 1° du code de commerce. Jugement du Tribunal de Commerce de MONT DE MARSAN en date du 20/10/2023.

L23EJ60445

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT MALO

**SARL OLRENA** - RCS SAINT MALO  
495 292 245 - 12 Rue des Baillis 35400 Saint-Malo

Clôture de la procédure pour insuffisance d'actif. Radiation d'office art. R.123 -129 1° du code de commerce. Jugement du Tribunal de Commerce de SAINT MALO en date du 13/11/2023.

L23EJ60447

## TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX

Par jugement en date du 22 Décembre 2023 Le Tribunal, Prononce la résolution du plan adopté le 10 janvier 2020 et l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

**Monsieur Christophe REBILLOU**  
3 Le Bourg 33540 CASTELVIEL activité : Culture de la vigne Entrepreneur individuel SIRET: 477 965 743 00016

Fixe provisoirement au 12 mai 2023 la date de cessation de paiements.

Nomme la SELARL PHILAE, 123 avenue Thiers - 33100 BORDEAUX, en qualité de liquidateur et désigne Me LUCAS, DABADIE pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel Me LUCAS-DABADIE devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me LUCAS-DABADIE dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.creditors-services.com>

L23EJ60084

Par jugement en date du 22 Décembre 2023 Le Tribunal, Prononce la clôture pour extinction du passif de la procédure de liquidation judiciaire de :

**M. Raymond SEYNAT** «Les Rosiers»  
33920 ST SAVIN SIRET : 394 034 383 00023

Liquidateur : SELARL PHILAE 123 avenue Thiers 33100 BORDEAUX

L23EJ60086

Par jugement en date du 22 Décembre 2023 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

**S.C.I. FFCG** 43 route de Lacanau 33480 SAINTE HÉLÈNE Activité : Location de terrains et d'autres biens immobiliers RCS : 531 638 203 BORDEAUX SIRET : 531 638 203 00012

Fixe provisoirement au 08 Novembre 2023 la date de cessation de paiements.

Nomme SELARL PHILAE, demeurant 123 avenue Thiers 33100 BORDEAUX, en qualité de mandataire judiciaire et désigne Me LUCAS-DABADIE pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois

le délai dans lequel Me LUCAS-DABADIE devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me LUCAS DABADIE dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.creditors-services.com>.

L23EJ60089

Par jugement en date du 22 Décembre 2023 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

**E.A.R.L. SOCIETE D'ENTRAIEMENT OLIVIER TRIGODET** 371 boulevard de Cazaux Hippodrome du Bequet 33260 LA TESTE-DE-BUCH Activité : Entraînement chevaux de course entrepreneur individuel RCS de BORDEAUX : 884 117 870 SIRET: 884 117 870 00011

Fixe provisoirement au 06 Novembre 2023 la date de cessation de paiements.

Nomme Maître Jacques DE LATUDE, 14 rue Boudet - 33000 BORDEAUX, en qualité de mandataire judiciaire. Fixe à douze mois le délai dans lequel Me Jacques DE LATUDE devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me Jacques DE LATUDE dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.creditors-services.com>

L23EJ60092

Par jugement en date du 22 Décembre 2023 Le Tribunal, arrête le plan de sauvegarde de :

**G.F.A. DU DOMAINE DE LIONNE** Activité : propriété, gestion, administration des biens à destination agricole appartenant au GFA Domaine de Lionne 33720 ILLATS RCS de Bordeaux : 348 375 510

Selon les modalités suivantes :

Dit que le passif sera apuré selon les modalités suivantes :

- la 1<sup>ère</sup> annuité est fixée à 1%,
- la 2<sup>ème</sup> annuité est fixée à 1%,
- la 3<sup>ème</sup> annuité est fixée à 3%,
- la 4<sup>ème</sup> annuité est fixée à 5%,
- la 5<sup>ème</sup> annuité est fixée à 5%,
- la 6<sup>ème</sup> annuité est fixée à 5%,
- la 7<sup>ème</sup> annuité est fixée à 5%,
- la 8<sup>ème</sup> annuité est fixée à 5%,
- la 9<sup>ème</sup> annuité est fixée à 10%,
- la 10<sup>ème</sup> annuité est fixée à 10%,
- la 11<sup>ème</sup> annuité est fixée à 10%,
- la 12<sup>ème</sup> annuité est fixée à 10%,
- la 13<sup>ème</sup> annuité est fixée à 10%,
- la 14<sup>ème</sup> annuité est fixée à 10%,
- la 15<sup>ème</sup> annuité est fixée à 10%.

Dit que les échéances seront réglées le 22 décembre de chaque année, à compter du 22 décembre 2024.

Dit que les créances inférieures à 500 euros classées par ordre croissant sont payées immédiatement dès l'adoption du plan.

Commissaire à l'exécution du plan : Me MAYON SELARL FIRMA 54 cours Georges Clemenceau 33000 BORDEAUX L23EJ60094

# 24H/24H

PUBLICATION DE VOTRE  
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA  
NOTRE PLATEFORME WEB :

[annoncelegale.echos-judiciaires.com](http://annoncelegale.echos-judiciaires.com)

BESOIN D'AIDE POUR  
VOTRE ANNONCE LÉGALE ?  
CONTACTEZ-NOUS AU 05 56 52 32 13



REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS

**MAÎTRE JACQUES DE LATUDE - MANDATAIRE JUDICIAIRE**  
14 RUE BOUDET  
33000 BORDEAUX

**À VENDRE**

**PORTEFEUILLE DE GESTION LOCATIVE**

**80 LOTS**

APPARTEMENTS, CHAMBRES, DIVERS, GARAGES,

LOTS COMMERCIAUX, MAISONS

SECTEUR GIRONDE

Offre à adresser **avant le 1<sup>er</sup> février 2024 à 17h**

à Maître Jacques de LATUDE, 14 rue Boudet 33000 BORDEAUX  
05 24 84 81 84 - contact@mjdl.fr

Le cahier des charges sera communiqué par mail sur envoi  
d'une pièce d'identité ou d'un Kbis

ME JACQUES DE LATUDE À BORDEAUX



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS

**SELARL FIRMA - MANDATAIRE JUDICIAIRE**  
54 COURS GEORGES CLEMENCEAU  
33000 BORDEAUX

**A VENDRE**  
**FONDS DE COMMERCE DE RESTAURANT - PIZZA BAILA**  
A SAINTE-EULALIE (33)  
57 Avenue d'Aquitaine  
Local de 367 m<sup>2</sup> + terrasse de 85 m<sup>2</sup>  
Loyer annuel : 57.122,64 €HT + charges  
CA exercice 2021 : 548.566 €

Vous pouvez adresser toute demande par  
courrier à l'adresse indiquée ci-dessus, ou par mail à :  
assistantlm@firma-aquitaine.com

**Les offres pourront être déposées à l'Etude jusqu'au :**  
**vendredi 26 janvier 2024 à 12h**

DESCRIPTIF SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM



REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



**SELARL EKIP' – MANDATAIRES JUDICIAIRES**  
2 RUE DE CAUDÉРАН, BP 20709  
33007 BORDEAUX CEDEX



**À VENDRE FONDS DE COMMERCE DE CREATION DE SERRURES CONNECTEES POUR PARTICULIERS ET ENTREPRISES**  
A MERIGNAC (33700)  
22 avenue du Château d'Eau

Les offres devront impérativement être déposées entre les mains de Monsieur le Juge-commissaire, près le Tribunal de Commerce de Bordeaux, Place de la Bourse 33000 BORDEAUX, lors de **son audience du 17/01/2024 à 9h**

Les pièces du dossier ne seront accessibles qu'après communication par courriel de l'attestation de confidentialité dûment paraphée et librement téléchargeable sur le site : [www.ekip.eu](http://www.ekip.eu) Onglet : «cession d'actif»

**Référence : 44692**

Coordonnées de la personne en charge du dossier : [laurie.ladeuix@ekip.eu](mailto:laurie.ladeuix@ekip.eu)

DESCRIPTIF SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM



REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



**SELARL EKIP' – MANDATAIRES JUDICIAIRES**  
6-7 BOULEVARD ARISTIDE BRIAND 33500 LIBOURNE

**À VENDRE STOCK DE VIN**  
**En vrac et en bouteilles**  
**A MOULON (33420)**



Les offres devront impérativement être adressées auprès de la SELARL EKIP', prise en la personne de Me Romain RABUSSEAU, 6 et 7 Boulevard A. Briand 33506 Libourne **avant le 08-01-2024 à 12h**

Les pièces du dossier ne seront accessibles qu'après communication par courriel de l'attestation de confidentialité dûment paraphée et librement téléchargeable sur le site : [www.ekip.eu](http://www.ekip.eu) Onglet : «cession d'actif»

**Référence : 43981**

Coordonnées de la personne en charge du dossier : [amandine.elizondo@ekip.eu](mailto:amandine.elizondo@ekip.eu)

DESCRIPTIF SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM



REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



**SELARL PHILAE  
MANDATAIRES JUDICIAIRES**  
123 AVENUE THIERS 33100 BORDEAUX



**À VENDRE  
FONDS DE COMMERCE DE  
Restauration rapide**  
Situé 38 avenue de la côte  
d'Argent à BIGANOS(33380)  
Local de 45 m<sup>2</sup>  
avec terrasse et parking  
Loyer mensuel 826€

Offres à adresser avant le 23-01-2024 à SELARL PHILAE, 123 avenue  
Thiers à Bordeaux (33100) Email : [contact@philaemj.fr](mailto:contact@philaemj.fr)  
Réf : 8215

DESCRIPTIF ET PIÈCES SUR LE SITE [WWW.MJ-SO.COM](http://WWW.MJ-SO.COM)

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



**SCP SILVESTRI-BAUJET – MANDATAIRES JUDICIAIRES**  
23 RUE DU CHAI DES FARINES  
33000 BORDEAUX



**À VENDRE FONDS DE COMMERCE  
D'AGENCE IMMOBILIERE**  
situé 322 Boulevard de la Plage  
33120 ARCACHON

Dossier n°13967 sur demande à la **SCP SILVESTRI-BAUJET**,  
Mandataires Judiciaires 23 rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux  
Courriel : [fxbuteux@mjsb.fr](mailto:fxbuteux@mjsb.fr)

DESCRIPTIF SUR LE SITE [WWW.MJ-SO.COM](http://WWW.MJ-SO.COM)

POUR RECEVOIR LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL

**ABONNEZ-VOUS !**

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

[ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM](mailto:ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM)

# L'entreprise et les salariés

Revue de récentes décisions de la Cour de cassation, en matière de droit du travail.

François TAQUET,  
avocat, spécialiste en droit du travail et protection sociale

## CDD

Le délai de **prescription** d'une action en **requalification** d'un contrat à durée déterminée en contrat à durée indéterminée, fondée sur l'absence d'établissement d'un écrit, court à compter de l'expiration du délai de deux jours ouvrables imparti à l'employeur pour transmettre au salarié un contrat de travail. (Cass soc., 27 septembre 2023, pourvoi n° 21-18763)

## RETRAITES

Le départ à la retraite est un acte unilatéral par lequel le salarié manifeste de façon claire et non équivoque sa volonté de mettre fin au contrat de travail. En l'espèce, le salarié avait, à la veille du terme du dernier **contrat de mission**, notifié à l'employeur sa décision de prendre sa retraite et ce, sans jamais imputer son départ à la retraite à un manquement de l'employeur, y compris dans ses derniers écrits. Dès lors, la relation de travail **requalifiée en contrat de travail à durée indéterminée** a pris fin au jour de la notification du départ à la retraite du salarié, et non à raison d'un licenciement sans cause réelle et sérieuse. (Cass soc., 27 septembre 2023, pourvoi n° 21-14773)

En cas de départ à la retraite d'un salarié, la **prescription** de l'action en contestation de la rupture court à compter de la date à laquelle il a notifié à l'employeur sa volonté de partir à la retraite. (Cass soc., 4 octobre 2023, pourvoi n° 22-14126)

## DURÉES DE TRAVAIL

Une cour d'appel ne saurait rejeter la demande d'un salarié en paiement de dommages-intérêts pour

non-respect des **durées maximales** de travail en retenant, notamment, qu'il ne justifiait pas d'un préjudice distinct de celui réparé au titre du repos compensateur alors que le **dépassement** de la durée maximale de travail ouvre, à lui seul, droit à la réparation. (Cass soc., 27 septembre 2023, pourvoi n° 21-24782)

## LICENCIEMENTS

Un motif tiré de la **vie personnelle** du salarié ne peut pas, en principe, justifier un licenciement disciplinaire, sauf s'il constitue un manquement de l'intéressé à une obligation découlant de son contrat de travail. (Cass soc., 4 octobre 2023, pourvoi n° 21-25421)

La clause du **règlement intérieur** de l'entreprise qui impose à l'employeur d'informer le salarié, dans la lettre de convocation à l'entretien préalable au licenciement, des griefs retenus contre lui constitue une garantie de fond. Le manquement de l'employeur prive le licenciement de cause réelle et sérieuse s'il a privé le salarié d'un droit à défense. (Cass soc., 13 septembre 2023, pourvoi n° 21-25830)

## RÉMUNÉRATIONS

Dès lors que la **prime** litigieuse, qui n'était pas prévue au contrat de travail, avait été jusqu'alors attribuée de manière discrétionnaire par l'employeur, et était ainsi dépourvue de nature salariale et de caractère obligatoire, le salarié n'est pas fondé à en réclamer le paiement pour l'année considérée. (Cass soc., 4 octobre 2023, pourvoi n° 21-20889)

## SALARIÉ PROTÉGÉ

En cas de refus par un salarié protégé de la **modification** de son **contrat de travail** ou du changement de ses **conditions de travail**, l'employeur doit poursuivre le contrat aux conditions antérieures ou engager la procédure de licenciement en saisissant l'autorité administrative d'une demande d'autorisation de licenciement. (Cass soc., 4 octobre 2023, pourvoi n° 22-12922) ■



# L'entreprise et les salariés

Revue de récentes décisions de la Cour de cassation, en matière de droit du travail.

François TAQUET, avocat, spécialiste en droit du travail et protection sociale

## CONGÉS PAYÉS

Lorsque le salarié s'est trouvé dans l'impossibilité de prendre ses congés payés annuels au cours de l'année de référence, en raison de l'exercice de son droit au **congé parental**, les congés payés acquis à la date du début du congé parental doivent être reportés après la date de reprise du travail. Une cour d'appel ne peut pas débouter une salariée de sa demande en paiement d'une somme à titre d'indemnité compensatrice de congé payé en retenant que la décision de bénéficier d'un congé parental d'éducation s'imposait à la société, et que c'est la salariée elle-même qui a rendu impossible l'exercice de son droit à congés payés. (Cass soc., 25 octobre 2023, pourvoi n° 21-21710)

## LICENCIEMENTS

Viole l'article L. 1235-3 du Code du travail, la cour d'appel, qui pour condamner l'employeur à payer au salarié une certaine somme au titre du **licenciement sans cause réelle et sérieuse**, retient que les dispositions de l'article 24 de la Charte sociale européenne sont d'application et d'effet direct dans le système juridique français, s'agissant des modalités qu'elles prévoient pour réparer le licenciement injustifié, et qu'en application de ce texte, il appartient toujours au juge d'apprécier souverainement l'étendue du préjudice constitué par la perte d'emploi injustifié, et, le cas échéant, de laisser inappliqué le barème s'il considère au vu des éléments fournis par le salarié que celui-ci **n'est pas de nature** à en assurer une réparation appropriée. (Cass soc., 11 octobre 2023, n° 21-24857)

L'employeur ne justifie pas d'une **cessation complète de son activité** lorsque seul son service de la maternité a été interrompu, pour être ensuite remplacé par un service de chirurgie esthétique, peu important le caractère autonome de ce service, au regard des autres services de soins de l'établissement. (Cass. soc., 4 octobre 2023, n° 22-18046)

Si le droit à l'**indemnité** de licenciement naît à la date où le licenciement est notifié, l'évaluation du montant de l'indemnité est faite en tenant compte de l'**ancienneté du salarié** à l'expiration du contrat, c'est-à-dire à l'expiration normale du préavis, même en cas de dispense de l'exécuter. (Cass soc., 25 octobre 2023, pourvoi n° 21-24521)

## SANTÉ AU TRAVAIL

L'**avis émis par le médecin du travail**, seul habilité à constater une inaptitude au travail, peut faire l'objet, tant de la part de l'employeur que du salarié, d'une contestation devant le conseil de prud'hommes saisi en la forme des référés qui peut examiner les éléments de toute nature ayant conduit au prononcé de l'avis. En l'absence d'un tel recours, celui-ci s'impose aux parties et au juge saisi de la contestation du licenciement. (Cass soc., 25 octobre 2023, pourvoi n° 22-12833)

## CONTRATS DE TRAVAIL

À défaut de comporter la signature de l'entreprise de travail temporaire, le **contrat de mission** ne peut pas être considéré comme ayant été établi par écrit. L'employeur, en ne respectant pas les dispositions légales, s'est placé hors du champ d'application du **travail temporaire**, et se trouve lié à la salariée par un contrat de droit commun à durée indéterminée. (Cass soc., 11 octobre 2023, pourvoi n° 22-15122)

Rappel : en présence d'un contrat de travail apparent, il appartient à celui qui invoque son **caractère fictif** d'en rapporter la preuve. Le contrat de travail apparent peut résulter de la production d'un contrat de travail et de bulletins de paie. (Cass soc., 11 octobre 2023, n° 21-25450)

## SALARIÉ PROTÉGÉ

Dans l'hypothèse où le salarié protégé, convoqué à un **entretien préalable** à son licenciement, est le seul représentant du personnel dans l'entreprise, la lettre de convocation de l'employeur à cet entretien doit mentionner qu'il peut se faire assister par une personne de son choix appartenant au personnel de l'entreprise ou par un conseiller du salarié. (Conseil d'État, 1 et 4 ch.-r., 13 octobre 2023, n° 467113) ■

# Agenda

## de janvier 2024

### JOURS OUVRABLES 27 JOURS

### JOURS OUVRÉS

FERMETURE SAMEDI ET DIMANCHE 23 JOURS  
FERMETURE DIMANCHE ET LUNDI 22 JOURS

### JOURS FÉRIÉS : 1 JOUR LUNDI 1<sup>ER</sup> JOUR DE L'AN

#### LUNDI 1<sup>ER</sup> JANVIER

• **Jour de l'An : jour férié** ordinaire. Lorsqu'un jour férié coïncide avec le jour habituel de repos, le salarié ne bénéficie d'aucune possibilité de report ou d'indemnisation. En revanche, un jour férié, chômé dans l'entreprise et compris dans une période de congés payés, donne droit à un jour de congé supplémentaire.

#### LUNDI 15 JANVIER

• **Employeurs de moins de 50 salariés** : déclaration sociale nominative (DSN) et télépaiement des cotisations sociales sur les salaires de novembre payés en décembre 2023 ou janvier 2024.

• **Employeurs de moins de 11 salariés** ayant opté pour le versement trimestriel des cotisations sociales : télépaiement des cotisations sociales sur les salaires d'octobre, novembre et décembre 2023.

• **Employeurs : compte professionnel de prévention** : déclaration sur la déclaration sociale nominative (DSN) des facteurs de pénibilité auxquels chaque salarié a été exposé en 2023. La déclaration porte sur six facteurs de risques : travail de nuit, travail répétitif, bruit, températures extrêmes, travail en horaires alternants ou en milieu hyperbare.

La déclaration peut être modifiée jusqu'en avril 2024, ou pendant trois ans si la rectification est en faveur du salarié.

#### MERCREDI 31 JANVIER

• **Changement de régime fiscal** à compter de 2024 (passage du régime micro-entreprises au régime simplifié ou du régime simplifié au réel normal) : option à formuler auprès du service des impôts.

L'option est valable deux ans et est tacitement reconduite chaque année sauf renonciation avant le 31 janvier.

Le régime micro-entreprises concerne les entreprises dont le chiffre d'affaires n'excède pas les limites suivantes :

- 188 700 euros pour la vente de marchandises, la restauration, ou la location de logement (hôtels, chambres d'hôtes, gîtes ruraux, meublés de tourisme, etc.).

- 77 700 euros pour les prestations de services, l'artisanat et les activités non commerciales.

• **Auto-entrepreneurs** : demande de changement de la périodicité des déclarations et des paiements des cotisations sociales personnelles au régime micro-social à compter de 2024 sur le site auto-entrepreneur. [urssaf.fr](http://urssaf.fr).

#### DATES VARIABLES

• Télèglement de la **TVA** afférente aux opérations de décembre 2023 ou aux opérations du quatrième trimestre 2023 (montant annuel de TVA inférieur à 4 000 euros).

• **TVA (régime réel normal)** : demande de remboursement annuel du **crédit de TVA** de 2023, si ce crédit est au moins égal à 150 euros, ou du crédit du quatrième trimestre 2023 (avec la déclaration CA3).

• **Taxes sur les véhicules de tourisme** affectés à des fins économiques. Les taxes doivent être déclarées et payés avec la déclaration de TVA CA3 (annexe 3310 A-SD) déposée au titre du mois de décembre ou du quatrième trimestre 2023.

• **Taxe annuelle sur les véhicules lourds** de transport de marchandises (ancienne taxe à l'essieu) : déclaration et paiement pour les entreprises au régime réel normal de la TVA (annexe n° 3310 A à la déclaration de TVA).

Les entreprises au régime simplifié de TVA effectuent la déclaration en mai 2024 avec la déclaration récapitulative de TVA (imprimé n° 3517). ■



# TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN HÉNIN**  
 Directeur de  
 la Gestion Privée  
 Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 568,82	4,2%	16,9%	14,1%	7 596,91	6 594,57	France
SBF 120	5 749,23	4,3%	15,6%	13,0%	5 764,67	5 063,88	France
EURO STOXX 50	4 521,47	3,9%	19,2%	15,7%	4 549,44	3 856,09	Europe
S&P 500	4 754,63	4,3%	23,8%	20,4%	4 768,37	3 808,10	USA
NASDAQ 100	16 777,40	4,8%	53,4%	45,2%	16 811,85	10 741,22	USA
FOOTSIE 100	7 697,51	3,1%	3,3%	4,3%	8 014,31	7 256,94	Royaume-Uni
DAX 30	16 706,18	4,7%	20,0%	16,2%	16 794,43	14 069,26	Allemagne
SMI	11 153,09	3,0%	3,9%	0,6%	11 595,25	10 323,71	Suisse
NIKKEI	33 169,05	-0,8%	27,1%	18,7%	33 753,33	25 716,86	Japon
SSE COMPOSITE	2 914,78	-4,2%	-5,6%	-5,5%	3 395,00	2 902,11	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Rendement 2022
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AEIS FARMA	13,30	-1,1%	-1,8%	47,8%	14,28	13,30	-
ARVERNE GROUP SA	9,24	-0,6%	-6,2%	-7,6%	11,50	8,80	-
ASHLER ET MANSON	3,20	0,0%	-29,5%	-2,4%	4,58	3,20	-
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	0,0%	5,80	3,68	-
CERINNOV GROUP	2,38	-22,5%	109,1%	130,2%	4,20	1,12	-
CHEOPS TECHNOLOGY	66,00	0,0%	12,8%	1,6%	67,50	54,00	2,3%
DOCK.PETR.AMBES AM	480,00	1,7%	1,3%	6,2%	530,00	450,00	7,9%
EAUX DE ROYAN	83,00	-1,2%	0,6%	-3,5%	94,00	76,50	7,4%
EUROPLASMA	0,01	-65,0%	-99,2%	-99,4%	2,38	0,00	-
FERMENTALG	0,26	-2,4%	-82,7%	-83,5%	1,66	0,23	-
GASCOGNE	3,64	15,2%	-18,6%	-7,4%	4,48	3,07	-
GPE BERKEM	2,16	54,3%	-55,3%	-59,2%	7,12	1,18	-
GPE PAROT (AUTO)	2,50	0,8%	16,8%	18,5%	2,84	1,74	-
HYDROGENE DE FRANCE	10,96	-7,6%	-47,6%	-55,5%	22,70	9,80	-
HUNYVERS	14,00	4,1%	18,1%	19,7%	15,85	11,90	-
I.CERAM	3,02	14,4%	-70,4%	-73,7%	13,95	1,44	-
I2S	5,80	9,4%	-4,9%	-7,9%	6,45	4,84	2,4%
IMMERSION	1,95	7,1%	-23,8%	-58,9%	4,60	1,80	-
IMPLANET	0,07	41,0%	-59,4%	-59,0%	0,26	0,04	-
KLARSEN DATA	2,99	23,6%	94,2%	54,1%	3,86	1,47	-
LECTRA	31,65	12,4%	-10,1%	-7,0%	40,70	21,90	1,5%
LEGRAND	94,60	7,3%	26,4%	19,9%	96,90	75,22	2,0%
MON COURTIER ENERGIE	7,83	10,4%	-	-	9,69	6,11	-
MULTIMICROCLOUD	0,21	-4,5%	-47,5%	-	0,44	0,08	-
OENEO	12,80	-3,8%	-8,6%	-6,9%	15,50	12,20	2,8%
POUJOLAT	16,55	-17,3%	-40,5%	-26,8%	32,60	16,55	1,9%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	31,9%	430,00	428,00	-
UV GERMI	3,06	-1,3%	-7,3%	-19,0%	6,20	2,70	-
VALBIOTIS	4,67	-18,4%	29,7%	31,5%	6,50	3,00	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS  
 ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22  
[www.alienorcapital.com](http://www.alienorcapital.com)

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »



Lola

**APPRENDRE  
LE GRAFF  
CHILLER  
DANS LES RUES  
DE NEW-YORK  
DEVENIR  
ASTRONAUTE**

*Soignée pour un sarcome*

**Il n'y a pas  
de petits rêves,  
il n'y a pas  
de petits dons**

**C'est le cancer qui doit renoncer,  
pas les malades.**

**Votre entreprise est prête à s'engager ?  
Quelle que soit sa taille et ses capacités  
financières, votre entreprise peut  
contribuer à la lutte contre le cancer**

